

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale



Accompagnement et suivi de la mise en œuvre du projet « Lutte contre le redoublement et décrochage scolaire »

2011

Avant propos

-
- Cette étude a bénéficié de soutiens précieux qui l'ont rendu possible. Nous pensons en premier lieu au :
 - Ministère de l'Education par le biais de la Direction de l'Education Non Formelle dont l'apport en pilotage et mise en place de l'étude, suivi et coordination a été d'une grande utilité.
 - La contribution effective des intervenants éducatifs des 3 AREFs ciblées : Sous Massa Draa, Marrakech Tensift El Haouz et l'Oriental ainsi que les 9 délégations provinciales qui en relèvent : (Tiznit, Inezgane, Taroudant, Chichaoua, Essaouira, Al Haouz, Oujda, Nador et Berkane).
 - L'implication des équipes de terrain notamment les points focaux Unicef qui ont participé à la réalisation des enquêtes suivant les procédures requises et dans les délais fixés, ainsi que ceux qui ont répondu aux questions des entretiens.
-

Table des matières

Sigles et acronymes	4
Liste des tableaux	5
Liste des graphiques	7
Introduction	9
PARTIE 1 : CONTEXTE, OBJECTIFS, METHODOLOGIE DE L'ETUDE	10
1 Contexte de l'étude	10
1.1 Justification de l'étude.....	11
1.2 Description du projet E1P5	12
1.3 Suivi du projet E1P5.....	14
2 Objectifs et résultats de l'étude	15
2.1 Objectifs de l'étude.....	15
2.2 Résultats attendus de l'étude.....	15
3 Approche méthodologique de réalisation de l'étude	15
3.1 Population cible	16
3.1.1 Couverture géographique de l'étude	16
3.1.2 Catégories de populations consultées.....	17
3.2 Description des outils de collecte des données	17
3.2.1 Structure des questionnaires et de la TGN.....	18
3.2.2 Structure de la TGN	20
3.3 Supervision et mise en œuvre de l'étude.....	21
3.4 Analyse des données collectées :	22
4 Déroulement de l'étude	22
4.1 Elaboration, réajustement et validation du cadrage de l'étude et des outils d'investigation	22
4.2 Déploiement de l'étude aux niveaux régional, provincial et local	22
PARTIE 2 : PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ETUDE	25
5 Analyse quantitative des données.....	26
5.1 Questionnaires et grilles de collecte de données.....	26
5.1.1 Grilles de collecte de données.....	26
5.1.2 Questionnaires.....	26
5.2 Effectif d'élèves des sites de l'étude	26
5.3 Couverture des établissements scolaires cibles par les cellules de veille	26
5.4 Abandon scolaire	28
5.4.1 Analyse globale des taux d'abandon	29
5.4.2 Analyse des taux d'abandon dans les sites de l'étude	30
5.5 Redoublement scolaire.....	32
Redoubler pour un élève c'est rester dans la même classe et accomplir le même travail que l'année précédente. Le Redoublement scolaire permet la récupération, l'amélioration du rendement scolaire, l'effacement de l'échec antérieur et le maintien du candidat dans la norme prévue ; le redoublement est considéré comme une déperdition par ce qu'il réduit la capacité d'accueil de sa classe, empêchant ainsi d'autres candidats de s'y faire admettre en provoquant un surpeuplement ; ce qui accroît le coût de l'enseignement.	32
5.5.1 Analyse globale des taux de redoublement	33
5.5.2 Analyse des taux de redoublement dans les sites de l'étude	33
5.6 Non réinscription scolaire.....	36
5.6.1 Analyse globale des taux de non réinscription.....	36

5.6.2	Analyse des taux de non réinscription dans les sites de l'étude	36
5.7	Suivi personnalisé des élèves.....	39
5.7.1	Couverture des établissements scolaires par le suivi personnalisé	39
5.7.2	Effectif des élèves bénéficiaires du livret de suivi	41
5.7.3	Effectif d'enseignant disposant du guide de suivi	42
5.7.4	Exploitation du livret de suivi personnalisé de l'élève	42
5.8	Soutien pédagogique	43
5.8.1	Couverture des établissements scolaires cibles par le soutien pédagogique.....	43
5.8.2	Effectif des élèves bénéficiaires du soutien pédagogique	45
5.8.3	Enseignant(e)s et soutien pédagogique	48
5.9	Opinion des intervenants sur les grilles de collecte de données (dispositif de suivi) 49	
	Conclusion de l'analyse quantitative des données	50
6	Analyse qualitative des données de l'étude.....	52
6.1	Analyse des données du questionnaire relatif au suivi personnalisé adressés aux directeurs.....	53
6.1.1	Mise en place des structures du suivi personnalisé des élèves	53
6.1.2	Renseignement et l'exploitation du livret de suivi des élèves	58
6.1.3	Coordination entre les intervenants.....	63
	Conclusion suivi personnalisé côté directeurs des établissements scolaires	65
6.2	Analyse des données du questionnaire directeur relatif au soutien pédagogique	67
6.2.1	Mise en place des structures de préparation des activités du soutien pédagogique 68	
6.2.2	Organisation des activités du soutien pédagogique	71
6.2.3	La coordination entre les intervenants et la préparation des rapports	74
	Conclusion soutien pédagogique côté directeurs des établissements scolaires	77
6.3	Analyse des données du questionnaire des enseignants relatif au suivi personnalisé	80
6.3.1	Mise en place des instruments du suivi personnalisé	80
6.3.2	Collecte d'information, renseignement et exploitation du livret de suivi personnalisé 81	
6.3.3	Exploitation du livret de suivi des élèves.....	84
6.3.4	Coordination avec la cellule de veille en matière de suivi personnalisé.....	87
6.3.5	Impact du suivi personnalisé sur le cursus scolaire des élèves	88
	Conclusion suivi personnalisé côté enseignants	89
6.4	Analyse des données du questionnaire des enseignants relatif au soutien pédagogique	91
6.4.1	Réalisation des activités de soutien pédagogique.....	92
6.4.2	Types des activités du soutien pédagogique	95
6.4.3	Difficultés en matière de réalisation des activités du soutien pédagogique	97
6.4.4	Coordination entre les intervenants en matière de réalisation du soutien pédagogique 100	
6.4.5	Impact du soutien pédagogique sur l'amélioration du rendement des élèves.....	104
	Conclusion soutien pédagogique côté enseignants	105
	Conclusion générale	108
	Recommandations	118
	Références.....	123

Sigles et acronymes

Système éducatif marocain	SEM
Ministère de l'Education Nationale	MEN
Projet de la lutte contre le redoublement et le décrochage scolaire	E1P5
Fonds des Nations unies pour l'enfance	UNICEF
Académie Régionale d'Education et de Formation	AREF
Délégation Provinciale	DP
Plan d'Urgence	PU
Project Management Office	PMO
Direction de l'Education Non Formelle	DENF
SOUS MASSA DRAA	SMD
MARRAKECH TENSIFT AL HAOUZ	MTH
Région de l'ORIENTAL	RO

Liste des tableaux

Tableau 1 : Taux d'abandon et de redoublement cibles par le projet E1P5 durant la période 2009-2012	12
Tableau 2 : Régions, délégations et établissements scolaires ciblés par l'étude	15
Tableau 3 : Récapitulatif des instruments de cueillette de données	19
Tableau 4 : Entités responsables du déroulement et réalisation de l'étude	20
Tableau 5 : Nombre d'enseignants formés, sensibilisés et mobilisés sur l'E1P5	22
Tableau 6 : Nombre de questionnaires distribués sur les enseignants	22
Tableau 7 : Répartition du nombre des élèves par cycle, sexe et milieu	23
Tableau 8 : Couverture des établissements scolaires cibles par les cellules de veille par milieu et cycle	24
Tableau 9 : Taux d'abandon scolaire par milieu et cycle dans les sites de l'étude 2009-2010	26
Tableau 10 : Taux d'abandon scolaire par milieu, cycle et AREF dans les sites de l'étude 2009-2010	27
Tableau 11 : Taux d'abandon scolaire par milieu, cycle et sexe	28
Tableau 12 : Taux de redoublement par milieu et cycle	30
Tableau 13 : Taux de redoublement scolaire par milieu et cycle 2009-2010	30
Tableau 14 : Taux de redoublement scolaire par milieu, cycle et sexe	31
Tableau 15 : Taux de non réinscription par milieu et cycle dans les sites de l'étude 2009-2010	32
Tableau 16 : Taux de la non réinscription scolaire par milieu et cycle	33
Tableau 17 : Taux de la non réinscription scolaire par milieu, cycle et sexe	33
Tableau 18 : Couverture des établissements scolaires cibles par le suivi personnalisé par milieu, cycle et AREF	34
Tableau 19 : Etapes du suivi personnalisé	35
Tableau 20 : Effectif des élèves bénéficiaires du livret de suivi par milieu et cycle	35
Tableau 21 : Effectif des élèves bénéficiaires du livret de suivi par milieu, cycle et AREF	36
Tableau 22 : Effectif des enseignants bénéficiaires du guide de suivi par milieu, cycle et AREF	36
Tableau 23 : Effectif des livrets de suivi exploités par milieu, cycle et AREF	37
Tableau 24 : Couverture des établissements scolaires cibles par le soutien pédagogique par milieu, cycle et AREF	38
Tableau 25 : Effectif des bénéficiaires du soutien pédagogique par milieu et cycle	39
Tableau 26 : Effectif des bénéficiaires du soutien pédagogique par milieu, cycle et par AREF	39
Tableau 27 : Effectif des bénéficiaires du soutien pédagogique par milieu, cycle, sexe et par AREF	40
Tableau 28 : % des bénéficiaires du soutien pédagogique par milieu, cycle et AREF	41
Tableau 29 : Effectif des enseignants bénéficiant de la formation sur le soutien pédagogique et le nombre des enseignants chargé du soutien pédagogique par milieu et cycle	41
Tableau 30 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant la tenue de réunions avec les enseignants à propos des documents relatifs au suivi et de leur mise en œuvre par délégation et cycle	46
Tableau 31 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant l'étude et la discussion du sujet du suivi personnalisé lors des réunions des conseils des classes par délégation et cycle	46
Tableau 32 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant l'organisation des réunions par la cellule de veille par délégation et cycle	47
Tableau 33 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant le rangement et préservation des livrets de suivi par délégation et cycle	48
Tableau 34 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant les difficultés en matière de respect des dates de l'opération de suivi par délégation et cycle	49
Tableau 35 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant les difficultés de mettre à disposition des enseignants, au temps adéquat, le livret de suivi par délégation et cycle	50
Tableau 36 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant les difficultés de récupération des livrets de suivi après son utilisation par délégation et cycle	51
Tableau 37 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant les difficultés en matière de contrôle des renseignements portés sur le livret de suivi par délégation et cycle	52
Tableau 38 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant l'exploitation du livret de suivi en matière de remédiation aux difficultés (de santé, social, pédagogique) que rencontrent les élèves par délégation et cycle	53
Tableau 39 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant les difficultés en matière de coordination des tâches des cellules de veille par délégation et cycle	54
Tableau 40 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant l'élaboration des listes des élèves en difficulté par délégation et cycle	58
Tableau 41 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant l'élaboration de l'emploi du temps du soutien pédagogique par délégation et cycle	59
Tableau 42 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant l'élaboration d'un plan d'action en matière de soutien pédagogique sur la base du livret de suivi par délégation et cycle	60
Tableau 43 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant la validation du plan d'action en matière de soutien pédagogique par délégation et cycle	60
Tableau 44 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant la réalisation du soutien intégré par délégation et cycle	61

Tableau 45 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant la réalisation du soutien en dehors de l'enveloppe horaire des enseignants (4 H) par délégation et cycle	62
Tableau 46 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant la réalisation du soutien dans le cadre du projet d'établissement par délégation et cycle	63
Tableau 47 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant l'information de l'inspecteur pédagogique sur l'emploi du temps pour encadrer et faire un suivi des activités du soutien pédagogique par délégation et cycle	64
Tableau 48 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant les difficultés dans l'élaboration des rapports sur la base des plans d'action du soutien pédagogique et des suggestions de la cellule de veille et de les envoyer aux départements concernés par délégation et cycle	65
Tableau 49 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant les difficultés en matière de coordination des tâches de tous les intervenants en matière de soutien par délégation et cycle	66
Tableau 50 : Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant la disponibilité du guide de suivi personnalisé chez les enseignants par délégation et cycle	69
Tableau 51 : Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant le renseignement du livret de suivi personnalisé par délégation et cycle	70
Tableau 52 : Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant les difficultés en matière de collecte d'informations socioéducatives des élèves par délégation et cycle	71
Tableau 53 : Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant les difficultés en matière de renseignement de la grille des apprentissages par délégation et cycle	72
Tableau 54 : Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant les difficultés en matière de validation des informations inscrites sur le livret de suivi des élèves par les conseils de classe par délégation et cycle	73
Tableau 55: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant les difficultés d'identifier les élèves qui ont besoin d'appui sur la base des données socio-économique de l'élève par délégation et cycle	74
Tableau 56: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant les difficultés d'identifier les élèves en difficultés sur la base de la grille des apprentissages par délégation et cycle	75
Tableau 57: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant la coordination avec la cellule de veille en matière de suivi personnalisé par délégation et cycle	76
Tableau 58: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant l'impact du suivi personnalisé sur le cursus scolaire des élèves par délégation et cycle	78
Tableau 59: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant la remise des listes des bénéficiaires du soutien pédagogique à l'administration ou à la cellule de veille par délégation et cycle	81
Tableau 60: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant la Préparation des activités en amont, au profit des élèves en difficultés par délégation et cycle	82
Tableau 61: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant la réalisation des activités de soutien pédagogique au profit des élèves en difficultés par délégation et cycle	83
Tableau 62: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant la réalisation du soutien intégré au profit des élèves en difficultés par délégation et cycle	83
Tableau 63: répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant la réalisation du soutien en dehors de l'enveloppe horaire des élèves (dans le cadre des 4 heures) au profit des élèves en difficultés par délégation et cycle	84
Tableau 64: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant la réalisation du soutien pédagogique dans le cadre du projet d'établissement au profit des élèves en difficultés par délégation et cycle	85
Tableau 65: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant les difficultés en matière de planification des activités de soutien pédagogique par délégation et cycle	86
Tableau 66: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant les difficultés en matière d'organisation temporelle des activités de soutien pédagogique par délégation et cycle	87
Tableau 67: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant les difficultés en matière d'organisation spatiale des activités de soutien pédagogique par délégation et cycle	87
Tableau 68: répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant les difficultés de coordination entre enseignants pour l'organisation des activités de soutien pédagogique par délégation et cycle	89
Tableau 69: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant les difficultés de coordination entre enseignants et cellule de veille pour l'organisation des activités de soutien pédagogique par délégation et cycle	90
Tableau 70: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant Difficultés de coordination entre enseignants et inspecteurs pédagogiques pour l'organisation des activités de soutien pédagogique par délégation et cycle	91
Tableau 71: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant l'impact du soutien pédagogique sur l'amélioration du rendement des élèves par délégation et cycle	92

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution des taux d'abandon en primaire au niveau national 2006-2010	25
Graphique 2 : Evolution des taux d'abandon en secondaire collégial au niveau national 2006-2010	26
Graphique 3 : Evolution des taux de redoublement en primaire au niveau national 2006-2010	29
Graphique 4 : Evolution des taux de redoublement en secondaire collégial au niveau national 2006-2010	29
Graphique 5 : Evolution des taux de non réinscription en primaire au niveau national 2008-2010	31
Graphique 6 : Evolution des taux de non réinscription en primaire au niveau national 2008-2010	32
Graphique 7 : Nombre total d'élèves bénéficiant du soutien pédagogique par cycle	39
Graphique 8 : Tenue de réunions avec les enseignants à propos des documents relatifs au suivi et de leur mise en œuvre par délégation	46
Graphique 9 : Etude et la discussion du sujet du suivi personnalisé lors des réunions par délégation et cycle	47
Graphique 10 : Organisation des réunions avec la cellule de veille par délégation et cycle	48
Graphique 11 : Difficultés en matière de rangement et préservation des livrets de suivi par délégation et cycle	49
Graphique 12 : Difficultés en matière de respect des dates de l'opération de suivi par délégation et cycle	50
Graphique 13 : Difficultés de mettre à disposition des enseignants, au temps adéquat, le livret de suivi par délégation et cycle	51
Graphique 14 : Difficultés de récupération des livrets de suivi après son utilisation par délégation et cycle	51
Graphique 15 : Difficultés en matière de contrôle des renseignements portés sur le livret de suivi par délégation et cycle	52
Graphique 16 : Exploitation du livret de suivi en matière de remédiation aux difficultés (de santé, social, pédagogique) que rencontrent les élèves par délégation et cycle	53
Graphique 17 : Difficultés en matière de coordination des tâches des cellules de veille par délégation et cycle	55
Graphique 18 : processus de suivi personnalisé côté directeurs	56
Graphique 19 : Elaboration des listes des élèves en difficulté par délégation et cycle	58
Graphique 20 : Elaboration de l'emploi du temps du soutien pédagogique par délégation et cycle	59
Graphique 21 : Elaboration d'un plan d'action en matière de soutien pédagogique sur la base du livret de suivi par délégation et cycle	60
Graphique 22 : Validation du plan d'action en matière de soutien pédagogique par délégation et cycle	61
Graphique 23 : Réalisation du soutien intégré par délégation et cycle	62
Graphique 24 : Réalisation du soutien en dehors de l'enveloppe horaire des enseignants (4 H) par délégation et cycle	62
Graphique 25 : Réalisation du soutien dans le cadre du projet d'établissement par délégation et cycle	63
Graphique 26 : Information de l'inspecteur pédagogique sur l'emploi du temps pour encadrer et faire un suivi des activités du soutien pédagogique par délégation et cycle	64
Graphique 27 : Difficultés dans l'élaboration des rapports sur la base des plans d'action du soutien pédagogique et des suggestions de la cellule de veille et de les envoyer aux départements concernés par délégation et cycle	65
Graphique 28 : Difficultés en matière de coordination des tâches de tous les intervenants en matière de soutien par délégation et cycle	66
Graphique 29 : Processus du soutien pédagogique côté directeurs	67
Graphique 30 : Disponibilité du guide de suivi personnalisé chez les enseignants par délégation et cycle	69
Graphique 31 : Renseignement du livret de suivi personnalisé par délégation et cycle	71
Graphique 32 : Difficultés en matière de collecte d'informations socioéducatives des élèves par délégation et cycle	71
Graphique 33 : Difficultés en matière de renseignement de la grille des apprentissages par délégation et cycle	72
Graphique 34 : Difficultés en matière de validation des informations inscrite sur le livret de suivi des élèves par les conseils de classe par délégation et cycle	73
Graphique 35 : Difficultés d'identifier les difficultés d'identifier les élèves qui ont besoin d'appui sur la base des données socio-économique par délégation et cycle	74
Graphique 36 : Difficultés d'identifier les élèves en difficultés sur la base de la grille des apprentissages par délégation et cycle	75
Graphique 37 : Difficultés de coordination avec la cellule de veille en matière de suivi personnalisé par délégation et cycle	76
Graphique 38 : impact du suivi personnalisé sur le cursus scolaire des élèves par délégation et cycle	78
Graphique 39 : Processus du suivi personnalisé côté enseignants	79
Graphique 40 : remise des listes des bénéficiaires du soutien pédagogique à l'administration ou à la cellule de veille par délégation et cycle	81
Graphique 41 : Préparation des activités en amont, au profit des élèves en difficultés par délégation et cycle	82
Graphique 42 : Réalisation des activités de soutien pédagogique au profit des élèves en difficultés par délégation et cycle	83
Graphique 40 : Réalisation du soutien intégré au profit des élèves en difficultés par délégation et cycle	84
Graphique 43 : Réalisation du soutien en dehors de l'enveloppe horaire des élèves (dans le cadre des 4	85

heures) au profit des élèves en difficultés par délégation et cycle	
Graphique 44 : Réalisation du soutien pédagogique dans le cadre du projet d'établissement au profit des élèves en difficultés par délégation et cycle	85
Graphique 45 : difficultés en matière de planification des activités de soutien pédagogique par délégation et cycle	86
Graphique 46 : les difficultés en matière d'organisation temporelle des activités de soutien pédagogique par délégation et cycle	87
Graphique 47 : Difficultés en matière d'organisation spatiale des activités de soutien pédagogique par délégation et cycle	88
Graphique 48 : Difficultés de coordination entre enseignants pour l'organisation des activités de soutien pédagogique par délégation et cycle	89
Graphique 49 : Difficultés de coordination entre enseignants et cellule de veille pour l'organisation des activités de soutien pédagogique par délégation et cycle	90
Graphique 50 : Difficultés de coordination entre enseignants et inspecteurs pédagogiques pour l'organisation des activités de soutien pédagogique par délégation et cycle	91
Graphique 51 : Impact du soutien pédagogique sur l'amélioration du rendement des élèves par délégation et cycle	92
Graphique 52 : processus du soutien pédagogique côté enseignants	93

Introduction

L'enquête décrite dans ce rapport a été menée dans le cadre du projet de suivi-évaluation du projet E1P5 dans 3 AREFS parmi les 6 AREFs concernées par la coopération UNICEF.

Il s'avère important de préciser de prime abord, que ce rapport cible des buts stratégiques du ministère de l'éducation. Il s'agit de diagnostiquer une situation d'éclairer un processus décisionnel et de dégager des propositions de régulations.

C'est donc, une action pilote pour : I) tester la mise en œuvre du dispositif de suivi du projet E1P5, II) mettre à la disposition des responsables les moyens d'une régulation et d'un pilotage adapté et III) leur permettre d'encadrer efficacement les actions menées localement et piloter des actions de proximité sur la base des indicateurs retenus.

Ainsi, l'étude cible deux résultats majeurs :

- **Résultat 1** : un rapport de l'étude en question déterminant de l'état des lieux des expériences menées concernant le dispositif de suivi du projet E1P5.
- **Résultat 2** : les pistes d'amélioration de la mise en œuvre des mesures du projet identifiées.

Pour garantir un standard de qualité de la prestation demandée et aboutir aux résultats escomptés, le processus de cette étude a été ventilé autour de quatre phases :

- Phase 1: Dépouillement des données des questionnaires des enseignants du primaire et du collège en plus des questionnaires des directeurs du primaire et du collégial selon un masque de saisie élaboré par l'équipe de la DENF.
- Phase 2: Analyse des données collectées pour répondre aux objectifs attendus du programme. Le type d'analyse à appliquer aux données collectées dépend de la nature de l'indicateur utilisé (quantitatif/qualitatif, simple/composite/statique/dynamique...)
- Phase 3: Rédaction du rapport élaboré selon le canevas prescrit et remis à la DENF et à l'UNICEF pour validation.
- Phase 4: Validation du rapport et finalisation.

Enfin, il faut préciser que les contenus de ce rapport s'articulent autour de trois parties :

- Le contexte, objectifs, méthodologie de l'étude
- La présentation des résultats de l'étude
- Conclusion générale et recommandations

PARTIE 1 : CONTEXTE, OBJECTIFS, METHODOLOGIE DE L'ETUDE

1 Contexte de l'étude :

1.1 Vocation de l'étude :

L'amélioration des rendements internes du système éducatif marocain (SEM) constitue l'un des objectifs majeurs de la Charte Nationale d'Education et de Formation. Elle stipule, dans son article 27, que « tous les efforts seront déployés pour attirer les apprenants et faire en sorte que leur scolarité évolue de manière continue, durable et réussie, et que soient progressivement jugulés la déperdition, l'échec scolaire ou la poursuite factice ou intermittente des études. [...]»

Plus précisément, la Charte prévoit, dans son article 28c, que 90% des élèves inscrits en 1ère année du primaire doivent parvenir en fin d'école primaire à l'horizon 2005, 80% en fin de l'enseignement secondaire collégial à l'horizon 2008 et 60% en fin d'enseignement secondaire qualifiant à horizon 2011.

Aujourd'hui, les objectifs de la Charte, relatifs au rendement interne du système, n'ont pas été atteints.

Le redoublement et l'abandon scolaire touchent encore durement les élèves, et n'a pas connu de baisse significative sur la période 2006-2010.

Les taux de redoublement annuels sont ainsi élevés à tous les niveaux de l'enseignement. Ils ont enregistré au primaire une baisse de 15% entre 2006-2007 et 2009-2010 passant de 12,7% à 11,0%. Quant au secondaire collégial, les taux de redoublement ont enregistré une faible baisse de 0,6% entre 2006-2007 et 2009-2010 passant de 16,4% à 16,3%.

Les taux d'abandon du primaire ont accusé une baisse notable de 42,6% entre 2006-07 et 2009-10 passant de 5,4% à 3,1%. Au secondaire collégial, ces taux ont enregistré une baisse de 19,4% entre 2006-07 et 2009-10 passant de 13,4% à 12,0%.

Des mesures ont été prises pour atteindre ces objectifs, en l'occurrence, atténuer les phénomènes du redoublement et de l'abandon scolaire, telles que l'appui social : internat, bourse, restauration, transport scolaire, soutien socio-économique...et la mise en place de cellules de veille au niveau des établissements scolaires, ayant pour rôle l'identification des élèves en difficulté.

Ces cellules ont pour rôle d'une part, identifier les élèves qui souffrent de difficultés scolaires et qui sont par conséquent exposés à l'abandon, et d'autre part, concevoir et exécuter un programme d'actions en faveur des élèves en difficulté, comprenant la mise en place de soutien scolaire, de centres d'écoute et de soutien socio-économique.

Malgré ces mesures importantes, il reste beaucoup à faire pour améliorer la rétention des élèves. C'est pour cela que le Ministère de l'Education Nationale (MEN) a mis en place depuis 2009 un projet de lutte contre le redoublement et le décrochage scolaire (E1P5) dans le cadre d'un plan d'urgence (PU) pour éradiquer ce phénomène et atténuer sensiblement le redoublement.

Une lutte efficace contre le redoublement et le décrochage scolaire suppose :

- En amont, une parfaite connaissance de la situation des élèves afin de pouvoir détecter le plus tôt possible ceux qui rencontrent des difficultés scolaires et d'identifier les mesures les plus adaptées pour y remédier ;
- En aval, un soutien aux élèves en difficulté et un accompagnement efficace pour leur mise à niveau afin d'éviter qu'ils abandonnent l'école.

Des mesures de fond, articulées autour de ces deux axes clés, seront prises selon les dispositions suivantes :

- Le suivi personnalisé des élèves ;
- Le soutien pédagogique des élèves en difficultés ;
- Les sessions de mise à niveau pour lutter contre le redoublement.

L'efficacité de la mise en œuvre du projet E1P5 à travers l'implantation des 3 mesures exige un suivi rapproché du terrain et un accompagnement des intervenants.

Un dispositif de suivi de la mise en œuvre des mesures de ce projet a été mis en place pour assurer la remontée de l'information à partir des établissements scolaires et permet l'appréciation de l'état d'avancement de l'exécution du projet.

D'où l'initiative du MEN avec l'appui du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) pour mener une action d'accompagnement, d'encadrement des intervenants et de suivi-évaluation du projet E1P5 dans 3 Académies Régional d'Education et de Formation (AREF) parmi les 6 concernées par la coopération UNICEF.

Le présent travail a été entrepris pour tester ce dispositif de suivi/accompagnement du projet E1P5, mettre à la disposition des responsables les moyens d'une régulation et d'un pilotage adapté.

1.2 Justification de l'étude

L'efficacité de la mise en œuvre du projet E1P5 : «la lutte contre le redoublement et le décrochage scolaire» à travers ses 3 mesures (le **suivi personnalisé**, les **activités de soutien pédagogique** et les **sessions de mise à niveau**), exige un suivi rapproché du terrain et un accompagnement des intervenants.

A cet égard, des dispositifs de suivi de la mise en œuvre des mesures de ce projet ont été mis en place dans le Project Management Office (PMO) qui assure la remontée de l'information à partir des délégations et permet l'évaluation de l'état d'avancement de l'exécution du projet. Ce dernier dispositif permet un suivi des indicateurs quantitatifs.

Pour un suivi de proximité et un accompagnement des acteurs aux niveaux régional, provincial et des établissements scolaires, la Direction de l'Education Non Formelle (DENF) a conçu un dispositif de suivi qui peut appuyer le suivi mené à l'aide du PMO et qui, en plus, atteint d'autres aspects quantitatifs et des aspects qualitatifs de la mise en œuvre du projet E1P5.

La DENF, en collaboration avec l'UNICEF, compte également mener une action d'accompagnement, d'encadrement des intervenants et de suivi-évaluation du projet E1P5 dans 3 AREF parmi les 6 concernées par la coopération UNICEF.

Ceci constitue une action pilote pour tester le dispositif en question, mettre à la disposition des responsables les moyens d'une régulation et d'un pilotage adapté, permettre aux responsables d'encadrer efficacement les actions menées localement et offrir aux responsables l'occasion de mener des actions de proximité sur la base des indicateurs retenus.

1.3 Description du projet E1P5

Comme il a été précisé plus haut, l'amélioration du rendement interne du système éducatif marocain constitue l'une des préoccupations majeures de la Charte d'éducation et de formation.

Ainsi, le MEN a mis en place le PU qui comporte 25 projets, dont le projet E1P5 pour améliorer le rendement du système éducatif marocain. En effet, ce projet vise la réduction des déperditions, des abandons et de l'échec scolaire des élèves de manière à :

- Atteindre en 2014-2015, un taux d'achèvement du primaire de 90% sans redoublement, pour les enfants de la cohorte 2009-2010 ;
- Atteindre en 2017-2018, un taux d'achèvement du collège de 80% pour les élèves de la cohorte 2009-2010.

De ces deux objectifs découlent les objectifs opérationnels suivants :

- Contribuer à éradiquer l'abandon scolaire ;
- Contribuer à réduire le taux de redoublement à 2% au primaire en 2012/2013 ;
- Contribuer à réduire le taux de redoublement à 3% au collégial en 2012/2013 ;

Tableau 1 : Taux d'abandon et de redoublement cibles par le projet E1P5 durant la période 2009-2012

	cycle	2009	2010	2011	2012
Taux d'abandon	primaire	4,5%	3,5%	2,5%	-
	collège	11,0%	8,0%	5,0%	2%
Taux de redoublement	primaire	10.3%	7.5%	4.8%	2%
	collège	12.8%	9.5%	6.2%	3%

Mesures préconisées

Mesures 1 : Suivi personnalisé des élèves

Cette mesure a été mise en œuvre à travers la mise en place d'un dispositif de suivi individuel. A cet effet, les actions suivantes ont été réalisées :

- Continuation de la généralisation des cellules de veille dans les écoles primaires et création des cellules de veille dans les collèges ;
- L'élaboration du dispositif de suivi personnalisé des élèves ;
- Le développement d'une ingénierie de formation spécifique pour les cellules de veille pour les rendre opérationnelles ;
- L'institutionnalisation du suivi personnalisé des élèves ;

- L'impression et la diffusion du livret de suivi personnalisé des élèves et du guide d'utilisation ;
- La formation, sensibilisation et mobilisation des acteurs locaux ;
- Suivi et évaluation de la mise en œuvre du suivi personnalisé des élèves.

Mesures 2 : Soutien aux élèves en difficulté

Deux types de soutien pédagogique seront organisés afin d'opérationnaliser cette mesure au primaire, pour les matières suivantes :(l'arabe, le français et les mathématiques):

- Un soutien pédagogique intégré dans le processus d'enseignement-apprentissage ;
- Un soutien pédagogique organisé, selon les besoins, hors du temps scolaire hebdomadaire dans le cadre du projet d'établissement.

Quant au collège trois types de soutiens pédagogiques seront élaborés pour les mêmes matières:

- Un soutien pédagogique intégré dans le processus d'enseignement-apprentissage ;
- Un soutien pédagogique, selon les besoins et les attentes organisé hors du temps scolaire hebdomadaire dans le cadre du projet d'établissement ;
- Un soutien pédagogique, de 4 heures hebdomadaires, organisé hors du temps scolaire.

Mesures 3 : Sessions de mise à niveau pour lutter contre le redoublement

Les sessions de mise à niveau consistent à ouvrir les écoles et les collèges pendant la période des vacances pour accueillir les enfants qui rencontrent des difficultés au cours de leur processus de scolarisation afin d'améliorer leur niveau scolaire et leur éviter les redoublements.

Ces sessions de mise à niveau constituent une seconde chance pour les élèves à risques de décrocher ou de redoubler.

Modalités de mise en œuvre :

Les sessions de mise à niveaux sont de deux types :

Les sessions de soutien pour les élèves dans les niveaux de certification de fin de cycle (6^{ème} année primaire et 3^{ème} année collégiale). Cette session aura lieu au cours de la seconde semaine du mois de juin.

- **Les cycles d'enseignement ciblés** : le primaire et le collège ;
- **Les bénéficiaires** : les élèves de la 6^{ème} année du primaire et de la 3^{ème} année collégiale à hauteur de 10 % des bénéficiaires de soutien pédagogique ;
- **Les établissements scolaires** : qui enregistrent un taux élevé de redoublement.

Les sessions de rattrapage: la 1^{ère} session a lieu après l'examen de fin d'année, l'autre avant la rentrée scolaire, elles concernent les élèves admis mais qui ont besoin de cette mise à niveau à titre préventif pour éviter le redoublement scolaire.

- **Les cycles d'enseignement ciblés** : le primaire et le collège;

- **Les bénéficiaires** : les élèves des niveaux de la 1^{ère} à la 5^{ème} année du primaire et de la 1^{ème} et 2^{ème} année collégiale à hauteur de 10 % des bénéficiaires de soutien pédagogique ;
- **Les établissements scolaires** : qui enregistrent un taux élevé de redoublement.

1.4 Suivi du projet E1P5

Le suivi du projet E1P5 peut se réaliser sous plusieurs angles et mobilise des méthodologies distinctes, mais l'approche à laquelle nous nous référons ici développe une perspective externe et quantitative. Il s'agit concrètement de recueillir des éléments sur le fonctionnement du projet, sur les caractéristiques du public concerné.

La démarche méthodologique sous tendant le dispositif de suivi du projet **E1P5** s'articule par conséquent sur deux axes principaux:

- une approche factuelle : basée sur des données réelles fiables (statistiques scolaires, déperdition scolaire, cellule de veille, bénéficiaires de suivi personnalisé, du soutien scolaire et des sessions de mise à niveau...)
- Une approche systémique considère le système dans sa totalité ; elle se base sur un regard externe porté sur les résultats obtenus à partir des composantes du projet E1P5 et leurs interactions.

Pour toutes ces raisons, le dispositif du suivi recueille les informations puis les interprète et les analyse. par la suite .Il est donc conçu comme une démarche collective qui repose sur la mobilisation des acteurs aussi bien au niveau du recueil de l'information, qu'au niveau de l'interprétation et de la réappropriation des éléments issus de l'évaluation.

Le dispositif du suivi est constitué de grilles assurant la remontée des données quantitatives capables de réaliser un pronostic conséquent et de mesurer l'état d'avancement de la réalisation du projet. La proposition des grilles à tous les niveaux : local (établissement), provincial, (délégation) régional (AREF) et central (DENF) pour consolider les informations depuis l'établissement fréquenté jusqu'aux instances supérieures (AREF, DENF).

Il comporte 4 imprimés au niveau de l'établissement scolaire, 3 au niveau de la délégation, 3 au niveau de l'AREF et 3 au niveau national.

Tous les ans, le processus de fonctionnement du dispositif du suivi passe essentiellement par 2 phases :

Phase de diagnostic (tous les ans avant la fin du mois de décembre) :

Cette phase est caractérisée par la collecte de l'information sur :

- ✓ l'opérationnalisation des cellules de veille ;
- ✓ les déperditions scolaires ;
- ✓ le suivi personnalisé ;
- ✓ le soutien pédagogique ;
- ✓ les sessions de mise à niveau.

Phase d'évaluation (avant la fin du mois de juillet de chaque année) :

Cette phase est caractérisée par la collecte de l'information sur les réalisations en matière de:

- ✓ Les déperditions scolaires;
- ✓ Le suivi personnalisé;
- ✓ Le soutien pédagogique;
- ✓ Les sessions de mise à niveau.

2 Objectifs et résultats de l'étude

2.1 Objectifs de l'étude

Le but de cette étude est d'encadrer, d'accompagner les intervenants dans la mise en place du système du suivi du projet E1P5, d'apprécier leur capacité dans la mise en œuvre du projet et d'identifier des leviers de mise en place des mesures du projet et des difficultés relatives à leur implantation aux niveaux de : la gestion le suivi, et l'implication des acteurs).

Les objectifs de l'étude sont les suivants :

- Faire un état des lieux de la mise en œuvre de chacune des 2 mesures du projet étant donné que la troisième mesure n'est pas encore opérationnelle :
- En termes d'indicateurs du suivi (quantitatif et qualitatif) ,
- En termes de : points forts, points faibles, difficultés ; description des bonnes pratiques;
- Proposer des pistes d'amélioration de la mise en œuvre du suivi du projet.

2.2 Résultats attendus de l'étude

En lien avec les objectifs de l'étude, les résultats attendus sont :

✓ Résultat 1

Un état des lieux de la mise en œuvre de chacune des 2 mesures du projet (en termes d'indicateurs de suivi (quantitatif et qualitatif)) ;

✓ Résultat 2

Un état des lieux de la mise en œuvre de chacune des 2 mesures du projet (en termes de points forts, points faibles, difficultés ; description des bonnes pratiques) ;

✓ Résultat 3

Des mesures adaptées pour améliorer le rendement et maintenir/perpétuer l'efficacité du projet sont explicitées et détaillées.

3 Approche méthodologique de réalisation de l'étude

L'atteinte des objectifs précités, implique la mise en œuvre d'une démarche méthodologique adaptée et pertinente.

D'une part deux approches complémentaires sont retenues:

- Une approche quantitative ;
- Une approche qualitative.

La première est utilisée pour atteindre une partie de l'objectif 1 elle permet de cerner la description quantitative de la mise en œuvre de chacune des 2 mesures du projet

E1P5 dans les zones ciblées. Alors que la seconde, est choisie pour atteindre une partie de l'objectif 1 et l'objectif 2 en étudiant et en explicitant les points forts, les points faibles, les difficultés et la description des bonnes pratiques, ainsi que les solutions à proposer pour améliorer le rendement et l'efficacité du projet E1P5.

D'autre part, la mise en place d'un nouveau dispositif de suivi du projet, requière le recours à une approche de médiation et de proximité et surtout une approche participative. Cette dernière consiste à accompagner, impliquer et faire contribuer tous les acteurs dans l'exécution du projet E1P5, ce qui permet de les amener à prendre connaissance de la stratégie de la mise en œuvre du projet, à identifier les contraintes rencontrées et à rechercher des solutions pour leur dépassement.

Cette opportunité d'accompagnement permet également de développer chez tous les intervenants les compétences de veille éducative pour anticiper la survenue de l'abandon scolaire et développer l'esprit de la recherche des solutions pour les élèves en difficulté. En somme il s'agit d'introduire dans le système un dispositif d'audit interne, dans le but de l'amélioration en continu du système pour éradiquer les abandons et l'échec scolaire.

3.1 Population cible

3.1.1 Couverture géographique de l'étude

L'étude couvre trois Académies Régionales d'Education et de formation (AREF) et 9 délégations provinciales qui en relèvent concernées par le programme UNICEF. Il s'agit en l'occurrence des régions de l'Oriental, de Marrakech Tensift Al Haouz et de Sous Massa Draa (Voir tableau ci-dessous).

Tableau 2 : Régions, délégations et établissements scolaires ciblés par l'étude

académie	Délégations	le total des établissements		Les établissements ciblés	
		primaire	collégial	primaire	collégial
SOUS MASSA DRAA (SMD)	TIZNIT	179	32	13	4
	INEZGANE	81	25	8	3
	TAROUDANT	269	27	20	3
MARRAKECH TENSIFT AL HAOUZ (MTH)	CHICHAOUA	159	12	11	2
	ESSAOUIRA	152	23	11	3
	AL HAOUZ	156	20	11	2
L'ORIENTAL (RO)	OUJDA	105	28	7	3
	NADOR	188	36	12	4
	BERKANE	69	18	5	2
TOTAL		1358	221	98	26

Au total 98 écoles primaires et 26 collèges sont ciblés par l'étude. Le choix de ces établissements de l'échantillon est fait à deux (2) niveaux :

Niveau 1 : la sélection des délégations des six AREF couvertes par le programme UNICEF. Ce choix est fondé sur des critères objectifs tels que l'ampleur des déperditions scolaires : 3 AREF et 9 délégations sont retenues;

Niveau 2 : le choix des établissements au sein des délégations sélectionnées au niveau 1 s'effectue selon des critères cités ci-dessous, 124 établissements scolaires sont retenus.

Le nombre d'établissements de l'échantillon est construit sur la base d'un taux de sondage compris entre 6 à 10% pour le primaire et 10 à 17% pour le secondaire

collégial. La répartition des établissements de l'échantillon par cycle et AREF et délégation est donnée dans le tableau précité.

Critère de choix des établissements de l'étude :

Définition des critères de choix des établissements de l'échantillon pour toucher la variété des situations des écoles.

- Le milieu	Rural/périurbain/urbain selon le poids de chaque milieu ;
- La taille	petite/moyenne/grande ;
- L'organisation pédagogique	Multi niveaux, niveau simple, organisation fonctionnelle ;
- Le taux d'abandon	Niveau d'abandon : bas, moyen, élevé ;
- Le taux de redoublement	Niveau de redoublement : bas moyen, élevé

3.1.2 Catégories de populations consultées

Dans ces zones, l'étude se déroule auprès des acteurs impliqués dans les écoles et les collèges, à savoir: les enseignants, les directeurs des établissements scolaires et les cellules de veille qui gèrent le projet E1P5 sur le terrain.

Les différents intervenants et partenaires, pour la préparation et la réalisation de cette étude ont été mobilisés, les directeurs et les cellules de veille des écoles primaires et des collèges sont chargés de superviser l'étude et de la mettre en œuvre. De plus la participation des enseignants en tant qu'acteurs principaux dans les écoles et dans les collèges, va contribuer également à cette étude de façon efficace et efficiente, ce qui va permettre de tirer profit de leur expérience sur le terrain.

3.2 Description des outils de collecte des données

Pour répondre aux objectifs de l'étude, et en prenant en compte la concrétisation de l'approche méthodologique adoptée et l'assurance d'une collecte de données fiables, trois instruments sont élaborés et utilisés de manière complémentaire : le dispositif de suivi, les questionnaires et les TGN (technique de groupe nominale).

L'état des lieux du projet E1P5 s'articule autour des axes de l'étude: les points forts et les points faibles de mise en œuvre, les difficultés et la description des bonnes pratiques ; les instruments d'investigation sont comme suit:

- Le dispositif de suivi : des grilles de collectes de données quantitatives ;
- les questionnaires écrits sont adressés aux enseignants et aux directeurs des établissements ;
- la TGN (technique de groupe nominale). Ils permettent d'approfondir les aspects qualitatifs de mise en œuvre du projet en mettant l'accent sur les difficultés rencontrées et les mesures à prendre pour les dépasser.

Dans cet ordre d'idée de l'approche qualitative et afin de s'assurer de la bonne mise en œuvre du projet nous avons mené une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon d'enseignants (5 enseignants par école primaire et 3 par collège soit 568 enseignants et enseignantes.

Un autre questionnaire relevant des mêmes items a été adressés à 98 directeurs d'écoles et 26 directeurs des collèges.

A travers les items du questionnaire nous avons collecté des informations en vue d'évaluer l'exploitation du livret de suivi de l'élève (renseignement, modalité d'exploitation, efficacité,...) et les activités du soutien pédagogique (réalisation, mode d'organisation, pratiques).

La remontée des données quantitatives a été assurée par les outils utilisés et qui contenaient des indicateurs de diagnostic quantitatifs capables de réaliser un constat conséquent et de mesurer l'état d'avancement du projet.

Pour une consolidation du système d'information de suivi des élèves depuis l'établissement fréquenté jusqu'aux instances supérieures (AREF, DENF), il a fallu s'assurer que la chaîne des opérations amplement décrites dans le guide de suivi se déroule conformément aux procédures et que chaque partie s'acquitte de ses tâches en respectant les principes du système.

Le volet qualitatif revêt toute son importance grâce à la nature de la thématique, à cet effet nous avons effectué des TGN avec les directeurs, les inspecteurs (pédagogiques et les cadres d'orientation), les surveillants généraux et les membres des cellules de veille, afin de compléter les données qualitatives déjà traitées dans les questionnaires, à savoir :

- La fonctionnalité (pertinence, efficacité et fluidité du reporting) du dispositif du suivi du projet E1P5 ;
- Le degré de coordination entre les différents intervenants dans la mise en œuvre du projet E1P5 ;
- Le degré d'implication des enseignants dans la mise en œuvre du projet E1P5 ;
- Le degré d'implication des directeurs dans la mise en œuvre du projet E1P5 ;
- Le degré d'implication des inspecteurs dans la mise en œuvre du projet E1P5 ;
- Les points forts et les points faibles de la mise en œuvre des mesures du projet E1P5.

3.2.1 Structure des questionnaires et de la TGN

Avant d'élaborer les grilles de collecte de données quantitatives et les questionnaires, une première analyse des données disponibles concernant le suivi du projet E1P5 a été effectuée et a montré que ces données étaient incomplètes. Aussi, sans négliger les données disponibles, et dans le but de les compléter pour répondre aux objectifs de l'étude, des questions très précises sont-elles posées.

- Dispositif de suivi sur le terrain: les grilles de collectes de données quantitatives

- Trois grilles au niveau de l'établissement scolaire : une grille pour l'état des lieux de l'établissement relative à l'abandon scolaire, au redoublement scolaire, au non réinscription, au suivi personnalisé, au soutien pédagogique et aux sessions de mise à niveau. Les deux grilles restantes renseignent sur l'évaluation des résultats obtenus par l'établissement scolaire;
- Trois grilles au niveau de la délégation : c'est la consolidation des grilles des établissements scolaires relevant de la délégation;
- Trois grilles au niveau de l'AREF (Académie régionale): c'est la consolidation des grilles des délégations provinciales relevant de l'AREF.

- **Un questionnaire pour les enseignants**

Le questionnaire adressé aux enseignants du primaire et du collège est constitué de 2 parties, la première sur le suivi personnalisé et contient 5 questions et la seconde sur le soutien pédagogique et renferme 7 questions, chaque question est détaillée en sous questions.

Les thèmes traités dans le questionnaire des enseignants primaire et collège se résument ainsi:

- **Fiche signalétique de l'enseignant;**
- Disponibilité du guide du suivi personnalisé ;
- Difficultés de remplir le livret du suivi personnalisé ;
- Difficultés du suivi personnalisé ;
- Impact du suivi personnalisé sur l'amélioration de l'apprentissage des élèves ;
- Identification des élèves qui ont besoin du soutien pédagogique et information de l'administration et de la cellule de veille;
- Préparation des activités de soutien pédagogique en amont pour les élèves en difficultés;
- Exécution des activités de soutien pédagogique pour les élèves en difficultés ;
- Type d'organisation des activités de soutien pédagogique;
- Difficultés de mener à bien les activités de soutien pédagogique sur les plans de la préparation, la planification et l'exécution;
- Difficultés de coordination des activités de soutien entre les intervenants;
- Impact du soutien pédagogique sur l'amélioration de l'apprentissage des élèves.

- **Un questionnaire pour les directeurs des établissements scolaire**

Ledit questionnaire est constitué de 2 parties (le suivi personnalisé et le soutien pédagogique) la première renferme 7 questions et la seconde 8 ; chaque question est déclinée en sous questions.

Les points traités dans le questionnaire pour les directeurs des établissements scolaires se résument ainsi:

Les thèmes traités dans le questionnaire sont :

- Fiche signalétique relative au directeur de l'établissement;
- Indications pour les enseignants sur les documents relatifs à l'opérationnalisation du suivi personnalisé et la mise en œuvre;
- Étude du sujet de suivi personnalisé lors des réunions;
- Organisation des réunions par la cellule de veille;
- Contraintes en matière de coordination des tâches des membres des cellules de veille;
- Difficultés en matière de respect des délais fixés pour l'opération de suivi;
- Difficultés de la gestion de l'opération du suivi personnalisé (préserver le livret du suivi, le remettre aux enseignants au temps adéquat fixé par le guide du suivi personnalisé, le récupérer après son utilisation, et contrôler le contenu du livret de suivi;

- Exploitation du livret du suivi en matière de remédiation aux difficultés relatives à la santé, au social et à la pédagogie que rencontrent les élèves;
- Élaboration des listes des élèves en difficultés ;
- Conception d'un plan d'action en matière de soutien pédagogique sur la base du livret de suivi ;
- Validation du plan d'action en matière de soutien pédagogique ;
- Types d'organisation des activités de soutien pédagogique;
- Élaboration de l'emploi du temps du soutien pédagogique ;
- Information de l'inspecteur pédagogique sur l'emploi du temps pour encadrer et accomplir le suivi des activités soutien pédagogique ;
- Difficultés d'élaborer des rapports sur la base des plans d'action du soutien pédagogique ainsi que sur les suggestions de la cellule de veille et les contraintes de leur envoi aux départements concernés ;
- Difficultés de coordonner les tâches de tous les intervenants en matière de soutien pédagogique.

3.2.2 Structure de la TGN

Composé de 5 grandes questions, détaillées en questions plus fines, il traite des thèmes suivants:

- Mise en place du dispositif de suivi personnalisé ;
- Mise en place du dispositif de soutien pédagogique ;
- Fonctionnalité des dispositifs;
- Coordination entre intervenants;
- Implication des intervenants.

Tableau 3 : Récapitulatif des instruments de cueillette de données

INSTRUMENTS	OBJECTIFS	POPULATION CIBLE	CORPUS
Grilles de la collecte des données quantitatives	Recueillir les données statistiques quantitatives (déperdition scolaire, suivi, soutien)	les établissements scolaires, les délégations et les AREF	- 3 AREF ; - 9 délégations, - 98 écoles et 26 collèges
Questionnaires	Recueillir les informations concernant : - les données relatives au suivi personnalisé et au soutien pédagogique; - les données qualitatives en rapport avec la fonctionnalité du projet et le degré d'implication des intervenants.	- Enseignants - Directeurs des établissements	- 490 Enseignants du primaire et 78 du collège - 98 directeurs du primaire et 26 du collégial
TGN	Approfondir les informations recueillies dans les questionnaires sur le suivi personnalisé et le soutien pédagogique.	- Enseignants - Directeurs des établissements - Inspecteurs pédagogiques - Surveillants généraux - Chefs de projet E1P5	- 12 enseignants - 6 directeurs - 4 inspecteurs pédagogiques - 2 surveillants généraux - 6 chefs de projet E1P5

3.3 Supervision et mise en œuvre de l'étude

La mise en œuvre de l'étude repose sur la création des entités au niveau de l'école, de la délégation, de l'académie et au niveau central. Ces entités sont responsables du déroulement et de la réalisation de ladite étude.

La supervision et la mise en œuvre de l'étude aux niveaux des trois AREF, des 9 délégations et des 124 établissements scolaires sont assurées par:

- ✓ Le directeur et un membre de la cellule de veille ;
- ✓ La délégation : le chef du projet E1P5 et le point focal de l'UNICEF ;
- ✓ La région : le chef du projet E1P5 et le point focal de l'UNICEF.
- ✓ Le central : une équipe de 3 personnes de la DENF.

Tableau 4 : Entités responsables du déroulement et réalisation de l'étude

AREF		Chef de projet E1P5	Point focal UNICEF	Primaire		Collégial	
				directeur de l'établissement	Membre de la cellule de veille	directeur de l'établissement	Membre de la cellule de veille
SOUS MASSA DRAA	AREF	1	1				
	TIZNIT	1	1	13	13	4	4
	INEZGANE	1	1	8	8	3	3
	TAROUDANT	1	1	20	20	3	3
MARRAKECH TENSIFT AL HAOUZ	AREF	1	1				
	CHICHAOUA	1	1	11	11	2	2
	ESSAOUIRA	1	1	11	11	3	3
	AL HAOUZ	1	1	11	11	2	2
L'ORIENTAL	AREF	1	1				
	OUIJDA	1	1	7	7	3	3
	NADOR	1	1	12	12	4	4
	BERKANE	1	1	5	5	2	2
TOTAL		12	12	196	196	26	26

Les tâches de ces intervenants dans l'étude consistaient en :

- La mise en place du système de suivi du projet E1P5 dans chaque école et collège cible ;
- La collecte des données est assurée par des grilles aux niveaux local (établissement), provincial (délégation), régional (AREF) et central (DENF) par le département responsable du pilotage du projet ;
- L'exploitation des données collectées au niveau de chaque :
 - ✓ école et collège ;
 - ✓ délégation ;
 - ✓ AREF.
- Mener une enquête par le biais du questionnaire auprès d'un échantillon d'enseignants (5 enseignants par école primaire et 3 par collège soit 568 enseignantes et enseignants ;

- Distribuer les questionnaires pour avoir les informations d'ordre évaluatif sur le livret de suivi de l'élève (entre autres son efficacité, le niveau et le degré de son exploitation...) et sur les activités du soutien pédagogique ;

La consultation des opinions d'un groupe des directeurs, les inspecteurs (pédagogiques et d'orientation) et les membres des cellules de veille a été réalisée au niveau régional par l'encadrement d'une équipe centrale.

3.4 Analyse des données collectées :

Le type d'analyse des données collectées adopté dépend de la nature de l'indicateur utilisé (quantitatif/qualitatif, simple/composite/ statique/dynamique...)

Ainsi les données quantitatives ont fait l'objet d'analyse statistique descriptive (en termes d'effectifs, de fréquences et de taux) en respectant le cadre global et l'objectif visé de la présente étude; quant aux données qualitatives en l'occurrence les propos recueillis à travers les questionnaires et la TGN, elles étaient soumises à l'analyse de contenu thématique.

4 Déroulement de l'étude

La réalisation de l'étude est faite en deux étapes: une première étape d'élaboration et de réajustement et de validation du cadrage de l'étude et des outils d'investigation et une deuxième étape de déploiement de l'étude dans le terrain pour la collecte de données et l'accompagnement de la population cible et de réalisation de l'étude.

4.1 Elaboration, réajustement et validation du cadrage de l'étude et des outils d'investigation

L'entité au niveau central (DENF) chargée de l'étude a élaboré un protocole global de l'étude sous forme d'un document de référence qui comprenant :

- Une note méthodologique qui sert de cadrage de l'étude ;
- Une proposition de chronogramme de réalisation ;
- Les outils méthodologiques.

En vue de réajuster et de valider cette plateforme, un atelier de lancement de l'étude a été organisé les 8 et 9 mars 2011, au siège de l'association Hadaf. 30 cadres des régions et délégations cibles ont participé à cet atelier. Ces cadres constituent les entités qui seront responsables du déroulement et réalisation de ladite étude, de la formation et de l'encadrement des équipes locales sur le terrain.

Cet atelier de lancement a traité les points suivants:

- La présentation du contexte, des objectifs et de l'approche méthodologique de mise en œuvre de l'étude ;
- La discussion, le réajustement et la validation des outils de réalisation de l'étude ;
- Le partage de l'existant, et la production d'autres instruments visant le volet qualitatif ;
- La planification de la réalisation de l'étude.

4.2 Déploiement de l'étude aux niveaux régional, provincial et local

La réalisation de l'étude a eu lieu sur le terrain au cours de la période incluse entre le 1 avril et le 30 juillet 2011. Elle a mobilisé 24 enquêteurs. Elle s'est effectuée en cinq phases essentielles :

- **la première phase** a consisté en l'organisation d'un atelier de lancement au niveau de chacune des 9 délégations. Une formation et encadrement ont été organisés au profit de 112 directeurs des établissements scolaires (dont 89 directeurs d'écoles primaire) et 224 membres de cellules de veille dont 178 du primaire. Ces derniers ont été formés sur la stratégie de mise en œuvre du projet E1P5, tous les aspects méthodologiques de l'étude ont été discutés et ils ont validé les instruments de l'étude, dans le but les maîtriser;
- **la deuxième phase** a consisté en l'organisation d'une journée d'information, de formation et de mise en place du dispositif du suivi personnalisé au niveau de chacune des 112 établissements scolaires (124 établissements au départ). Une formation et un encadrement ont été organisés au profit de 2240 enseignants dont 876 enseignants au collège. Ces derniers ont été formés sur la stratégie de mise en œuvre du projet E1P5, tous les aspects méthodologiques de l'étude ont été discutés et on a validé les instruments de l'étude, afin but les maîtriser.

Tableau 5 : Nombre d'enseignants formés, sensibilisés et mobilisés sur l'E1P5

AREF		Enseignants primaire	Enseignants collégial
SOUS MASSA DRAA	TIZNIT	113	67
	INEZGANE	76	34
	TAROUDANT	137	83
	TOTAL	326	184
MARRAKECH TENSIFT AL HAOUZ	CHICHAOUA	81	185
	ESSAOUIRA	222	104
	AL HAOUZ	134	196
	TOTAL	437	485
L'ORIENTAL TOTAL	OUJDA	301	67
	NADOR	96	57
	BERKANE	204	83
	TOTAL	556	207
TOTAL		1364	876

- **la troisième phase** a consisté au remplissage des grilles de collectes de données quantitatives (grilles de diagnostic) au niveau des établissements scolaires, des délégations et des académies régionales;
- **la quatrième phase** a consisté à :
 - remplir des grilles de collectes de données quantitatives (grilles d'évaluation) au niveau des établissements scolaires, des délégations et des académies régionales ;
 - distribuer des questionnaires à **568** enseignants et à **124** directeurs, comme le montre le tableau suivant :

Tableau 6 : Nombre de questionnaires distribués sur les enseignants

académie	Délégations	nb total d'établissements		nb d'enseignants questionnés	
		primaire	collégial	primaire	collégial
SOUS MASSA DRAA	TIZNIT	13	4	65	12
	INEZGANE	8	3	40	9
	TAROUDANT	20	3	100	9
	TOTAL	41	10	205	30
MARRAKECH TENSIFT AL HAOUZ	CHICHAOUA	11	2	55	6
	ESSAOUIRA	11	3	55	9
	AL HAOUZ	11	2	55	6
	TOTAL	33	7	165	21
L'ORIENTAL	OUJDA	7	3	35	9
	NADOR	12	4	60	12
	BERKANE	5	2	25	6
	TOTAL	24	9	120	27
TOTAL		98	26	490	78

- **la cinquième phase** a consisté à organiser une TGN à la délégation de Chichaoua, et ce pour approfondir les aspects qualitatifs de mise en œuvre du projet.



PARTIE 2 :

PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ETUDE



5 Analyse quantitative des données

5.1 Questionnaires et grilles de collecte de données

5.1.1 Grilles de collecte de données

Sur les 124 établissements scolaires touchés par l'étude dans trois régions, 112 ont rempli les grilles de collecte des données (diagnostic et évaluation) et ont participé à la réalisation de cette étude de suivi et d'accompagnement, soit un taux de 90 % du nombre total des établissements ciblés au départ.

5.1.2 Questionnaires

- sur 490 questionnaires distribués aux enseignants du primaire, 392 recueillis (80%) ;
- sur 78 questionnaires distribués aux enseignants du collégial, 78 recueillis (100%) ;
- Sur 98 questionnaires distribués aux directeurs du primaire, 89 recueillis (91%) ;
- Sur 26 questionnaires distribués aux directeurs du collégial, 23 recueillis (88%).

5.2 Effectif d'élèves des sites de l'étude

Le nombre d'élèves des établissements cibles a atteint 52 113 dont 46 % des filles, le tableau suivant indique la répartition de ce nombre par cycle :

- Primaire : 35 621 dont 48% filles ;
- Collégial : 16 492 dont 42% filles.

Tableau 7 : Répartition du nombre des élèves par cycle, sexe et milieu

Délégation	primaire									collégial									
	Filles			Garçons			TOTAL			Filles			Garçons			TOTAL			
	U	R	T	U	R	T	U	R	T	U	R	T	U	R	T	U	R	T	
oriental	Oujda	1397	296	1693	977	295	1272	2374	591	2965	1224	84	1308	1331	74	1405	2555	158	2713
	Berkane	0	757	757		941	941	0	1698	1698		211	211		409	409	0	620	620
	Nador	721	970	1691	695	1101	1796	1416	2071	3487	555	118	673	777	190	967	1332	308	1640
	Total oriental	2118	2023	4141	1672	2337	4009	3790	4360	8150	1779	413	2192	2108	673	2781	3887	1086	4973
sous massa Draa	Taroudant	120	439	559	340	658	998	460	1097	1557	119	135	254	150	175	325	269	310	579
	Inezgane	1595	3191	4786	1051	2101	3152	2646	5292	7938	434	868	1302	487	975	1462	921	1843	2764
	Tiznit	708	783	1491	745	803	1548	1453	1586	3039	611	1222	1833	1081	2162	3243	1692	3384	5076
	Total Sous Massa	2423	4413	6836	2136	3562	5698	4559	7975	12534	1164	2225	3389	1718	3312	5030	2882	5537	8419
Marrakech Tensift Al Haouz	Al Haouz	559	2145	2704	998	3420	4418	1557	5565	7122		511	511		341	341	0	852	852
	Chichaoua		746	746		1513	1513	0	2259	2259		657	657		775	775	0	1432	1432
	Essaouira	476	2142	2618	534	2404	2938	1010	4546	5556		220	220		596	596	0	816	816
	Total Marrakech	1035	5033	6068	1532	7337	8869	2567	12370	14937	0	1388	1388	0	1712	1712	0	3100	3100
total	5576	11469	17045	5340	13236	18576	10916	24705	35621	2943	4026	6969	3826	5697	9523	6769	9723	1649	2

Au milieu rural le nombre d'élèves a atteint 34426 soit environ 66 % du nombre total des élèves, c'est ce qui justifie l'intérêt accordé à ce milieu. Comparé au milieu urbain il enregistre un retard considérable en matière d'indicateurs de scolarisation.

5.3 Couverture des établissements scolaires cibles par les cellules de veille

La cellule de veille a été créée pour résoudre/pallier à la problématique de l'abandon scolaire et travaille en parfaite collaboration avec les conseils de classe et d'autres partenaires socio-éducatifs. Elle a pour tâche de mettre en place des initiatives à caractère préventif afin d'éviter ou d'écarter les facteurs qui constituent une menace ou une entrave à la scolarité régulière et apporter également des solutions adéquates.

Ces actions conjuguées et convergentes contribuent à :

- l'opérationnalisation de la loi sur l'obligation scolaire ;
- l'amélioration des acquisitions des élèves ;
- la lutte contre l'abandon scolaire.

Dans sa composition actuelle la cellule de veille se compose du directeur de l'école, des instituteurs, des inspecteurs de la circonscription; des conseillers en orientation, de la coopérative scolaire, de l'APTE, les associations du quartier, des élus de la commune...Elle travaille en parfaite collaboration avec les organes institutionnels de l'école.

La lecture du tableau 8, permet de constater que, le nombre d'établissements ciblés par l'étude s'élève à 112, les collèges représentent environ 21 % de l'échantillon.

Toutes les écoles primaires et les collèges ciblés par l'étude sont dotés de cellules de veille.

Tableau 8 : Couverture des établissements scolaires ciblés par les cellules de veille par milieu et cycle

AREF	Délégations		Primaire			collégial		
			urbain	rural	total	urbain	rural	total
Oriental	Oujda	Nombre d'établissements scolaires ciblés	5	2	7	2	1	3
		% de couverture	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Berkane	Nombre d'établissements scolaires ciblés		5	5		2	2
		% de couverture	100%	100%			100%	100%
	Nador	Nombre d'établissements scolaires ciblés	4	5	9	2	1	3
		% de couverture	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	total	Nombre d'établissements scolaires ciblés	9	12	21	4	4	8
		% de couverture	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Sous Massa Draa	Taroudant	Nombre d'établissements scolaires ciblés	3	13	16	1	1	2
		% de couverture	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Inezgane	Nombre d'établissements scolaires ciblés	3	6	9	1	2	3
		% de couverture	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Tiznit	Nombre d'établissements scolaires ciblés	3	7	10	1	2	3
		% de couverture	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	total	Nombre d'établissements scolaires ciblés	9	26	35	3	5	8
		% de couverture	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Marrakech Tensift Al Haouz	Chichaoua	Nombre d'établissements scolaires ciblés		11	11		2	2
		% de couverture		100%	100%		100%	100%
	Al Haouz	Nombre d'établissements scolaires ciblés		11	11	0	2	2
		% de couverture		100%	100%		100%	100%
	Essaouira	Nombre d'établissements scolaires ciblés	4	7	11	0	3	3
		% de couverture	100%	100%	100%		100%	100%
	total	Nombre d'établissements scolaires ciblés	4	29	33	0	7	7
		% de couverture	100%	100%	100%	100%	100%	100%
TOTAL	Nombre d'établissements scolaires ciblés	22	67	89	7	16	23	
	% de couverture	100%	100%	100%	100%	100%	100%	

Même si le taux de couverture des établissements scolaires par les cellules de veille a atteint 100 %, leur opérationnalisation connaît des disparités selon les établissements. Certaines sont opérationnelles, d'autres le sont à moitié ou ne le sont pas. Nous pouvons avancer certains indicateurs qui indiquent le degré d'opérationnalisation de ces cellules. Par conséquent, les données collectées auprès des directeurs des établissements scolaires révèlent que :

- **67 %** des cellules de veille au primaire organisent des réunions régulières pour discuter le contenu du livret de suivi personnalisé des élèves, ce taux atteint 70% au secondaire collégial ;
- **79 %** des cellules de veille au primaire élaborent les listes des élèves en difficultés qui ont besoin de soutien pédagogique, ce taux atteint 74% au secondaire collégial ;

- **56 %** des cellules de veille au primaire élaborent leur plan d'action en matière de soutien pédagogique, ce taux s'élève à 65% au secondaire collégial.

Le détail sera fourni dans la partie réservée au volet qualitatif (de l'étude) sur les activités des cellules de veille en matière de veille éducative et qui montrent le degré de leur opérationnalisation.

5.4 Abandon scolaire

Gaston Mialaret définit l'abandon scolaire comme suit : il s'agit des effectifs qui sortent du système scolaire avant d'avoir achevé avec succès le cycle d'étude qui ont commencé¹.

(K. Tber, 1981)² propose une typologie des abandons du système sur la base de la notion "d'échec scolaire". Ainsi K. Tber distingue dans la catégorie des abandons:

- Les élèves qui quittent le système " volontairement" et "sans échec";
- Les élèves qui quittent le système en" situation d'échec".

Dans cette catégorie on distingue entre:

- Ceux qui sont éliminés officiellement, quand ils ont consommé les années de réserves autorisées ou quand ils ont dépassé l'âge réglementaire ;
- Ceux qui, à la suite de l'échec et pour ne pas être contraints à redoubler la même classe, décident d'abandonner leurs études.

Au Maroc, l'abandon scolaire est appréhendé selon les statistiques scolaire par :

- L'abandon en cours d'année et les élèves non réinscrits qui fait référence à un départ volontaire;
- L'abandon en fin de l'année qui renvoie à un abandon en situation d'échec.

Les élèves susceptibles d'abandonner l'école, selon la littérature en matière de didactique et de pédagogie, présentent un ensemble de caractéristiques individuelles, relationnelles ou sociales. Les difficultés d'apprentissage et les troubles du comportement constituent les facteurs personnels les plus déterminants. Les élèves candidats à l'abandon scolaire présentent, des résultats scolaires peu satisfaisants, une baisse de l'attention en classe, des taux d'absentéisme élevés, baisse de la participation aux activités de la classe, etc.

La littérature indique que ceux qui abandonnent l'école montrent beaucoup de lacunes dans leurs habiletés sociales et donc leurs interactions avec autrui. Leurs rapports se concentrent sur les aspects conflictuels, irritation, hostilité et intimidation.

Le milieu familial est un autre facteur explicatif du phénomène. Le rôle déterminant des parents relativement au risque d'abandon scolaire est bien documenté dans les écrits. Les résultats de nombreux travaux permettent d'affirmer qu'un faible encadrement parental, un manque d'engagement dans les activités scolaires ont une influence directe sur le risque que l'enfant quitte l'école.

¹- Gaston Mialaret : Vocabulaire de l'éducation ; Ed PUF ; cité par Omar Jebbari et al : Quelques causes de l'abandon scolaire au premier cycle de l'enseignement fondamental en milieu rural : cas de deux communes rurales; mémoire pour obtention de diplôme de conseiller en orientation; COPE; 1993; p21.

²- Khadija Tber : la déperdition scolaire dans une école primaire publique au Maroc : variables pédagogiques, éducatives et formation des maîtres ; Thèse de doctorat du 3ème cycle ; université de Bordeaux II ; Section des sciences de l'éducation ; p p11-12 ; 1981.

Selon une recherche de l'UNESCO (Education pour tous : exigence de qualité, 2004), le taux d'abandon scolaire au Maroc est parmi les plus haut dans tous les pays Arabes et il est classé second en se limitant à l'ensemble des pays du Maghreb, après le taux de la Mauritanie.

Le PNUD, dans le rapport national 2005, rapporte que le taux des filles scolarisées est nettement inférieur à celui des garçons. Par ailleurs, l'abandon scolaire enregistre des taux élevés, parmi les filles, surtout quand il s'agit des zones rurales. Néanmoins, et selon le même rapport la Charte nationale de l'éducation et de la formation, renforcée par le Plan d'Urgence, a permis une amélioration de la scolarisation des enfants, une meilleure parité des sexes au primaire et une diminution notable du taux d'analphabétisme.

Dans ce contexte on peut dire que les améliorations sont possibles quand on y met la volonté de réussir. L'école, certes est responsable d'un certain nombre d'enfants qui sont éliminés sans les munir d'un enseignement de base auquel ils ont droit. Néanmoins, elle n'est pas responsable des enfants qui abandonnent "volontairement" et "sans échec"³. Les causes d'abandon de ces derniers sont extérieures à la sphère d'intervention de l'école qui ne possède pas de moyens pour les réduire ou les éliminer.

Au Maroc, l'abandon scolaire est appréhendé selon les statistiques scolaire par :

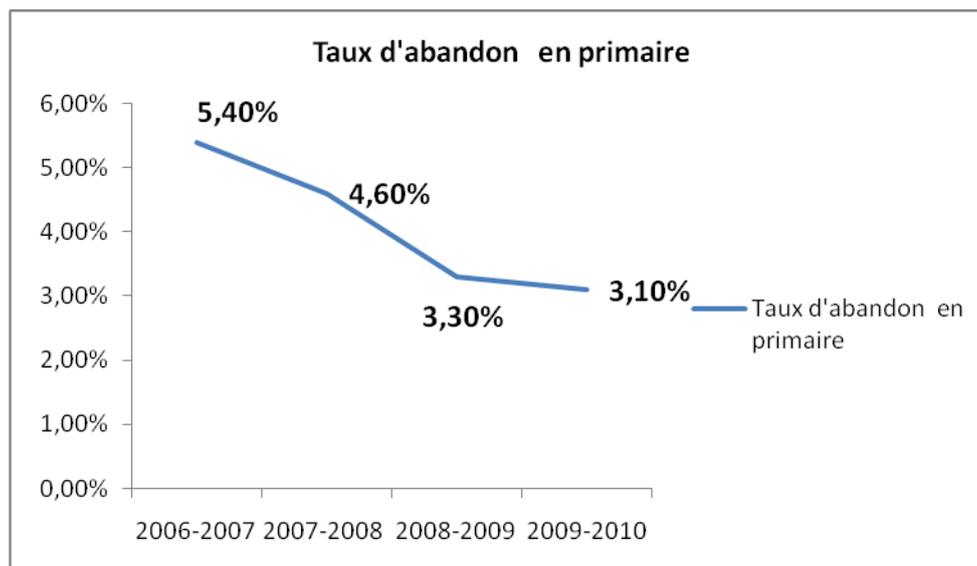
- **L'abandon en cours d'année et les élèves non réinscrits qui fait référence à un départ volontaire ;**
- **L'abandon en fin de l'année qui renvoie à un abandon en situation d'échec.**

Nous soulignons que le Maroc a consenti beaucoup d'efforts et a obtenu des résultats très encourageants en termes de taux de scolarisation, d'égalité entre filles et garçons et de réduction des échecs et des abandons scolaires.

5.4.1 Analyse globale des taux d'abandon

Comme le montre le Graphique 1, au niveau national, les taux d'abandon du primaire ont accusé une baisse notable de 42,6% entre 2006-07 et 2009-10 passant de 5,4% à 3,1%.

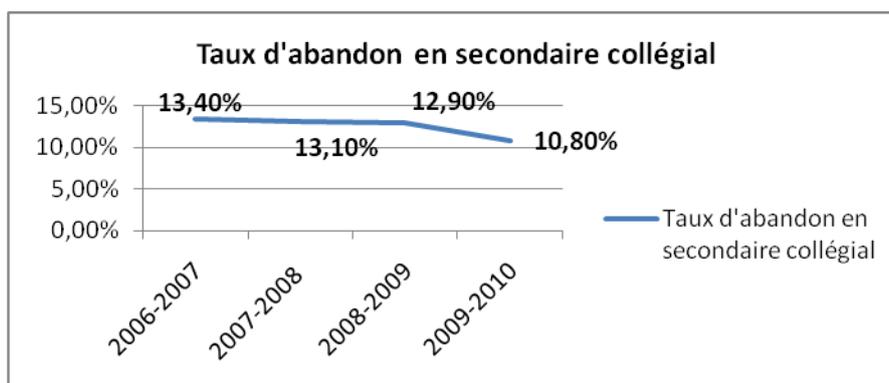
Graphique 1 : Evolution des taux d'abandon au primaire au niveau national 2006-2010



3- K. Tber; ibidem; p11.

Au secondaire collégial, ces taux ont enregistré une baisse de 19,4% entre 2006-07 et 2009-10 passant de 13,4% à 12,0%. (Graphique 2).

Graphique 2 : Evolution des taux d'abandon en secondaire collégial au niveau national 2006-2010



On constate que ce sont les efforts conjugués, consentis par le Ministère d'Education Nationale en matière d'appui social, de pédagogie et de mobilisation des intervenants autour du phénomène de l'abandon scolaire, en l'occurrence le programme Taissir, l'opération Child to Child et l'opération Caravane qui ont permis la réalisation de ces performances. En prenant en compte la complexité du phénomène de l'abandon scolaire dont les causes sont diverses, il serait nécessaire de mettre en place des actions spécifiques au milieu rural.

5.4.2 Analyse des taux d'abandon dans les sites de l'étude

Comme le montre le tableau suivant, le nombre total des abandons en primaire s'élève à 1 677 enfants. Ce nombre est réparti par milieu comme suit :

Urbain : 640 enfants, soit 38,2 % du total;

Rural : 1037 enfants, soit 61,8 % du total.

Par cycle et par milieux : **77,4%** des abandons au primaire sont issus du milieu rural, au secondaire collégial **61,8%** des abandons proviennent aussi du milieu rural. Le phénomène d'abandon est donc par excellence rural.

Tableau 9 : Taux d'abandon scolaire par milieu et cycle dans les sites de l'étude 2009-2010

	primaire	collégial	total
urbain	191	449	640
rural	655	382	1037
total	846	831	1677

Le tableau 10 retrace le niveau des taux moyens d'abandon aux niveaux des délégations et des sites ciblés par l'étude.

Il permet de conclure que le taux d'abandon dans l'ensemble des sites de l'étude est avoisinant à 2,4% au primaire et 5,0% au secondaire collégial.

Il dénote aussi que seulement deux délégations ont enregistré en 2009-2010 un taux moyen d'abandon au primaire supérieur au taux moyen national qui est de l'ordre de 3,1%, il s'agit de la délégation de Taroudant (3,2%) et de la délégation d'Al Haouz (4,7%).

Le taux moyen d'abandon des autres délégations oscille entre 0,8% enregistré à la délégation d'Essaouira et 2,3% enregistré à la délégation de Chichaoua.

Quant au secondaire collégial, le même tableau montre qu'en 2009-2010, deux délégations ont un taux moyen d'abandon supérieur au taux moyen national qui est de

l'ordre de 12,0%, il s'agit de la délégation d'Inezgane (19,7%) et de la délégation d'Al Haouz (14,0%).

On remarque que le phénomène de l'abandon est par excellence rural au primaire et urbain au secondaire collégial.

En effet, le taux d'abandon au milieu rural au primaire atteint en 2009-2010 environ 2,7% contre 1,7% au milieu urbain.

Au secondaire collégial, le taux d'abandon du milieu urbain atteint 6,6% dépassant le taux d'abandon enregistré en milieu rural de 41%.

Tableau 10 : Taux d'abandon scolaire par milieu, cycle et AREF dans les sites de l'étude 2009-2010

AREF	Délégations	Primaire			collégial		
		urbain	rural	total	urbain	rural	total
oriental	Oujda	0,9%	2,5%	1,2%	8,1%	3,2%	7,8%
	Berkane		2,1%	2,1%		5,3%	5,3%
	Nador	0,8%	2,9%	2,0%	3,5%	2,6%	3,4%
	total	0,9%	2,5%	1,8%	6,5%	4,2%	6,0%
sous massa Draa	Taroudant	2,0%	3,7%	3,2%	2,6%	4,2%	3,5%
	Inezgane	1,7%	0,8%	1,1%	22,7%	17,1%	19,7%
	Tiznit	2,2%	1,8%	2,0%	7,5%	1,2%	3,3%
	total	1,9%	1,4%	1,6%	6,8%	2,0%	3,6%
Marrakech Tensift Al Haouz	Chichaoua		2,3%	2,3%		3,1%	3,1%
	Al Haouz	3,2%	5,2%	4,7%		14%	14%
	Essaouira	0,8%	0,8%	0,8%		7,6%	7,6%
	total	3%	4%	3%		7%	7%
Total des 3 AREF cibles		1,7%	2,7%	2,4%	6,6%	3,9%	5,0%

Le tableau 11 permet de constater que le phénomène d'abandon scolaire touche généralement les filles plus que les garçons aux niveaux des délégations et des sites ciblés par l'étude.

En effet, le taux d'abandon des filles des sites ciblés par l'étude atteint au primaire 2,7% et celui des garçons 2,0%. La même tendance est remarquée au secondaire collégial, le taux d'abandon atteint 6,0% pour les filles et 3,9% pour les garçons.

Les filles du milieu rural, au primaire, sont les plus touchées par le phénomène que celles du milieu urbain (3,2% et 1,8% respectivement).

La tendance est inversée lorsqu'il s'agit des garçons du primaire. En effet, le taux d'abandon chez les garçons du milieu urbain est nettement supérieur à celui des garçons du milieu rural (2,6% et 1,8% respectivement).

Au secondaire collégial, dans les deux milieux, ce sont les filles qui sont les plus touchées par le phénomène que les garçons.

Tableau 11 : Taux d'abandon scolaire par milieu, cycle et sexe

AREF	Délégations	sexe	Primaire			collégial			
			urbain	rural	total	urbain	rural	total	
oriental	Oujda	Fille	0,6%	3,4%	1,1%	7,4%	3,6%	7,1%	
		Garçon	1,3%	3,1%	1,7%	8,8%	2,7%	8,5%	
	Berkane	Fille		2,77%	2,77%		5,21%	5,21%	
		Garçon		1,48%	1,48%		5,37%	5,37%	
	Nador	Fille	0,69%	3,91%	2,36%	1,26%	2,54%	1,39%	
		Garçon	0,83%	2,26%	1,67%	5,14%	2,63%	4,88%	
	total	Fille	0,7%	3,4%	2,0%	4,7%	23,5%	0,8%	
		Garçon	0,8%	3,0%	2,1%	4,6%	2,5%	4,1%	
	sous massa Draa	Taroudant	Fille	3,3%	3,0%	3,0%	1,7%	3,0%	2,4%
			Garçon	2,1%	4,0%	3,3%	3,3%	5,1%	4,3%
Inezgane		Fille	0,8%	0,8%	0,8%	2,8%	2,8%	2,8%	
		Garçon	1,6%	1,6%	1,6%	3,9%	3,9%	3,9%	
Tiznit		Fille	0,9%	2,0%	1,5%	4,6%	4,6%	4,6%	
		Garçon	1,6%	3,4%	2,5%	2,6%	2,6%	2,6%	
total		Fille	1,2%	1,2%	1,2%	2,7%	2,9%	2,8%	
		Garçon	1,0%	1,0%	1,0%	1,4%	1,7%	2,7%	
Marrakech Tensift Al Haouz		Chichaoua	Fille		3,8%	3,8%		11,0%	11,0%
			Garçon		1,6%	1,6%		6,3%	6,3%
	Al Haouz	Fille	3,0%	9,8%	8,4%		9%	3%	
		Garçon	3,3%	2,3%	2,5%		4%	2%	
	Essaouira	Fille	9,7%	0,4%	2,1%		14,1%	14,1%	
		Garçon	12,7%	0,5%	2,8%		5,2%	5,2%	
	total	Fille	6,1%	4,9%	5,1%		13%	13%	
		Garçon	6,6%	1,6%	2,4%		8%	8%	
	Total des 3 AREF cibles		Fille	1,8%	3,2%	2,7%	4,7%	6,9%	6,0%
			Garçon	2,6%	1,8%	2,0%	3,6%	4,0%	3,9%

5.5 Redoublement scolaire

Redoubler pour un élève c'est rester dans la même classe et accomplir le même travail que l'année précédente⁴. Le redoublement scolaire permet la récupération, l'amélioration du rendement scolaire, l'effacement de l'échec antérieur et le maintien du candidat dans la norme prévue ; le redoublement est considéré comme une déperdition par ce qu'il réduit la capacité d'accueil de sa classe, empêchant ainsi d'autres candidats de s'y faire admettre en provoquant un surpeuplement ; ce qui accroît le coût de l'enseignement⁵.

Il permet la récupération, l'amélioration du rendement scolaire, l'effacement de l'échec antérieur et le maintien du candidat dans la norme prévue ; le redoublement est considéré comme une déperdition pour ce qu'il réduit la capacité d'accueil de leur classe, empêchant ainsi d'autres candidats de s'y faire admettre en provoquant un surpeuplement ; ce qui accroît le coût de l'enseignement⁶.

La baisse de la qualité de l'éducation se traduit par des taux élevés de redoublement et d'abandon scolaire. Un nombre important d'élèves redouble chaque année. «Le taux de redoublement est un bon indicateur de l'efficacité d'un système éducatif. Lorsque ce taux est élevé, cela signifie que beaucoup d'élèves n'ont pas atteint le niveau

⁴- Dictionnaire Petit Robert, Ed. Firmin, Didot, p .316.

⁵- D. Issabel, le rendement de payes développées, 1964, p.55.

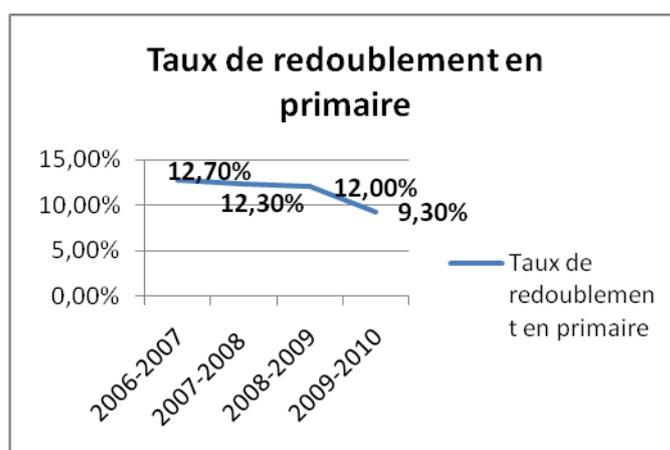
⁶- D. Issabel, le rendement de payes développées, 1964, p.55.

attendu d'eux. Mais les raisons de ces redoublements peuvent être variées et ne sont pas toujours faciles à détecter, comme il n'est pas facile non plus d'en prévoir les conséquences sur l'apprentissage et la carrière future de l'élève concerné» (Hallak, 1997, dans Eisemon, 1997, p.7). Le nombre de redoublement ralentit la progression des élèves à travers le cycle d'études.

5.5.1 Analyse globale des taux de redoublement

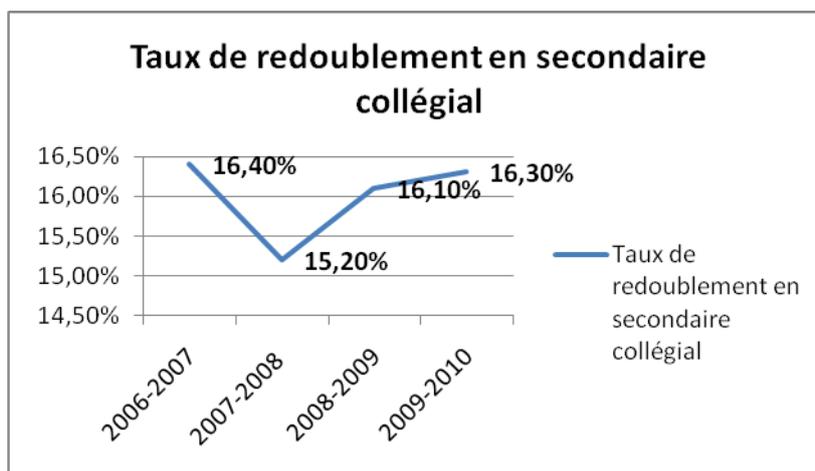
Au niveau national, les taux de redoublement ont enregistré en primaire une baisse sensible de 27% entre 2006-07 et 2009-10 passant de 12,7% à 11,0%. (Graphique 3).

Graphique 3 : Evolution des taux de redoublement au primaire au niveau national 2006-2010



Quant au secondaire collégial, les taux de redoublement ont enregistré une faible baisse de 4% entre 2006-07 et 2007-08 passant de 16,4% à 15,2%, ils atteignent par la suite 16,3% en 2009-10 (Graphique 4).

Graphique 4 : évolution des taux de redoublement en secondaire collégial au niveau national 2006-2010



5.5.2 Analyse des taux de redoublement dans les sites de l'étude

On souligne que le redoublement conduit très souvent à l'abandon scolaire. Plus il survient tôt, plus il contribue à une faible réussite scolaire, c'est une réelle entrave au progrès de l'élève.

Comme le fait ressortir le tableau suivant, le nombre total des redoublants au primaire atteint 5 201 élèves. La répartition de ce nombre par milieu est donnée comme suit :

- Urbain : 1 903 élèves, soit 36,6 % du total de redoublants;
- Rural : 3 298 élèves, soit 63,4 % du total de redoublants.

Nous constatons que le taux de redoublement est plus important au milieu rurale aussi bien au primaire, (61,3%) qu'au secondaire collégial (66,4%) .

Tableau 12 : Taux de redoublement par milieu et cycle

	primaire	collégial	total
urbain	1179	724	1903
rural	1869	1429	3298
total	3048	2153	5201

La lecture du tableau 12 met en relief le niveau des taux moyens de redoublement par rapport aux niveaux des délégations et des sites ciblés par l'étude.

Le taux de redoublement dans l'ensemble des sites de l'étude se situe à 8,6% au primaire et 13,1% en secondaire collégial.

De ce tableau découle que le phénomène de redoublement n'est pas inquiétant dans les sites de l'AREF de l'Oriental, le taux de redoublement dépasse de moins **2%** au primaire et 6% au collège. Tandis que dans les autres AREF le phénomène est inquiétant.

Nous constatons qu'au primaire **3** délégations enregistrent en 2009-2010 un taux moyen de redoublement dépassant le taux moyen national qui est de l'ordre de **11,0%**, il s'agit de la délégation de Chichaoua (**16,4%**), de Tiznit (**14,7%**) et de Taroudant (**12,0%**). Le taux moyen de redoublement dans les autres délégations varie entre **1,2%** enregistré à Oujda et 10,0% enregistré à Al Haouz.

Les données du même tableau font apparaître, que trois délégations au secondaire collégial ont en 2009-2010 un taux moyen de redoublement supérieur au taux moyen national qui est de l'ordre de **15,8%**, il s'agit de la délégation de Taroudant (**28,7%**), d'Inezgane (**18,1%**) et d'Essaouira (**21,7%**). Pour le reste des autres délégations le taux moyen de redoublement varie entre **3,35%** enregistré à la délégation de Nador et **14,7%** enregistré à la délégation de Tiznit.

Le phénomène du redoublement a un caractère urbain au primaire. En effet, ce taux atteint en ce milieu **10,8%** contre **7,6%** au milieu rural.

Les délégations d'Al Haouz et d'Essaouira enregistrent les plus grand taux urbains de redoublement au primaire parmi l'ensemble des délégations ciblées par l'étude, à savoir **35%** et **20,2%** respectivement.

Au secondaire collégial, les délégations de Taroudant, d'Essaouira et d'Inezgane ont enregistré les plus grands taux de redoublement dans le milieu rural, soit **35,8%**, **21,7%** et **18,1%**

Tableau 13 : Taux de redoublement scolaire par milieu et cycle 2009-2010

AREF	Délégations	Primaire			collégial		
		urbain	rural	total	urbain	rural	total
Oriental	Oujda	0,9%	2,5%	1,2%	8,1%	3,2%	7,8%
	Berkane		2,1%	2,1%		5,3%	5,3%
	Nador	0,77%	2,89%	2,03%	3,52%	2,59	3,35%
	total	0,9%	2,5%	1,8%	6,5%	4,2%	6,0%
Sous Massa Draa	Taroudant	7,6%	13,9%	12,0%	20,6%	35,8%	28,7%
	Inezgane	8,8%	8,8%	8,8%	18,1%	18,1%	18,1%
	Tiznit	9,2%	19,7%	14,7%	14,7%	14,7%	14,7%
	total	9%	12%	11%	16%	17%	17%
Marrakech Tensift Al Haouz	Chichaoua		16,4%	16,4%		10,3%	10,3%
	Al Haouz	35%	4%	10%		8,3%	8,3%
	Essaouira	20,2%	5,6%	8,3%		21,7%	21,7%
	total	29,0%	6,7%	10,5%		3,6%	3,0%
TOTAL		10,8%	7,6%	8,6%	10,7%	14,7%	13,1%

Nous remarquons que le phénomène de redoublement scolaire touche généralement les garçons plus que les filles aux niveaux des délégations et des sites ciblés par l'étude (Tableau 14).

Effectivement, au primaire le taux des garçons est de 10,0% et celui des filles est de 7,0%, de même que pour le secondaire collégial le taux est de 13,6% chez les garçons et 12,3% chez les filles.

Au primaire Les filles au milieu urbain, sont les plus touchées par le phénomène que les filles du milieu rural (8,0% et 6,5% respectivement).

Cette tendance est maintenue lorsqu'il s'agit des garçons du primaire. En effet, le taux de redoublement chez les garçons du milieu rural est nettement supérieur à celui des garçons du milieu urbain (13,7% et 8,5% respectivement).

Au secondaire collégial, ce sont les filles du milieu rural qui sont touchées le plus par le phénomène que les filles du milieu urbain (14,0% et 9,9%). Pour les garçons de ce cycle le phénomène est plus important en milieu rural (15,2%).

Tableau 14 : Taux de redoublement scolaire par milieu, cycle et sexe

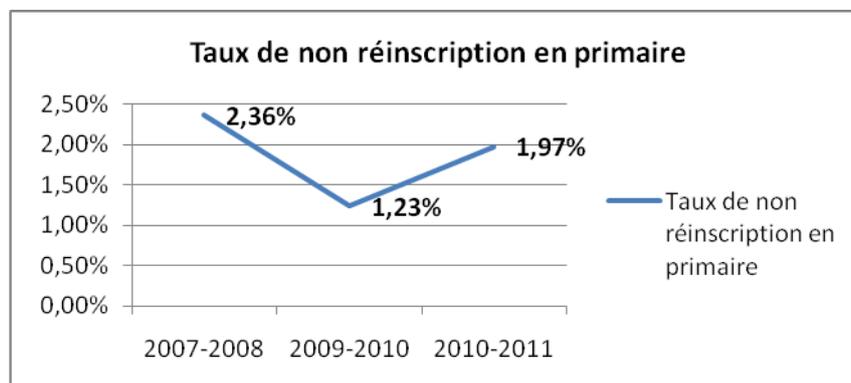
AREF	Délégations	sexe	Primaire			collégial		
			urbain	rural	total	urbain	rural	total
oriental	Oujda	Fille	0.64 %	3.38 %	1.12 %	7.35 %	3.57 %	7.11 %
		Garçon	1.33 %	3.04%	1.73	8.79%	2.70 %	8.47 %
	Berkane	Fille		2.77%	2.77%		5.21%	5.21%
		Garçon		1.48%	1.48%		5.37%	5.37%
	Nador	Fille	0.69%	3.91%	2.36%	1.26%	2.54%	1.39%
		Garçon	0.83%	2.26%	1.67%	5.14%	2.63%	4.88%
	total	Fille	1%	3%	5%	5%	4%	5%
		Garçon	1%	2%	1%	7%	4%	7%
sous massa Draa	Taroudant	Fille	9,2%	9,6%	9,5%	14,3%	24,4%	19,7%
		Garçon	7,9%	16,3%	13,4%	26,0%	44,0%	35,7%
	Inezgane	Fille	5,3%	5,3%	5,3%	13,7%	13,7%	13,7%
		Garçon	14,2%	14,2%	14,2%	22,0%	21,9%	22,0%
	Tiznit	Fille	7,2%	15,2%	11,4%	19,4%	19,4%	19,4%
		Garçon	11,1%	24,1%	17,8%	12,0%	12,0%	12,0%
	total	Fille	6,0%	7,5%	6,9%	16,8%	17,5%	17,2%
		Garçon	12,1%	16,8%	15,0%		16,6%	16,4%
Marrakech Tensift Al Haouz	Chichaoua	Fille		20,4%	20,4%		4,9%	4,9%
		Garçon		14,4%	14,4%		14,8%	14,8%
	Al Haouz	Fille	34,7%	3,4%	9,9%		13,9%	13,9%
		Garçon	34,7%	3,8%	10,8%		14,1%	14,1%
	Essaouira	Fille	19,7%	5,5%	8,1%		25,5%	25,5%
		Garçon	20,6%	5,7%	8,4%		20%	20%
	total	Fille	27,8%	6,8%	10,4%		11,5%	11,5%
		Garçon	29,8%	6,6%	10,6%		16,6%	16,6%
Total des 3 AREF cibles		Fille	8,0%	6,5%	7,0%	9,9%	14,0%	12,3%
		Garçon	13,7%	8,5%	10,0%	11,3%	15,2%	13,6%

5.6 Non réinscription scolaire

5.6.1 Analyse globale des taux de non réinscription

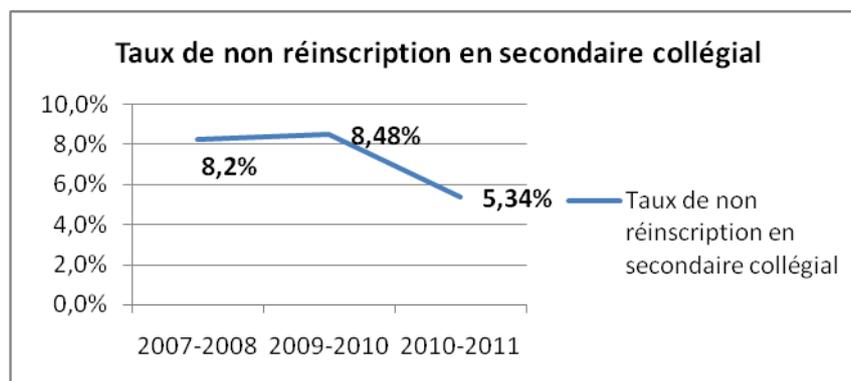
Au niveau national, les taux de non réinscription au primaire ont accusé une baisse importante de 91% de 2007-2008 à 2009-2010 passant de 2,36% à 1,23%. A partir de 2009-2010, le taux a augmenté jusqu'à 1,97% (graphique 5).

Graphique 5 : Evolution des taux de non réinscription au primaire au niveau national 2008-2010



Au niveau national, les taux de non réinscription au secondaire collégial ont accusé une hausse de 3% entre 2007-2008 et 2009-2010 passant de 8,2% à 8,48%. A partir de 2009-2010, le taux a chuté sensiblement à 5,34% (graphique 6).

Graphique 6 : évolution des taux de non réinscription en primaire au niveau national 2008-2010



5.6.2 Analyse des taux de non réinscription dans les sites de l'étude

Le nombre total des non réinscrits au primaire s'élève à 3 189 enfants. Ce nombre est réparti par milieu comme suit :

Urbain : 763 enfants, soit 23,9 % du total;

Rural : 2 426 enfants, soit 76,1 % du total.

Par cycles et par milieux, 84,9% des non réinscrits au primaire proviennent du milieu rural, au secondaire collégial 64,2% des non réinscrits appartiennent au milieu rural également. Ce qui montre que le phénomène des non réinscrits est par excellence rural.

Tableau 15 : Taux de non réinscription par milieu et par cycle dans les sites de l'étude 2009-2010

	primaire	collégial	total
urbain	191	449	640
rural	655	382	1037
total	846	831	1677

Le tableau 16 montre le niveau des taux moyens de la non réinscription au niveau des délégations et des sites ciblés par l'étude.

Dans l'ensemble des sites de l'étude, le taux de la non réinscription se situe à 4,9% en primaire et 7,6% en collégial.

Ce tableau permet de constater qu'au primaire 3 délégations enregistrent en 2009-2010 un taux moyen de non réinscription dépassant le taux moyen national qui est de l'ordre de 1,97%, il s'agit de la délégation d'Essaouira (18,1%), de Taroudant (8,0%) et d'Al Haouz (2,7%). Le taux moyen de redoublement dans les autres délégations oscille entre 0,1% enregistré à Inezgane et 2,3% enregistré à Chichaoua.

Au secondaire collégial, 6 délégations enregistrent en 2009-2010 un taux moyen de non réinscription dépassant le taux moyen national qui est de l'ordre de 5,34%, il s'agit de la délégation d'Al Haouz (17,0%), de Tiznit (9,2%), d'Essaouira (8,3%), de Chichaoua (7,4%), d'Oujda (7,2%) et de Taroudant (6,9%).

Pour les autres délégations le taux moyen de non réinscription varie entre 3,2% enregistré à la délégation de Nador et 5,1% enregistré à la délégation de Berkane.

Le phénomène de non réinscription a un caractère rural au primaire. En effet, ce taux atteint en ce milieu 5,9% contre 2,5% en milieu urbain.

Même tendance est observée au secondaire collégial, le taux atteint en milieu rural 8,3% contre 6,7% en milieu urbain.

Tableau 16 : Taux de la non réinscription scolaire par milieu et cycle

AREF	Délégations	Primaire			collégial		
		urbain	rural	total	urbain	rural	total
Oriental	Oujda	0,9%	2,5%	1,2%	7,5%	3,1%	7,2%
	Berkane		2,0%	2,0%		5,1%	5,1%
	Nador	0,8%	2,8%	2,0%	3,4%	2,5%	3,2%
	total	0,9%	2,5%	1,7%	6,1%	4,1%	5,7%
Sous Massa Draa	Taroudant	5,2%	9,1%	8,0%	4,9%	8,6%	6,9%
	Inezgane	0,6%	0,6%	0,6%	4,9%	4,9%	4,9%
	Tiznit	0,6%	1,2%	0,9%	9,2%	9,2%	9,2%
	total	1,1%	2,0%	1,7%	7,5%	7,8%	7,7%
Marrakech Tensift Al Haouz	Chichaoua		2,3%	2,3%		7,4%	7,4%
	Al Haouz	8,3%	0,9%	2,7%		17,0%	17,0%
	Essaouira	4,9%	20,5%	18,1%		8,3%	8,3%
	total	7,0%	9,4%	9,0%		10,5%	10,5%
TOTAL		2,5%	5,9%	4,9%	6,7%	8,3%	7,6%

Le non réinscription scolaire touche généralement les filles plus que les garçons aux niveaux des délégations et des sites ciblés par l'étude (Tableau 17).

En effet, le taux de non réinscription des filles des sites ciblés par l'étude atteint au primaire 2,3% et celui des garçons 1,6%. Cette tendance est respectée au secondaire collégial, les filles sont touchées par le phénomène plus que les garçons. En effet ce taux atteint 10,0% chez les filles et 7,7% chez les garçons.

Les filles en zones urbaines, au primaire, sont les plus touchées par le phénomène que les filles du milieu rural (2,7% et 2,1% respectivement).

Cette tendance est maintenue pour les garçons du primaire. En effet, le taux de non réinscription chez les garçons du milieu urbain est supérieur à celui des garçons du milieu rural (2,2% et 1,4% respectivement).

Au secondaire collégial, ce sont les filles du milieu rural qui sont touchées plus par le phénomène que les filles du milieu urbain (12,1% et 6,9%). La non réinscription touche les garçons rural de ce cycle (8,5%) plus que les garçons du milieu urbain (6,6%).

Tableau 17 : Taux de la non réinscription scolaire par milieu, cycle et sexe

AREF	Délégations	sexe	Primaire			collégial		
			urbain	rural	total	urbain	rural	total
oriental	Oujda	Fille	0,6%	3,3%	1,1%	6,8%	3,4%	6,6%
		Garçon	1,3%	3,0%	1,7%	8,1%	2,6%	7,8%
	Berkane	Fille		2,7%	2,7%		5,0%	5,0%
		Garçon		1,5%	1,5%		5,1%	5,1%
	Nador	Fille	0,7%	3,8%	2,5%	1,2%	2,5%	1,5%
		Garçon	0,9%	2,0%	1,5%	4,9%	2,6%	4,4%
	total	Fille	0,7%	3,3%	2,0%	5,2%	4,0%	4,9%
		Garçon	1,1%	1,9%	1,6%	6,9%	4,1%	6,3%
sous massa Draa	Taroudant	Fille	10,4%	10,6%	10,6%	4,0%	5,6%	4,9%
		Garçon	4,0%	7,3%	6,2%	6,3%	10,3%	8,5%
	Inezgane	Fille	0,5%	0,5%	0,5%	5,1%	5,1%	5,1%
		Garçon	0,8%	0,5%	0,6%	4,7%	4,8%	4,8%
	Tiznit	Fille	0,6%	1,1%	0,9%	13,1%	13,1%	13,1%
		Garçon	0,7%	1,2%	1,0%	6,8%	6,8%	6,8%
	total	Fille	1,0%	1,7%	1,5%	9,4%	9,7%	9,6%
		Garçon	1,3%	2,0%	1,7%	6,2%	6,4%	6,3%
Marrakech Tensift Al Haouz	Chichaoua	Fille		3,1%	3,1%		9,9%	9,9%
		Garçon	0,0%	0,4%	0,3%		2,4%	2,4%
	Al Haouz	Fille	13,1%	1,4%	4,1%		16,9%	16,9%
		Garçon	5,4%	0,6%	1,8%		17,0%	17,0%
	Essaouira	Fille	6,5%	1,9%	2,7%		36,0%	36,0%
		Garçon	2,6%	0,7%	1,1%		21,2%	21,2%
	total	Fille	10,2%	1,9%	3,4%		17,8%	17,8%
		Garçon	4,4%	0,9%	1,5%		13,7%	13,7%
Total des 3 AREF cibles	Fille	2,7%	2,1%	2,3%	6,9%	12,1%	10,0%	
	Garçon	2,2%	1,4%	1,6%	6,6%	8,5%	7,7%	

En résumé le phénomène de non réinscription est important dans les écoles cibles de cette étude. Les plus touchés sont les élèves du milieu rural et parmi eux se sont les filles les plus vulnérables. Les causes sont diverses et de différents ordres. Social, économique, et pédagogique. Ce phénomène pourrait être expliqué par un amalgame de causes pédagogique et socio-économiques. Il serait relié, entre autres causes, au rendement des acquisitions des élèves au niveau du cycle primaire, conjugué à la transition/rupture primaire collégial. En effet, cette transition est mal vécue par les élèves et leurs parents qui consentent d'énormes efforts, surtout économiques, pour la scolarité de leur progéniture et sa continuation au secondaire collégial. Cette continuation qui est selon eux vaines. Les chiffres des taux de redoublement, élevé comme il a été précisé plus haut, au secondaire collégial, indiquent que ce sont les filles du milieu rural qui sont touchées le plus par le phénomène que les filles du milieu urbain (14,0% et 9,9%). Le même constat pour les garçons de ce cycle, le phénomène est plus important en milieu rural (15,2%).

Ceci se répercute sur la continuation de la scolarité au niveau du collège et sur les taux de non réinscription élevés à tous les niveaux du primaire en milieu rural. Le raisonnement pour les parents serait « *à quoi bon continuer à consentir autant d'efforts pour la scolarisation des enfants si au bout vont l'arrêter* ».

L'une des solutions ne serait-elle pas dans l'amélioration du rendement scolaire au niveau du primaire en milieu rural. Travailler sur l'amélioration du rendement des apprentissages, sur la qualité du rendement des enseignants, leur formation, sur la qualité des curricula, etc.

5.7 Suivi personnalisé des élèves

Le phénomène du décrochage scolaire dans ses différentes formes prend de l'ampleur de plus en plus. Pour éradiquer ce fléau le ministère de tutelle a mis en place un système de suivi pour connaître les élèves et détecter et identifier les plus vulnérables et qui sont susceptibles de quitter le système éducatif.

Le suivi des élèves a pour principe de prendre l'élève comme une référence et de considérer ses apprentissages comme un point d'appui. Organiser le suivi, c'est prendre à la fois le temps d'observer et de connaître les enfants et construire des pistes d'actions permettant un suivi adapté.

5.7.1 Couverture des établissements scolaires par le suivi personnalisé

A fin de faire bénéficier tous les élèves du primaire et du collège d'un livret de suivi personnalisé, les enseignants, les directeurs des établissements et les inspecteurs pédagogiques d'un guide de suivi, l'équipe centrale du projet ont réalisé les actions suivantes:

- Elaboration et finalisation du dispositif de suivi personnalisé : le livret de suivi personnalisé et le guide de suivi;
- Expérimentation du dispositif de suivi;
- Formation sur le dispositif;
- Organisation et réglementation : émission des notes, fiche techniques... ;
- Impression et distribution du document sur le dispositif de suivi personnalisé des élèves.

Nous constatons d'après le tableau ci-dessus que toutes les écoles primaires et tous les collèges ciblés par l'étude sont dotés du dispositif de suivi.

L'utilisation de ce document et le respect des instructions inscrites sur le guide de suivi seront explicités dans le volet qualitatif.

Tableau 18 : Couverture des établissements scolaires cibles par le suivi personnalisé par milieu, par cycle et par AREF

AREF	Délégations		Primaire			collégial		
			urbain	rural	total	urbain	rural	total
Oriental	Oujda	Nombre d'établissements scolaires cibles	5	2	7	2	1	3
		% de couverture	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Berkane	Nombre d'établissements scolaires cibles		5	5		2	2
		% de couverture	100%	100%			100%	100%
	Nador	Nombre d'établissements scolaires cibles	4	5	9	2	1	3
		% de couverture	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	total	Nombre d'établissements scolaires cibles	9	12	21	4	4	8
		% de couverture	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Sous Massa Draa	Taroudant	Nombre d'établissements scolaires cibles	3	13	16	1	1	2
		% de couverture	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Inezgane	Nombre d'établissements scolaires cibles	3	6	9	1	2	3
		% de couverture	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Tiznit	Nombre d'établissements scolaires cibles	3	7	10	1	2	3
		% de couverture	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	total	Nombre d'établissements scolaires cibles	9	26	35	3	5	8
		% de couverture	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Marrakech Tensift Al Haouz	Chichaoua	Nombre d'établissements scolaires cibles		11	11		2	2
		% de couverture		100%	100%		100%	100%
	Al Haouz	Nombre d'établissements scolaires cibles		11	11	0	2	2
		% de couverture		100%	100%		100%	100%
	Essaouira	Nombre d'établissements scolaires cibles	4	7	11	0	3	3
		% de couverture	100%	100%	100%		100%	100%
	total	Nombre d'établissements scolaires cibles	4	29	33	0	7	7
		% de couverture	100%	100%	100%	100%	100%	100%
TOTAL	Nombre d'établissements scolaires cibles		22	67	89	7	16	23
	% de couverture		100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les enseignants sont chargés de remplir le livret de suivi, cette action se fait selon 4 grandes étapes :

Tableau 19 : Etapes du suivi personnalisé

Étapes	Mois	Semaines	Activités		
1 ^{ière} étape	Septembre	S ₂	Période d'observation pour: <ul style="list-style-type: none"> Collecte d'information pour renseigner la grille socio éducative ; Evaluation des acquisitions des élèves Renseignement de la grille des apprentissages (1^{ière} étape) ; Exploitation du livret de suivi et identification des élèves en difficultés selon les domaines d'apprentissage en fonction de la qualité et des facteurs sociaux, personnels ou scolaires liées à l'environnement de l'école. 		
		S ₃			
		S ₄			
	Octobre	S ₁			
		S ₂			
		S ₃		Réunion des conseils de classe pour : <ul style="list-style-type: none"> Etude des grilles des apprentissages des élèves et proposition des plans d'action de soutien pédagogique ; Validation des grilles socio-éducative et proposition des élèves en difficultés pour bénéficier du soutien social. 	
S ₄					
2 ^{ème} étape	Novembre	S ₁	Réunion de la cellule de veille pour valider le plan d'action de soutien pédagogique et les actions à caractères sociales.		
		S ₂	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation des plans d'action de soutien pédagogique préparé et validé lors de la 1^{ière} étape ; Contact avec les services concernés et les partenaires pour mettre en œuvre des projets et interventions sociales ; Envoie des élèves qui ont besoin d'une intervention médicale, psychologique ou sociale, aux autorités compétentes (santé, conseillé d'orientation..). 		
		S ₃			
	Décembre	S ₄		<ul style="list-style-type: none"> Evaluation continu de l'évolution des acquisitions ; Renseignement de la grille des apprentissages (2^{ème} étape) ; Exploitation de la grille des apprentissages pour la mise à jour de la liste des élèves en difficultés qui vont bénéficier du soutien pédagogique dans l'étape suivante. 	
		S ₁			
		S ₂			
	Janvier	S ₃		Réunion des conseils de classe pour : <ul style="list-style-type: none"> évaluer les résultats du plan de soutien pédagogique de l'étape précédente (deuxième); Proposition de plans d'action de soutien pédagogiques et autres interventions sociales pour l'étape suivante (Troisième). 	
		S ₄		Réunion de la cellule de veille pour valider le plan d'action de soutien pédagogique et actions à caractères sociales.	
		Fin de la 1^{ère} semestre			
	3 ^{ème} étape	Février		S ₁	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation des plans d'action de soutien pédagogique préparé et validé lors de la 2^{ème} étape ; Contact avec les services concernés et les partenaires pour mettre en œuvre des projets et interventions sociales ; Envoie des élèves qui ont besoin d'une intervention médicale, psychologique ou sociale, aux autorités compétentes (santé, conseillé d'orientation..).
				S ₂	
				S ₃	
S ₄					
Mars		S ₁	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation continu de l'évolution des acquisitions ; Renseignement de la grille des apprentissages (3^{ème} étape) ; Exploitation de la grille des apprentissages pour la mise à jour de la liste des élèves en difficultés qui vont bénéficier du soutien pédagogique dans l'étape suivante. 		
		S ₂	Réunion des conseils de classe pour :		
		S ₃	<ul style="list-style-type: none"> évaluer les résultats du plan de soutien pédagogique de l'étape précédente (troisième); Proposition de plans d'action de soutien pédagogiques et autres interventions sociales ... pour l'étape suivante (quatrième). 		
S ₄					
4 ^{ème} étape	Avril	S ₁	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation des plans d'action de soutien pédagogique préparé et validé lors de la 3^{ème} étape ; Contact avec les services concernés et les partenaires pour mettre en œuvre des projets et interventions sociales ; Envoie des élèves qui ont besoin d'une intervention médicale, psychologique ou sociale, aux autorités compétentes (santé, conseillé d'orientation..). 		
		S ₂			
		S ₃			
		S ₄			
	Mai	S ₁		<ul style="list-style-type: none"> Evaluation continu de l'évolution des acquisitions ; Renseignement de la grille des apprentissages (4^{ème} étape). 	
		S ₂		Réunion des conseils de classe pour :	
		S ₃		<ul style="list-style-type: none"> évaluer les résultats du plan de soutien pédagogique de la quatrième étape; Évaluer les résultats de chaque élève et inclure les observations et les recommandations des professeurs sur le livret de suivi. 	
	S ₄				
Juin	S ₁	Réunion de la cellule de veille pour évaluer les résultats des élèves en termes de réduction de l'échec et de décrochage scolaire.			
	S ₂				

5.7.2 Effectif des élèves bénéficiaires du livret de suivi

Le tableau suivant montre que le nombre total des élèves disposant d'un livret de suivi personnalisé en primaire atteint 51 076 élèves. Ce nombre est réparti par milieu comme suit :

- Urbain : 16 947 élèves, soit 33,2 % du total;
- Rural : 34 129 élèves, soit 66,8 % du total.

Tableau 20 : Effectif des élèves bénéficiaires du livret de suivi par milieu et cycle

	primaire	collégial	total
urbain	10254	6693	16947
rural	24597	9532	34129
total	34851	16225	51076

La lecture du tableau 21 nous montre qu'on a généralisé le livret de suivi au collège. En effet, 98,4% des élèves de ce cycle ont un livret de suivi. Ce taux atteint 97,8% au primaire.

Presque tous les élèves du milieu rural disposent du livret de suivi au primaire et au collège, soit un taux de couverture de 99,6% et 98,0% respectivement.

Seulement 6,1% des élèves du primaire et 1,1% des élèves du collège du milieu urbain ne disposent pas du livret de suivi, c'est pour deux raisons : le marché d'impression n'a pas respecté les délais préétablis pour les nouveaux inscrits en 1^{ère} année du primaire et le changement d'établissement pour certains élèves.

Tableau 21 : Effectif des élèves bénéficiaires du livret de suivi par milieu, cycle et AREF

AREF	Délégations		Primaire			collégial		
			urbain	rural	total	urbain	rural	total
Oriental	Oujda	Nombre des élèves bénéficiant du livret de suivi	2374	591	2965	2555	158	2713
		% de couverture	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	Berkane	Nombre des élèves bénéficiant du livret de suivi		1621	1621		620	620
		% de couverture		95,5%	95,5%		100,0%	100,0%
	Nador	Nombre des élèves bénéficiant du livret de suivi	1416	2071	3487	1332	308	1640
		% de couverture	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	total	Nombre des élèves bénéficiant du livret de suivi	3790	4283	8073	3887	1086	4973
		% de couverture	100,0%	98,2%	99,1%	100,0%	100,0%	100,0%
Sous Massa Draa	Taroudant	Nombre des élèves bénéficiant du livret de suivi	455	1095	1550	269	310	579
		% de couverture	98,9%	99,8%	99,6%	100,0%	100,0%	100,0%
	Inezgane	Nombre des élèves bénéficiant du livret de suivi	2547	5095	7642	921	1843	2764
		% de couverture	96,3%	96,3%	96,3%	100,0%	100,0%	100,0%
	Tiznit	Nombre des élèves bénéficiant du livret de suivi	910	2124	3034	1616	3231	4847
		% de couverture	62,6%	133,9%	99,8%	95,5%	95,5%	95,5%
	total	Nombre des élèves bénéficiant du livret de suivi	3913	8313	12226	3005	5782	8787
		% de couverture	85,8%	104,2%	97,5%	104,3%	104,4%	104,4%
Marrakech Tensift Al Haouz	Chichaoua	Nombre des élèves bénéficiant du livret de suivi		2259	2259		1432	1432
		% de couverture		100,0%	100,0%		100,0%	100,0%
	Al Haouz	Nombre des élèves bénéficiant du livret de suivi	1549	5565	7114		852	852
		% de couverture	99,5%	100,0%	99,9%		100,0%	100,0%
	Essaouira	Nombre des élèves bénéficiant du livret de suivi	1002	4177	5179		778	778
		% de couverture	99,2%	91,9%	93,2%		95,3%	95,3%
	total	Nombre des élèves bénéficiant du livret de suivi	2551	12001	14552		3062	3062
		% de couverture	99,4%	97,0%	97,4%		98,8%	98,8%
TOTAL	Nombre des élèves bénéficiant du livret de suivi	10254	24597	34851	6693	9532	16225	
	% de couverture	93,9%	99,6%	97,8%	98,9%	98,0%	98,4%	

5.7.3 Effectif d'enseignant disposant du guide de suivi

91,9% des enseignants au primaire sont dotés d'un guide de suivi, ce taux atteint 89,0% au secondaire collégial.

Certains problèmes d'exécution du marché d'impression ont empêché tous les enseignants de bénéficier du guide de suivi personnalisé.

Tableau 22 : Effectif des enseignants bénéficiaires du guide de suivi par milieu, cycle et AREF

AREF	Délégations	Primaire			collégial		
		le nombre d'enseignant	le nombre d'enseignant disposant du guide de suivi	% de couverture	le nombre d'enseignant (arabe, français et math)	le nombre d'enseignant disposant du guide de suivi	% de couverture
Oriental	Oujda	113	113	100,0%	67	67	100,0%
	Berkane	76	31	40,8%	34	34	100,0%
	Nador	137	137	100,0%	83	83	100,0%
	total	326	281	86,2%	184	184	100,0%
Sous Massa Draa	Taroudant	81	50	61,7%	185	185	100,0%
	Inezgane	222	222	100,0%	104	96	92,3%
	Tiznit	134	130	97,0%	196	108	55,1%
	total	437	402	92,0%	485	389	80,2%
Marrakech Tensift Al Haouz	Chichaoua	96	96	100,0%	67	67	100,0%
	Al Haouz	301	270	89,7%	57	57	100,0%
	Essaouira	204	204	100,0%	83	83	100,0%
	total	693	570	82,3%	207	207	100,0%
TOTAL		1364	1253	91,9%	876	780	89,0%

5.7.4 Exploitation du livret de suivi personnalisé de l'élève

Le concept de d'exploitation du livret de suivi personnalisé peut être défini par 4 phases :

- **phase 1** : la disponibilité du livret pour chaque élève (impression et diffusion) ;
- **phase 2** : la formation et l'implication de tous les enseignants avec la diffusion du guide d'utilisation du livret ;
- **phase 3** : l'exploitation du livret se manifeste par le temps de réflexion que réserve l'enseignant pour chaque élève lui permettant de porter ses remarques et suggestions sur le livret.

C'est un moment fort et un critère important de ce qui peut être nommé un suivi individuel. (Cette phase pourrait à elle seule représenter 60% de l'exploitation du livret de suivi), car cette étape pourrait servir à l'enseignant de réguler et orienter son action pédagogique en classe.

- **phase 4** : l'exploitation du livret au niveau de l'établissement lors des conseils de classe, peut orienter les décisions pédagogiques intéressantes qui pourraient aboutir à l'organisation de cours de soutien pour une catégorie d'élèves.

Le livret de 82,1% des élèves du primaire des sites de l'étude sont exploités, ce taux atteint 81,7% en secondaire collégial.

Environ 18% des livrets au primaire ne sont pas exploités, tous milieux confondus. En secondaire collégial, environ 30% au milieu rural, et 20% au milieu urbain des livrets ne sont pas exploités.

Ceci est dû à plusieurs causes : un nombre important des enseignants n'ont pas bénéficié de la formation en matière de suivi personnalisé, l'implication faible des enseignants//le manque d'implication chez les enseignants et la conjoncture qu'a connu le Maroc en 2011(absentéisme, grève, etc.).

Tableau 23 : Nombre des livrets de suivi exploités par milieu, cycle et AREF

AREF	Délégations		Primaire			collégial			
			urbain	rural	total	urbain	rural	total	
Oriental	Oujda	Nombre des élèves dont le livret de suivi est exploité	2374	591	2965	2555	158	2713	
		Le taux d'exploitation du livret	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
	Berkane	Nombre des élèves dont le livret de suivi est exploité		1621	1621		620	620	
		Le taux d'exploitation du livret		95,5%	95,5%		100,0%	100,0%	
	Nador	Nombre des élèves dont le livret de suivi est exploité	1416	2071	3487	1332	308	1640	
		Le taux d'exploitation du livret	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
	total	Nombre des élèves dont le livret de suivi est exploité	3790	4283	8073	3887	1086	4973	
		Le taux d'exploitation du livret	100,0%	98,2%	99,1%	100,0%	100,0%	100,0%	
	Sous Massa Draa	Taroudant	Nombre des élèves dont le livret de suivi est exploité	236	943	1179	154	309	463
			Le taux d'exploitation du livret	51,3%	86,0%	75,7%	57,2%	99,7%	80,0%
Inezgane		Nombre des élèves dont le livret de suivi est exploité	1898	3797	5695	1069	2138	3207	
		Le taux d'exploitation du livret	71,7%	71,7%	71,7%	116,1%	116,0%	116,0%	
Tiznit		Nombre des élèves dont le livret de suivi est exploité	679	1585	2264	860	1721	2581	
		Le taux d'exploitation du livret	47%	100%	74%	51%	51%	51%	
total		Nombre des élèves dont le livret de suivi est exploité	2814	6324	9138	2083	4168	6251	
		Le taux d'exploitation du livret	62%	79%	73%	72%	75%	74%	
Marrakech Tensift Al Haouz		Chichaoua	Nombre des élèves dont le livret de suivi est exploité		1709	1709		1432	1432
			Le taux d'exploitation du livret		75,7%	75,7%		100,0%	100,0%
	Al Haouz	Nombre des élèves dont le livret de suivi est exploité	1179	5565	6744		852	852	
		Le taux d'exploitation du livret	76%	100%	95%		100%	100%	
	Essaouira	Nombre des élèves dont le livret de suivi est exploité	1000	2577	3577		816	816	
		Le taux d'exploitation du livret	59.46%	70.52%	68.37%	20.28%	55.04%	36.93	
	total	Nombre des élèves dont le livret de suivi est exploité	2179	9851	12030	0	2248	2248	
		Le taux d'exploitation du livret	85%	80%	81%				
	TOTAL	Nombre des élèves dont le livret de suivi est exploité	8783	20458	29241	5970	7502	13472	
		Le taux d'exploitation du livret	80,5%	82,8%	82,1%	88,2%	77,2%	81,7%	

5.8 Soutien pédagogique

5.8.1 Couverture des établissements scolaires cibles par le soutien pédagogique

Deux modalités, de mise en œuvre de cours de soutien au primaire, sont maintenues :

- Un soutien pédagogique intégré dans le service hebdomadaire des enseignants ;
- Un soutien pédagogique en dehors des cours relevant du projet d'établissement.

Egalement, trois modalités de mise en œuvre de cours de soutien au collège :

- Un soutien pédagogique intégré dans le service hebdomadaire des enseignants ;

- 4 heures de soutien scolaire par semaine au collège. Ces heures s'ajoutent à l'enveloppe horaire hebdomadaire des élèves et ne concernent que les enfants en difficultés scolaires ;
- Un soutien pédagogique en dehors des cours qui relève du projet d'établissement.

Rappelant que les objectifs spécifiques du projet E1P5 indiquent que 80% des établissements scolaires organisent des activités du soutien pédagogique.

Le tableau ci-dessus permet de constater que 95,5% des écoles primaires organisent les activités de soutien pédagogique selon la stratégie de mise en place et de mise en œuvre du soutien pédagogique (95,5% en milieu urbain et 97,0% en milieu rural).

Au secondaire collégial, 87,0% des établissements scolaires organisent des activités de soutien pédagogique (85,7% en milieu urbain et 87,5% en milieu rural)

Le reste des écoles primaires et collèges organisent aussi des activités de soutien pédagogique mais à leur façon et selon leurs expériences.

Tableau 24 : Couverture des établissements scolaires cibles par le soutien pédagogique par milieu, cycle et AREF

AREF	Délégations		Primaire			collégial		
			urbain	rural	total	urbain	rural	total
Oriental	Oujda	Nombre d'établissements scolaires couverts par le soutien pédagogique	5	2	7	1	1	2
		% de couverture	100,0%	100,0%	100,0%	50,0%	100,0%	66,7%
	Berkane	Nombre d'établissements scolaires couverts par le soutien pédagogique		5	5		2	2
		% de couverture		100%	100%		100%	100%
	Nador	Nombre d'établissements scolaires couverts par le soutien pédagogique	4	5	9	2	1	3
		% de couverture	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
total	Nombre d'établissements scolaires couverts par le soutien pédagogique	9	12	21	3	4	7	
% de couverture		100,0%	100,0%	100,0%	75,0%	100,0%	87,5%	
Sous Massa Draa	Taroudant	Nombre d'établissements scolaires couverts par le soutien pédagogique	3	13	16	1	1	2
		% de couverture	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	Inezgane	Nombre d'établissements scolaires couverts par le soutien pédagogique	3	6	9	1	1	2
		% de couverture	100%	100%	100%	100%	50%	67%
	Tiznit	Nombre d'établissements scolaires couverts par le soutien pédagogique	3	7	10	1	2	3
		% de couverture	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
total	Nombre d'établissements scolaires couverts par le soutien pédagogique	9	26	35	3	4	7	
% de couverture		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	80,0%	87,5%	
Marrakech Tensift Al Haouz	Chichaoua	Nombre d'établissements scolaires couverts par le soutien pédagogique		11	11		2	2
		% de couverture		100,0%	100,0%		100,0%	100,0%
	Al Haouz	Nombre d'établissements scolaires couverts par le soutien pédagogique		11	11		2	2
		% de couverture		100,0%	100,0%		100,0%	100,0%
	Essaouira	Nombre d'établissements scolaires couverts par le soutien pédagogique	3	5	7	0	2	2
		% de couverture	75%	71%	64%		67%	67%
total	Nombre d'établissements scolaires couverts par le soutien pédagogique	3	27	29	0	6	6	
% de couverture		75%	93%	88%		86%	86%	
TOTAL	Nombre d'établissements scolaires couverts par le soutien pédagogique		21	65	85	6	14	20
	% de couverture		95,5%	97,0%	95,5%	85,7%	87,5%	87,0%

5.8.2 Effectif des élèves bénéficiaires du soutien pédagogique

Le nombre total d'élèves bénéficiant du soutien pédagogique au primaire et au collégial s'élève à 10 094 enfants. Ce nombre est réparti par milieu comme suit :

Urbain : 2 786 élèves, soit 27,6 % du total;

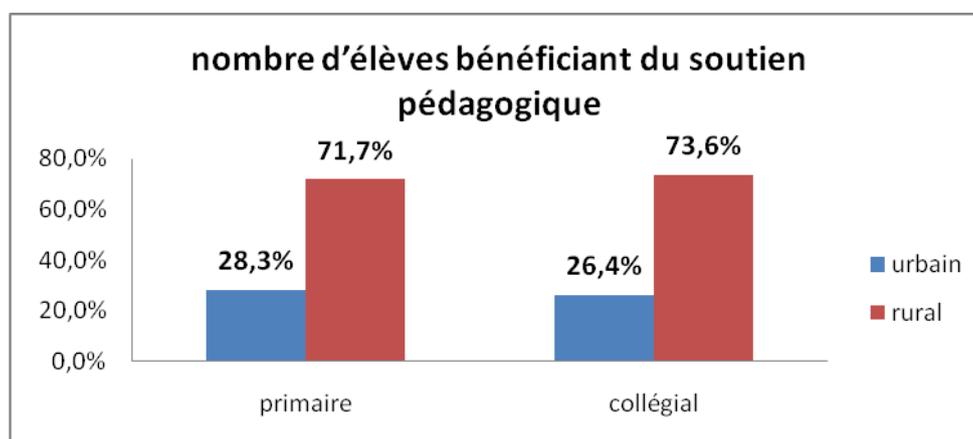
Rural : 7 308 élèves, soit 72,4 % du total.

Tableau 25 : Effectif des bénéficiaires du soutien pédagogique par milieu et cycle

	primaire	collégial	total
urbain	1804	982	2786
rural	4572	2736	7308
total	6376	3718	10094

Par cycle et par milieux, 71,7% des bénéficiaires au primaire proviennent du milieu rural, le taux atteint en secondaire collégial est de 73,6%. Le graphe suivant illustre ces taux.

Graphique 7 : Effectif d'élèves bénéficiant du soutien pédagogique par cycle



En termes de délégations, comme le montre le tableau 26, le nombre le plus élevé d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique au primaire a été recensé à la délégation d'Al Haouz avec 2 182 enfants, alors que le chiffre le plus faible est enregistré à la délégation de Berkane avec 256.

Au secondaire collégial, le nombre des bénéficiaires du soutien pédagogique varie entre 100 enregistrés à la délégation d'Oujda et 1 082 enregistrés à la délégation de Tiznit.

En milieu rural, le nombre le plus élevé de bénéficiaires au primaire est enregistré à la délégation d'Al Haouz avec 2 213, ce nombre atteint au secondaire collégial 721 enregistré à la délégation de Tiznit.

Tableau 26 : Effectif des bénéficiaires du soutien pédagogique par milieu, cycle et par AREF

AREF	Délégations	Primaire			collégial		
		urbain	rural	total	urbain	rural	total
Oriental	Oujda	350	363	713	0	100	100
	Berkane	0	256	256	0	197	197
	Nador	108	256	364	275	0	275
	total	458	875	1333	275	297	572
Sous Massa Draa	Taroudant	103	413	516	174	165	339
	Inezgane	313	626	939	172	344	516
	Tiznit	191	445	636	361	721	1082
	total	607	1484	2091	707	1544	2251
Marrakech Tensift Al Haouz	Chichaoua	0	156	156	0	318	318
	Al Haouz	516	1666	2182	0	138	138
	Essaouira	223	391	614	0	439	439
	total	739	2213	2952	0	895	895
TOTAL		1804	4572	6376	982	2736	3718

Le tableau 27 montre que les filles ayant bénéficié du soutien pédagogique au primaire sont majoritaires, leur nombre atteint 3 576 soit 56,1% du total des bénéficiaires, le taux des garçons représente 43,9%.

Au secondaire collégial, ce sont les garçons qui sont majoritaires, leur nombre atteint 2 393 soit 64,4% du total des bénéficiaires, les filles représentent 35,6%.

Par milieux, les filles et garçons du milieu rural qui sont majoritaires en primaire et collège.

Tableau 27 : Effectif des bénéficiaires du soutien pédagogique par milieu, cycle, sexe et par AREF

AREF	Délégations			Primaire			collégial		
				urbain	rural	total	urbain	rural	total
Oriental	Oujda	filles	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique	173	191	364	0	44	44
		garçons	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique	177	172	349	0	56	56
	Berkane	filles	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique		125	125		28	28
		garçons	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique		131	131		169	169
	Nador	filles	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique	56	102	158	75	0	75
		garçons	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique	52	154	206	200	0	200
	total	filles	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique	229	418	647	75	72	147
		garçons	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique	229	457	686	200	225	425
Sous Massa Draa	Taroudant	filles	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique	38	150	188	66	262	328
		garçons	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique	66	262	328	108	217	325
	Inezgane	filles	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique	388	268	656	324	431	755
		garçons	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique	235	345	235	356	456	812
	Tiznit	filles	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique	354	392	746	171	108	279
		garçons	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique	373	402	774	779	313	1092
	total	filles	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique	780	810	1590	561	801	1362
		garçons	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique	673	1009	1337	1243	986	2229
Marrakech Tensift Al Haouz	Chichaoua	filles	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique		56	56		148	148
		garçons	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique		100	100		170	170
	Al Haouz	filles	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique	188	1166	1354		60	60
		garçons	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique	328	500	828		78	78
	Essaouira	filles	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique	111	194	305		60	60
		garçons	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique	112	197	309		379	379
	total	filles	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique	299	1416	1715	0	268	268
		garçons	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique	440	797	1237	0	627	627
TOTAL	filles	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique	891	2686	3576	318	1006	1325	
	garçons	Nb d'élèves ayant bénéficié du soutien pédagogique	914	1887	2800	663	1730	2393	

Rappelons que les objectifs fixés en matière de soutien pédagogique sont calculés sur la base du nombre d'élèves et la somme des taux d'abandon et de redoublement (20% au primaire et 30% au collège). Chaque délégation est censée fixer ses objectifs en soutien pédagogique selon les taux réels.

Le tableau 25 présente les pourcentages des bénéficiaires du soutien pédagogique parmi le nombre total d'élèves aux niveaux des délégations et des sites ciblés par l'étude.

17,9% du total des élèves au primaire ont bénéficié du soutien pédagogique. Les délégations qui ont dépassé l'objectif national sont 5 en tout à savoir : Taroudant (33,1%), Al Haouz (30,6%), Berkane (27,2%), Oujda (24,0%) et Tiznit (20,9%).

En secondaire collégial, 22,5% du total des élèves ont bénéficié du soutien pédagogique. Les délégations qui ont dépassé l'objectif national sont 3 délégations à savoir : Berkane (31,8%), Taroudant (58,5%), Essaouira (30,7%).

Tableau 28 : % des bénéficiaires du soutien pédagogique par milieu, cycle et AREF

AREF	Délégations	Primaire			collégial		
		urbain	rural	total	urbain	rural	total
Oriental	Oujda	14,7%	61,4%	24,0%	0,0%	63,3%	3,7%
	Berkane		27,2%	27,2%		31,8%	31,8%
	Nador	7,6%	12,4%	10,4%	20,6%	0,0%	16,8%
	total	12,1%	20,1%	16,4%	7,1%	27,3%	11,5%
Sous Massa Draa	Taroudant	22,4%	37,6%	33,1%	64,7%	53,2%	58,5%
	Inezgane	11,8%	11,8%	11,8%	18,7%	18,7%	18,7%
	Tiznit	13,1%	28,1%	20,9%	21,3%	21,3%	21,3%
	total	13,3%	18,6%	16,7%	24,5%	27,9%	26,7%
Marrakech Tensift Al Haouz	Chichaoua		6,9%	6,9%		22,2%	22,2%
	Al Haouz	33,1%	29,9%	30,6%		16,2%	16,2%
	Essaouira	22,1%	8,6%	11,1%		30,7%	30,7%
	total	28,8%	17,9%	19,8%		28,9%	28,9%
TOTAL		16,5%	18,5%	17,9%	14,5%	28,1%	22,5%

5.8.3 Enseignant(e)s et soutien pédagogique

63% des enseignants du primaire dispose du guide de soutien pédagogique, tandis que ce taux atteint au collège 82,9%. L'AREF de Marrakech Tensift Al Haouz enregistre un retard en matière d'exécution du marché d'impression du guide de soutien pédagogique.

La formation en matière de soutien pédagogique enregistre un retard important, le rythme d'exécution est en deçà des attentes. En effet les académies trouvent d'énormes difficultés dans la réalisation de leur plan d'action en matière de formation car les formateurs n'étaient pas disponibles, ils sont pris par les formations dans les autres projets du plan d'urgence en l'occurrence à la pédagogie d'intégration. Il aurait été judicieux d'organiser une coordination entre les différentes formations et assurer une synergie entre les différents projets, d'autant plus que les objectifs sont similaires et que le but est le même.

Le nombre des enseignants formés sur le soutien pédagogique s'élève à 307 au primaire et 49 au collège. Des chiffres qui témoignent de la faiblesse de cette composante dans l'exécution du projet relatif au soutien pédagogique.

Tableau 29 : Effectif des enseignants bénéficiant de la formation sur le soutien pédagogique et le nombre des enseignants chargé du soutien pédagogique par milieu et cycle

AREF	Délégations		Primaire	collégial	
Oriental	Oujda	Nb d'enseignantes ayant bénéficié du guide du soutien pédagogique	113	67	
		Nb d'enseignantes ayant bénéficié de la formation à la conduite du soutien pédagogique	72	18	
	Berkane	Nb d'enseignantes ayant bénéficié du guide du soutien pédagogique	76	34	
		Nb d'enseignantes ayant bénéficié de la formation à la conduite du soutien pédagogique	72	18	
	Nador	Nb d'enseignantes ayant bénéficié du guide du soutien pédagogique	137	83	
		Nb d'enseignantes ayant bénéficié de la formation à la conduite du soutien pédagogique	45	9	
	total	Nb d'enseignantes ayant bénéficié du guide du soutien pédagogique	326	184	
		Nb d'enseignantes ayant bénéficié de la formation à la conduite du soutien pédagogique	189	45	
	Sous Massa Draa	Taroudant	Nb d'enseignantes ayant bénéficié du guide du soutien pédagogique	81	185
			Nb d'enseignantes ayant bénéficié de la formation à la conduite du soutien pédagogique	13	0
Inezgane		Nb d'enseignantes ayant bénéficié du guide du soutien pédagogique	222	104	
		Nb d'enseignantes ayant bénéficié de la formation à la conduite du soutien pédagogique	36	0	
Tiznit		Nb d'enseignantes ayant bénéficié du guide du soutien pédagogique	134	196	
		Nb d'enseignantes ayant bénéficié de la formation à la conduite du soutien pédagogique	25	0	
total		Nb d'enseignantes ayant bénéficié du guide du soutien pédagogique	437	485	
		Nb d'enseignantes ayant bénéficié de la formation à la conduite du soutien pédagogique	74	0	
Marrakech Tensift Al Haouz	Chichaoua	Nb d'enseignantes ayant bénéficié du guide du soutien pédagogique	96	57	
		Nb d'enseignantes ayant bénéficié de la formation à la conduite du soutien pédagogique	31	4	
	Al Haouz	Nb d'enseignantes ayant bénéficié du guide du soutien pédagogique	0	0	
		Nb d'enseignantes ayant bénéficié de la formation à la conduite du soutien pédagogique	13	0	
	Essaouira	Nb d'enseignantes ayant bénéficié du guide du soutien pédagogique	0	0	
		Nb d'enseignantes ayant bénéficié de la formation à la conduite du soutien pédagogique	0	0	
	total	Nb d'enseignantes ayant bénéficié du guide du soutien pédagogique	96	57	
		Nb d'enseignantes ayant bénéficié de la formation à la conduite du soutien pédagogique	44	4	
		Nb d'enseignantes ayant bénéficié du guide du soutien pédagogique	859	726	
TOTAL		Nb d'enseignantes ayant bénéficié de la formation à la conduite du soutien pédagogique	307	49	

5.9 Opinion des intervenants sur les grilles de collecte de données (dispositif de suivi)

Rappelons que le dispositif de suivi est mis en place au niveau des établissements scolaires, les DP, les AREF et le service central.

- Au niveau de l'établissement scolaire 4 imprimés à faire remplir par le directeur en deux temps (décembre et juillet de chaque année) ;
- Au niveau de la DP 3 imprimés à faire remplir par le chef du projet E1P5 en deux temps (décembre et juillet de chaque année) ;
- Au niveau de l'AREF 3 imprimés à faire remplir par le chef du projet E1P5 en deux temps (décembre et juillet de chaque année) ;
- Au niveau central, une fois la remontée d'information est faite, la consolidation de ces données est réalisée par l'équipe centrale en deux temps (décembre et juillet de chaque année).

Nous pouvons donc nous interroger sur la pertinence de ce dispositif de suivi des données quantitatives sur le terrain et encore sur l'exploitation qui en sera faite, aussi bien par l'établissement scolaire que par la délégation provinciale, les AREF et le service central.

Au-delà de la remontée d'informations et du simple constat, on reste impressionné par la faible utilisation de ces données.

D'après les résultats émanant de l'analyse des contenus thématiques et des résultats des données recueillies par la TGN, il s'avère que ce dispositif devient progressivement un outil important permettant de mesurer l'état d'avancement et le degré de réussite ou d'échec du projet E1P5.

Les directeurs des établissements et les chefs du projet au niveau des AREF et des DP évoquent que ce dispositif de suivi permet de:

- Remettre en question les méthodes /les procédés dès que les résultats semblent loin d'être atteints ;
- Impliquer l'ensemble des acteurs au processus de mise en œuvre pour l'atteinte des résultats ;
- Améliorer la coordination entre intervenant ;
- Mesurer le degré d'atteinte des résultats.

Les résultats des données recueillies par la TGN ont permis aussi de dégager que les conditions requises pour sa bonne opérationnalisation sont présentes. Il ressort de la TGN les principaux constats suivants :

- Forte implication des chefs du projet E1P5 au niveau des AREF et des DP ;
- Moyenne implication des directeurs des établissements scolaire ;
- Définition précise du rôle des acteurs ;
- Au niveau de l'établissement le dispositif de suivi est perçu comme un exercice imposé par le MEN ;
- Absence d'indicateurs qualitatifs ;
- Manque de certaines données (le nombre de bénéficiaires de la formation en suivi personnalisé ; le nombre de bénéficiaires du soutien pédagogique par type de soutien ; les données relatives aux satellites ;
- Faible formation des intervenants.

La fonctionnalité du système et sa durabilité dépendront de la qualité des ressources humaines qui y seront responsabilisées, de l'implication de tous les acteurs, de l'encadrement et de la formation des intervenants.

Conclusion de l'analyse quantitative des données

Le dispositif de suivi sur le terrain est mis en place dans les établissements scolaires, il devient progressivement un outil important permettant de mesurer l'état d'avancement et le degré de réussite ou d'échec du projet E1P5.

Ce dispositif a permis aux directeurs des établissements et aux chefs du projet au niveau des AREF et des DP, qui sont les utilisateurs de ce dispositif, de collecter un nombre important d'indicateurs sur le fonctionnement du projet E1P5 et sur le degré d'atteinte des objectifs. Il est devenu un outil précieux de coordination pour la cellule de veille, l'administration, la DP, l'AREF et le service central.

Cependant, ces utilisateurs ont relevé certaines observations qui permettraient d'améliorer le dispositif:

- Réajuster la grille de collecte d'information:
 - ✓ Ajouter un indicateur relatif au nombre des bénéficiaires de la formation sur le suivi personnalisé ;
 - ✓ Ajouter la répartition du nombre des bénéficiaires du soutien pédagogique par type de soutien;
 - ✓ Insérer des indicateurs qualitatifs ;
 - ✓ Ajouter des indicateur sur l'opération Child to Child ;
 - ✓ Ajouter des indicateurs sur l'opération caravane.
- Améliorer la coordination entre intervenants ;
- Former les utilisateurs sur le dispositif ;
- Opérationnaliser la cellule de veille ;
- Clarifier le tâches des utilisateurs ;
- Informatiser le dispositif.

Le résumé des données quantitatives collectées est comme suit :

- Le taux d'abandon dans l'ensemble des sites de l'étude est de l'ordre de 2,4% au primaire et 5,0% au secondaire collégial.
- Le phénomène de l'abandon est par excellence rural au primaire et urbain au secondaire collégial, (au primaire : milieu rural 2,7% contre 1,7% au milieu urbain ; Au secondaire collégial : milieu urbain 6,6% au milieu rural 3,9%) ;
- L'abandon touche les filles plus que les garçons : au primaire 2,7% pour les filles et 2,0% pour les garçons. au secondaire collégial : 6,0% pour les filles et 3,9% pour les garçons ;
- Le taux de redoublement dans l'ensemble des sites de l'étude se situe à 8,6% au primaire et 13,1% en secondaire collégial ;
- Le phénomène du redoublement a un caractère urbain au primaire (au milieu urbain 10,8% et 7,6% au milieu rural). Au collégial, le phénomène du redoublement a un caractère rural (au milieu urbain 10,7% et 14,7% au milieu rural) ;
- Le redoublement scolaire touche généralement les garçons plus que les filles aux niveaux des délégations et des sites ciblés par l'étude Effectivement, au primaire le taux des garçons est de 10,0% et celui des filles est de 7,0%, de même que pour le secondaire collégial le taux est de 13,6% chez les garçons et 12,3% chez les filles;
- Le taux de la non réinscription se situe à 4,9% en primaire et 7,6% en collégial ;
- Le non réinscription a un caractère rural au primaire : 5,9% contre 2,5% au milieu urbain. au collégial la non réinscription a un caractère rural : 8,3% contre 6,7% au milieu urbain;
- Le non réinscription scolaire touche généralement les filles plus que les garçons : au primaire le taux de non réinscription des filles atteint au primaire 2,3% et celui des garçons 1,6%, au secondaire collégial : 10,0% chez les filles et 7,7% chez les garçons;
- Le livret de suivi personnalisé est généralisé au primaire et au collège. En effet, 98,4% des élèves du collégial ont un livret de suivi. Ce taux atteint 97,8% au primaire;
- Presque tous les élèves du milieu rural disposent du livret de suivi au primaire et au collège, soit un taux de couverture de 99,6% et 98,0% respectivement ;
- 91,9% des enseignants au primaire sont dotés d'un guide de suivi, ce taux atteint 89,0% au secondaire collégial (Certains problèmes d'exécution du marché

d'impression ont empêché tous les enseignants de bénéficier du guide de suivi personnalisé) ;

- Le livret de 82,1% des élèves du primaire des sites de l'étude sont exploités, ce taux atteint 81,7% en secondaire collégial;
- 95,5% des écoles primaires organisent les activités de soutien pédagogique selon la stratégie de mise en place et de mise en œuvre du soutien pédagogique (95,5% en milieu urbain et 97,0% au milieu rural) ;
- Au secondaire collégial, 87,0% des établissements scolaires organisent des activités de soutien pédagogique (85,7% au milieu urbain et 87,5% au milieu rural)
- Le reste des écoles primaires et collèges organisent aussi des activités de soutien pédagogique mais à leur façon et selon leurs expériences.
- Le nombre total d'élèves bénéficiant du soutien pédagogique au primaire s'élève à 6376 enfants et 3 718 au collégial;
- 63% des enseignants du primaire dispose du guide de soutien pédagogique, tandis que ce taux atteint au collège 82,9%.
- Le nombre des enseignants formés sur le soutien pédagogique s'élève à 307 au primaire et 49 au collège (La formation en matière de soutien pédagogique enregistre un retard important, le rythme d'exécution est en deçà des attentes).

6 Analyse qualitative des données de l'étude

L'investigation à propos du /autour du fonctionnement du projet E1P5, après son implantation est une tâche nécessaire pour relever les points forts et les dysfonctionnements en vue de cibler les bonnes pratiques. Pour aboutir aux résultats escomptés, cette étude se base sur l'analyse des données qualitatives.

Le questionnaire, comme il a été précisé dans la méthodologie, est structuré autour de deux axes principaux ; (I) le premier traite du processus du suivi personnalisé de l'élève, (II) le deuxième analyse et étudie le processus du soutien pédagogique. Dans la présentation de la philosophie du projet ; les deux volets sont les piliers de la mise en place du Projet E1P5.

L'investigation objet de cette étude vise la recherche de l'état des lieux de la mise en place des structures du projet en question et de leur fonctionnement (bon fonctionnement, points de dysfonctionnement, bonnes pratiques, etc.).

Les questionnaires comprennent deux thèmes principaux. (I) la mise en place des structures du projet E1P5 et (II) le fonctionnement de ces structures sur le terrain. Ils ont été adressés aux enseignants et aux directeurs des cycles primaire et collégial.

L'analyse qualitative des données recueillies sont de deux types : les réponses binaires à «oui» ou «non», ou les réponses à des questions ouvertes. Les premières sont l'objet d'un traitement statistique descriptif simple, les deuxièmes ont été l'objet d'une analyse de contenu, et ont été catégorisées selon des unités de sens se rapportant aux items des questions retenues.

L'hypothèse de travail sur laquelle on a construit notre analyse se rapporte aux rôles que doivent jouer chacun des éléments du système de fonctionnement du projet E1P5. Les éléments essentiels ont été recueillis chez l'enseignant et le directeur. Autour de ces deux éléments clefs nous avons établi /bâti / une analyse structurée des relations et des inters relations qu'entretiennent, le directeur de l'école et l'enseignant avec les partenaires supposés leur faciliter la tâche, (les inspecteurs, les

membres des cellules de veille, les parents d'élèves, etc.). Nous avons agrégé les questions autour d'un ensemble d'axes.

6.1 Analyse des données du questionnaire relatif au suivi personnalisé adressés aux directeurs

3 axes seront traités dans ce volet :

Axe 1 : Mise en place des structures du suivi personnalisé regroupant les thèmes suivants

- Q1a : Tenue de réunions avec les enseignants à propos des documents relatifs au suivi et de leur mise en œuvre;
- Q2a : Etude et discussion du sujet du suivi personnalisé lors des réunions des conseils des classes ;
- Q3a : Préparation de réunions par la cellule de veille;
- Q6 a1 : Rangement et préservation des livrets de suivi.

Axe 2 : Renseignement et l'exploitation du livret de suivi des élèves:

- Q5a: Difficultés en matière de respect des dates de l'opération de suivi;
- Q6 a2: Difficultés de mettre à la disposition des enseignants, au temps propice, le livret du suivi;
- Q6a3: Récupération des livrets de suivi après leur utilisation ;
- Q6a4: Difficultés en matière de contrôle des renseignements portés sur le livret de suivi ;
- Q7a: Exploitation du livret de suivi pour remédier aux difficultés scolaires relatives à la santé, au social et à la pédagogie.

Axe 3 : la coordination entre les intervenants:

- Q4a : Difficultés en matière de coordination des tâches des membres des cellules de veille.

6.1.1 Mise en place des structures du suivi personnalisé des élèves

6.1.1.1 Tenue de réunions avec les enseignants à propos des documents relatifs au suivi et à leur mise en œuvre.

Le tableau 30 nous permet de constater que la quasi totalité (96%) des directeurs des collèges, interrogés affirment tenir des réunions avec les enseignants à propos du suivi personnalisé et des modalités de mise en œuvre du dispositif du suivi personnalisé de l'élève. Ce taux atteint 93% au primaire.

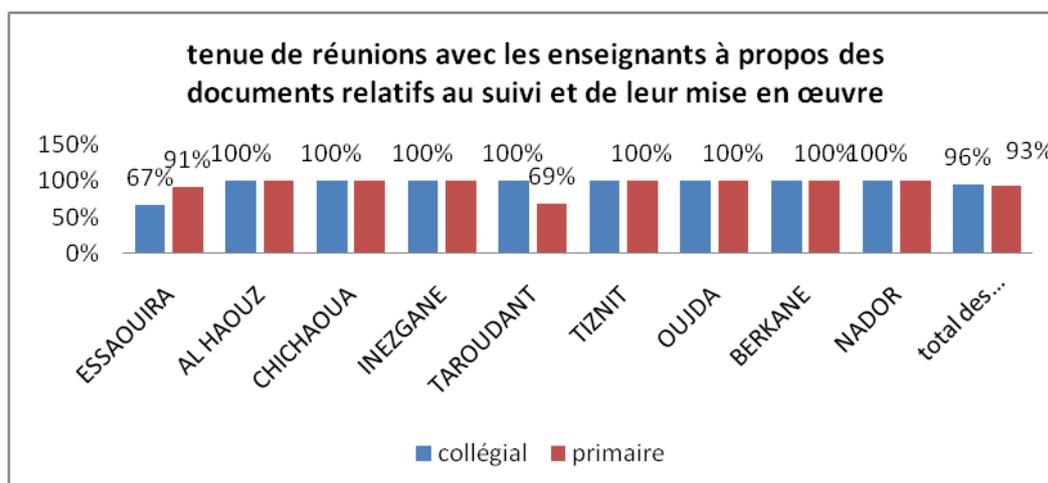
Le reste des interrogés qui trouvent des difficultés pour tenir ces réunions évoquent le fait de ne disposer ni de cahier de suivi ni de guide. Cette situation n'est heureusement pas très prépondérante (4% au collège et 7% au primaire) et elle est due à une cause conjoncturelle et limitée dans l'espace et dans le temps, à savoir un retard de reproduction des documents nécessaires à la mise en œuvre des activités du suivi personnalisé.

Tableau 30 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant la tenue de réunions avec les enseignants à propos des documents relatifs au suivi et de leur mise en œuvre par délégation et cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGAN E		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Fréquence	2	1	2	0	2	0	3	0	2	0	3	0	3	0	2	0	3	0	22	1
	%	67%	33%	100%	0%	100%	0%	100%	0%	100%	0%	100%	0%	100%	0%	100%	0%	100%	0%	96%	4%
Primaire	Fréquence	10	1	11	0	11	0	9	0	11	5	10	0	7	0	5	0	9	0	83	6
	%	91%	9%	100%	0%	100%	0%	100%	0%	69%	31%	100%	0%	100%	0%	100%	0%	100%	0%	93%	7%

En ce qui concerne les délégations, la tenue des réunions avec les enseignants à propos des documents relatifs au suivi et de leur mise en œuvre est problématique dans deux délégations seulement : Essaouira (67% des répondants au primaire) et Taroudant (69% des répondants au collège) (graphique 8).

Graphique 8 : Tenue de réunions avec les enseignants à propos des documents relatifs au suivi et de leur mise en œuvre par délégation



6.1.1.2 Etude et discussion du sujet du suivi personnalisé lors des réunions des conseils des classes

En général, aussi bien les directeurs du collège que ceux du primaire organisent des discussions du sujet de suivi personnalisé lors des réunions des conseils des classes qui sous entend une implication et une mise en action.

La tenue de réunion avec les enseignants lors des conseils des classes ne semble pas poser de problèmes à 91% des directeurs du collégial et à 89,9% des directeurs du primaire, qui affirment qu'ils les tiennent pour informer les enseignants sur le sujet en question à savoir le suivi personnalisé de l'élève et les procédures de mise en œuvre du processus.

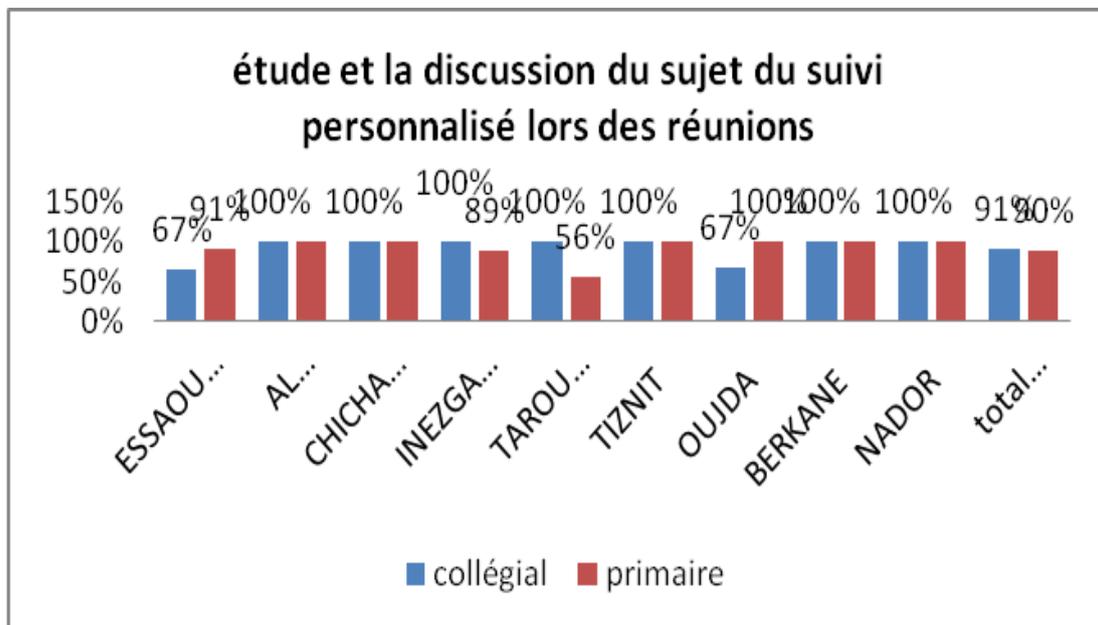
Tableau 31 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant l'étude et la discussion du sujet du suivi personnalisé lors des réunions des conseils des classes par délégation et par cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Fréquence	2	1	2	0	2	0	3	0	2	0	3	0	2	0	2	0	3	0	21	1
	%	67%	33%	100%	0%	100%	0%	100%	0%	100%	0%	100%	0%	67%	0%	100%	0%	100%	0%	91%	4%
Primaire	Fréquence	10	1	11	0	11	0	8	1	9	7	10	0	7	0	5	0	9	0	80	9
	%	91%	9%	100%	0%	100%	0%	89%	11%	56%	44%	100%	0%	100%	0%	100%	0%	100%	0%	89,9%	10%

Le graphique 9 permet de constater que le sujet du suivi personnalisé n'est discuté dans les réunions des conseils de classes que par 33% des directeurs des collèges des délégations : Essaouira et Oujda. Le manque de formation, en matière de suivi personnalisé, en est la cause.

Au primaire, le problème est posé avec acuité dans la délégation de Taroudant : 44% des directeurs de cette délégation ne traitent pas le sujet du suivi personnalisé lors des réunions organisées dans le établissement scolaires.

Graphique 9 : Etude et la discussion du sujet du suivi personnalisé lors des réunions par délégation et cycle



6.1.1.3 Organisation des réunions par les membres cellule de veille

70 % des directeurs du collège confirment l'organisation des réunions par les membres des cellules de veille. L'abstention à cette question est de 4%. Ceci constitue un bon indicateur pour la mise en place du projet si cette attitude est maintenue et encouragée.

Au primaire, avec un pourcentage sensiblement égal à celui du collège soit: 67,4%, les directeurs des écoles primaires affirment que la cellule de veille trouve des difficultés pour l'organisation des réunions. Le taux d'abstention à cette question est de 4%.

Tableau 32 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant l'organisation des réunions par la cellule de veille par délégation et cycle

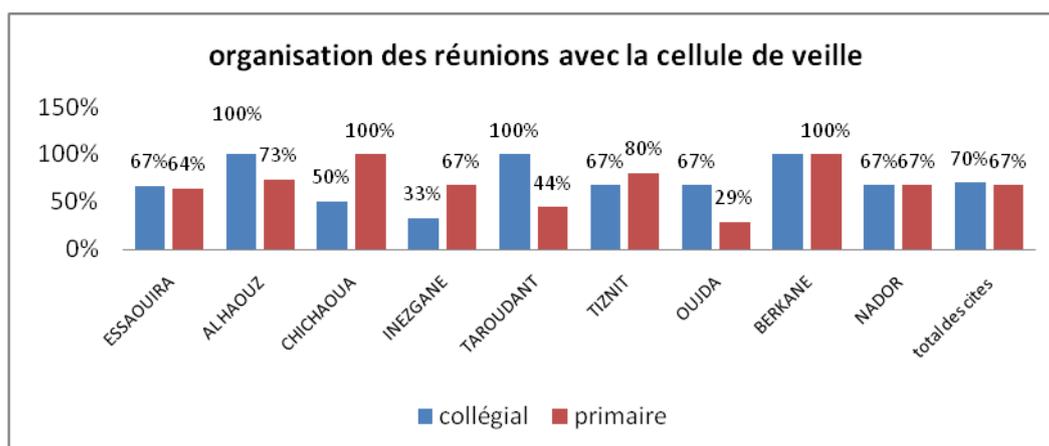
	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Fréquence	2	1	2	0	1	1	1	2	2	0	2	1	2	0	2	0	2	1	16	6
	%	67%	33%	100%	0%	50%	50%	33%	67%	100%	0%	67%	33%	67%	0%	100%	0%	67%	33%	70%	26%
Primaire	Fréquence	7	4	8	3	11	0	6	3	7	9	8	2	2	5	5	0	6	3	60	29
	%	64%	36%	73%	27%	100%	0%	67%	33%	44%	56%	80%	20%	29%	71%	100%	0%	67%	33%	67,4%	33%

Le graphique 10 fait voir que tous les directeurs des collèges des 3 délégations affirment que la cellule de veille organise des réunions dans cette optique, il s'agit des délégations d'Al Haouz, de Taroudant et de Berkane. Le problème est posé dans la délégation d'Inezgane puisque seulement 33% des directeurs affirment l'organisation de ces réunions.

Au primaire, seulement 29% des directeurs de la délégation d'Oujda et 44% des directeurs de la délégation de Taroudant affirment l'organisation de ces réunions par la cellule de veille.

Il ressort que la relation entre la cellule de veille et l'établissement scolaire malgré les taux enregistrés dans certaines délégations, pose quelques difficultés.

Graphique 10 : Organisation des réunions avec la cellule de veille par délégation et cycle



D'après les données recueillies directement des directeurs du collégial, les causes de la non tenue sont essentiellement, le manque de temps (fréq=45), le manque de ressources humaines (f=36), le manque de formation (f=23).

D'après les données recueillies directement auprès des directeurs du primaire les causes en sont le manque de temps (f=12), le manque de ressources humaines (f=05), manque de formation (f=06).

Pour pallier à ces difficultés, les directeurs du primaire et du collège proposent les solutions suivantes :

- Formation des membres de cellules de veille sur la gestion, le suivi personnalisé;
- Dotation des écoles primaires par les ressources humaines pour la gestion du suivi personnalisé;

- Insertion d'un temps pour le suivi personnalisé dans l'enveloppe horaire des enseignants ;
- Réglementation et organisation du suivi personnalisé ;
- Implication des inspecteurs pédagogiques dans le suivi personnalisé.

6.1.1.4 Rangement et préservation des livrets de suivi

La préservation et le rangement des livrets de suivi ne posent pas de problèmes pour la majorité des directeurs, ils estiment que ce sont des tâches administratives qui leur incombent. Seulement 22% des directeurs des collèges et 26% des directeurs du primaire trouvent que cette activité est pénible /préoccupante /complexe.

Cependant, les directeurs (primaire et collège) à Chichaoua et à Taroudant, expliquent ce fait par le manque de locaux ou de placards pour le rangement.

Par ailleurs, le processus de la mise à disposition des livrets jusqu'à leur rangement est difficile surtout dans les zones rurales où il y a une dispersion des unités scolaires.

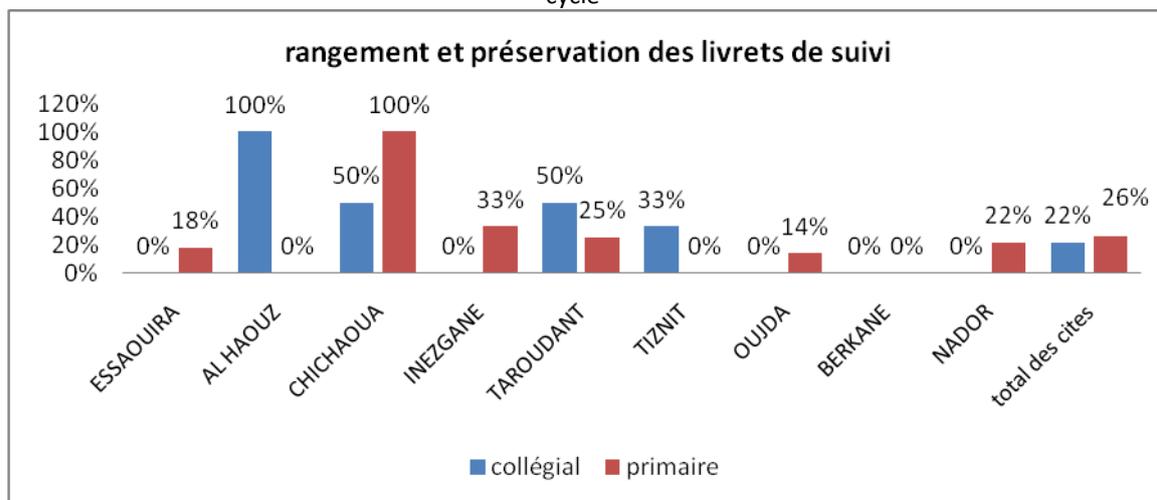
Tableau 33 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant le rangement et préservation des livrets de suivi par délégation et cycle

Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total		
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	
Collégial	Fréquence	0	2	2	0	1	1	0	2	1	1	1	2	0	0	0	2	0	3	5	13
	%	0%	67%	100%	0%	50%	50%	0%	67%	50%	50%	33%	67%	0%	0%	0%	100%	0%	100%	22%	57%
Primaire	Fréquence	2	9	0	11	11	0	3	6	4	12	0	10	1	6	0	5	2	7	23	66
	%	18%	82%	0%	100%	100%	0%	33%	67%	25%	75%	0%	100%	14%	86%	0%	100%	22%	78%	25,8%	74%

Le graphique 11 ci-dessous révèle que tous les directeurs de l'échantillon collégial de la délégation d'Al Haouz trouvent des difficultés en matière de rangement et préservation des livrets de suivi. Dans la délégation d'Essaouira, d'Inezgane, d'Oujda, de Berkane et de Nador les directeurs ne trouvent aucune difficulté en matière de rangement et de préservation des livrets de suivi.

C'est le cas pour tous les directeurs du primaire, des délégations d'Al Haouz, de Tiznit et de Berkane.

Graphique 11 : Difficultés en matière de rangement et préservation des livrets de suivi par délégation et cycle



La mise en place des structures de fonctionnement du projet E1P5, selon les directeurs des établissements, est positive. En effet, la quasi totalité (96%) des directeurs du collégial et (93%) au primaire tissent les premiers liens pour le démarrage du projet. Les réunions sont tenues et l'information à propos des activités à organiser en matière de suivi personnalisé est donnée aux enseignants. Les livrets sont donnés aux enseignants et rangés après utilisation. Il fait noter à ce propos que la communication passe plus facilement avec les enseignants.

6.1.2 Renseignement et l'exploitation du livret de suivi des élèves

6.1.2.1 Difficultés en matière de respect des dates de l'opération de suivi

42% des directeurs du primaire ont déclaré qu'ils trouvent des difficultés en matière de respect des dates de l'opération du suivi. Ce taux atteint au secondaire collégial 52%.

La légère différence observée entre les deux cycles d'enseignement semble être expliquée par l'absence de complexité du primaire par rapport au collège. En effet le directeur de l'école primaire a moins d'enseignants à gérer, de plus l'enseignant «tuteur» n'existe pas au primaire.

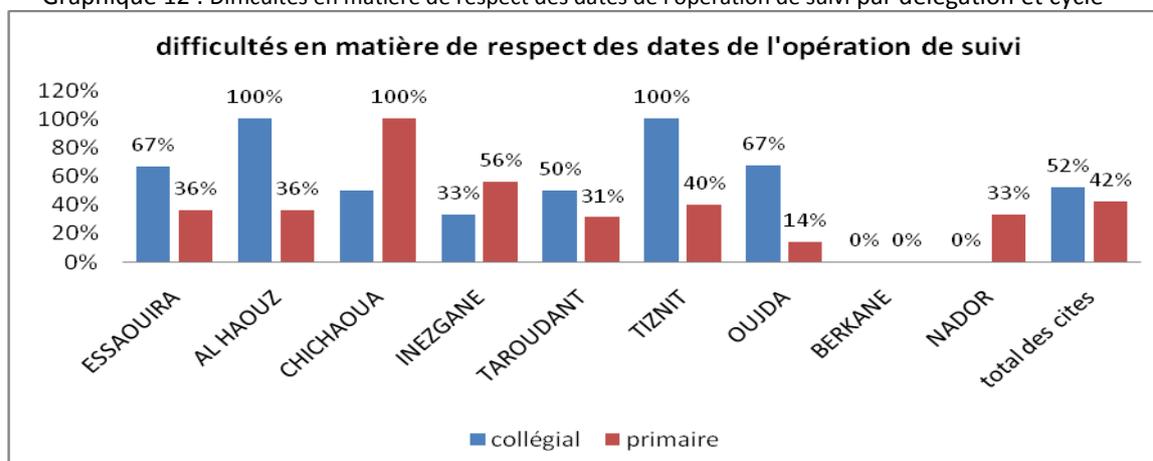
Tableau 34 : Répartition des réponses des directeurs (écoles et collèges) concernant les difficultés en matière de respect des dates de l'opération de suivi par délégation et par cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total		
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	
Collégial	Occurrence	2	1	2	0	1	1	1	1	1	1	3	0	2	0	0	2	0	3	3	12	9
	Fréquence	67%	33%	100%	0%	50%	50%	33%	33%	50%	50%	100%	0%	67%	0%	0%	100%	0%	100%	52%	39%	
Primaire	Occurrence	4	7	4	7	11	0	5	3	5	11	4	6	1	6	0	5	3	6	37	51	
	%	36%	64%	36%	64%	100%	0%	56%	33%	31%	69%	40%	60%	14%	86%	0%	100%	33%	67%	41,6%	57%	

Au secondaire collégial, dans les délégations de Berkane et de Nador, tous les directeurs arrivent à respecter les dates de l'opération de suivi. Par contre, les directeurs du collège des 2 délégations d'Al Haouz et de Tiznit, trouvent des difficultés dans le respect des dates de l'opération de suivi (graphique 12).

Au primaire, les directeurs de la délégation de Berkane ne trouvent aucune difficulté quant au respect des dates de l'opération de suivi. Ce problème se pose uniquement pour 14% des directeurs de la délégation d'Oujda et 33% des directeurs de la délégation de Nador.

Graphique 12 : Difficultés en matière de respect des dates de l'opération de suivi par délégation et cycle



Les raisons citées par les directeurs sont: l'opération du suivi personnalisé était tardive au cours de l'année (f=10), le manque de personnel (f=12), le manque de formation (f=08), les dates de l'opération de suivi ne sont pas respectées par les enseignants (f=8), l'établissement ne dispose pas d'assez de personnel pour aider à la réalisation des différentes tâches et pouvoir donc respecter les délais préconisés (f=06).

Les directeurs ont proposé des solutions. Elles se basent sur la formation des intervenants, la dotation des établissements scolaires par des ressources humaines qualifiées et la réservation d'un temps précis pour remplir le livret de suivi, réglementer et organiser le suivi personnalisé.

6.1.2.2 Difficultés de mettre le livret de suivi à la disposition des enseignants au moment adéquat.

Selon 57% des directeurs du collège (73 % des directeurs du primaire), le livret de suivi est mis à la disposition des enseignants en temps opportun. 22% trouvent des difficultés dans cette opération. Cet indicateur a été interprété avec prudence vu le pourcentage des non répondants au secondaire collégial (de 21%).

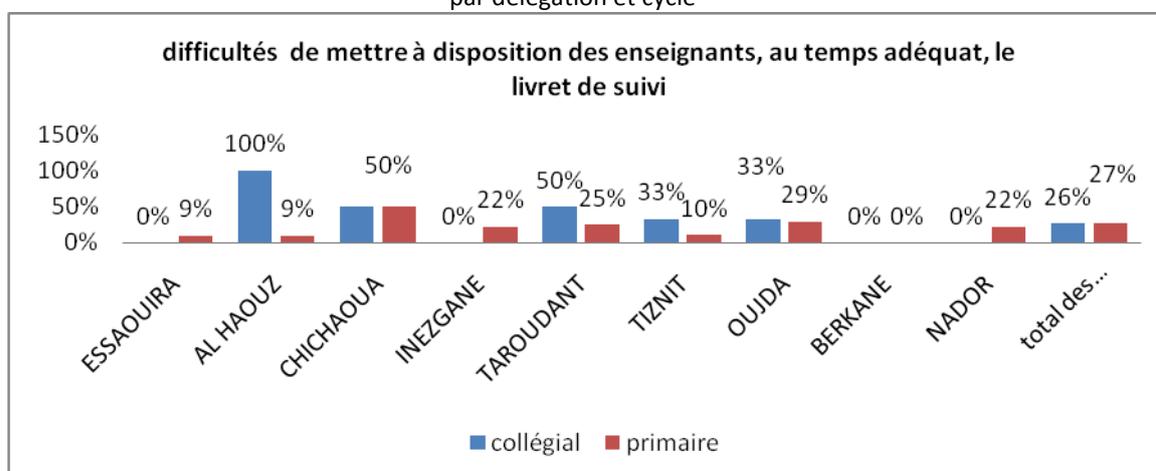
Tableau 35 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant les difficultés de mettre à disposition des enseignants, au temps adéquat, le livret de suivi par délégation et par cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Occurrence	0	2	2	0	1	1	0	2	1	1	1	2	1	0	0	2	0	3	6	13
	Fréquence	0%	67%	100%	0%	50%	50%	0%	67%	50%	50%	33%	67%	33%	0%	0%	100%	0%	100%	26%	57%
Primaire	Occurrence	1	10	1	10	11	0	2	7	4	12	1	9	2	5	0	5	2	7	24	65
	%	9%	91%	9%	91%	100%	0%	22%	78%	25%	75%	10%	90%	29%	71%	0%	100%	22%	78%	27,0%	73%

Si dans l'AREF de l'oriental a des difficultés pour mettre à la disposition des enseignants du primaire, au temps propice, ce problème ne se pose guère au collège, il est sensiblement posé dans les deux AREF MTA (AL Haouz 100%) et SMD (Inezgane). L'explication semble être dans le retard de la réalisation de la reprographie des livrets qui a posé problème cette année dans les AREF : SMD et MTA.

A l'AREF de l'oriental le problème ne se pose guère, il est sensiblement posé dans les deux AREF MTH (Chichaoua) et SMD (Taroudant 50%).

Graphique 13 : Difficultés de mettre à disposition des enseignants, au temps adéquat, le livret de suivi par délégation et cycle



6.1.2.3 Récupération des livrets de suivi après son utilisation

La récupération des livrets ne pose pas de problèmes aux directeurs du collège. 78% d'entre eux réalisent cette activité, qui est une formalité administrative, sans difficultés. Ce taux atteint 82% au primaire.

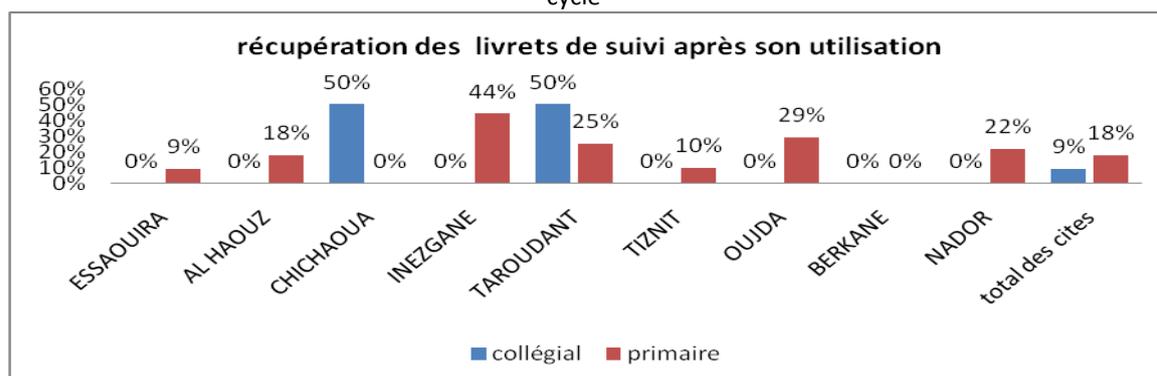
Tableau 36 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant les difficultés de récupération des livrets de suivi après son utilisation par délégation et par cycle

Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total		
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	
Collégial	Fréquence	0	2	0	2	1	1	0	2	1	1	0	3	0	2	0	2	0	3	2	18
	%	0%	67%	0%	100%	50%	50%	0%	67%	50%	50%	0%	100%	0%	67%	0%	100%	0%	100%	9%	78%
Primaire	Fréquence	1	10	2	9	0	11	4	5	4	12	1	9	2	5	0	5	2	7	16	73
	%	9%	91%	18%	82%	0%	100%	44%	56%	25%	75%	10%	90%	29%	71%	0%	100%	22%	78%	18,0%	82%

Le graphique 14, fait voir que tous les directeurs de l'échantillon du collège des 7 délégations ne trouvent aucune difficulté dans la récupération du livret de suivi après son utilisation, il s'agit des délégations d'Essaouira, d'Al Haouz, d'Inezgane, de Tiznit, d'Oujda, de Berkane et de Nador.

Au primaire également, le problème ne se pose pour les directeurs de l'échantillon relatif aux délégations Chichaoua et Berkane. Pour le reste des délégations, le taux des directeurs qui rencontrent cette difficulté varie entre 9% et 29%.

Graphique 14 : Difficultés de récupération des livrets de suivi après son utilisation par délégation et cycle



6.1.2.4 Difficultés en matière de contrôle des renseignements portés sur le livret de suivi

Le problème du contrôle du renseignement et du contenu du livret de suivi n'est pas posé chez 57% des directeurs des collèges, alors que 30% d'entre eux trouvent des difficultés dans le contrôle du livret. Au primaire, le problème est posé globalement chez 30% des directeurs.

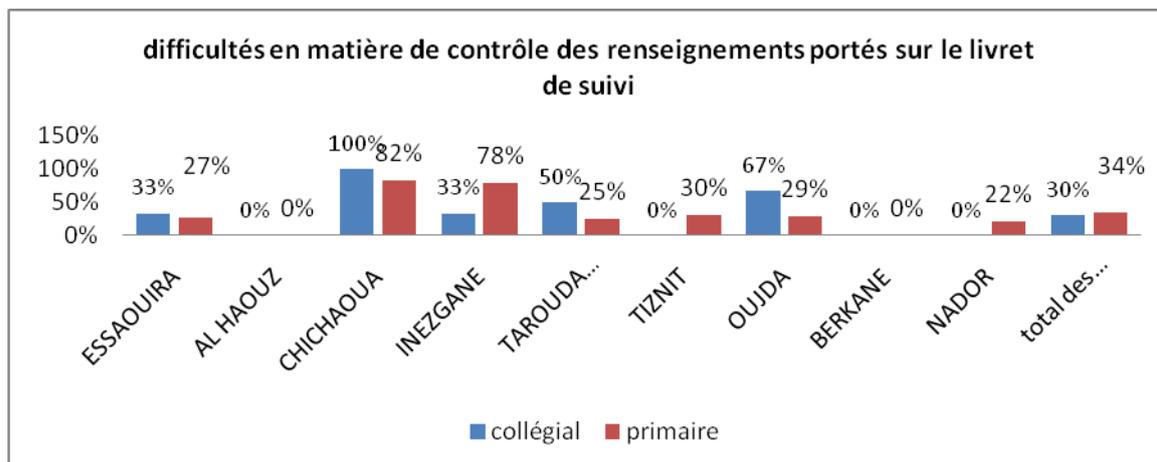
Tableau 37 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant les difficultés en matière de contrôle des renseignements portés sur le livret de suivi par délégation et cycle

Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total		
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	
Collégial	Fréquence	1	1	0	2	2	0	1	1	1	1	0	3	2	0	0	2	0	3	7	13
	%	33%	33%	0%	100%	100%	0%	33%	33%	50%	50%	0%	100%	67%	0%	0%	100%	0%	100%	30%	57%
Primaire	Fréquence	3	8	0	11	9	2	7	2	4	12	3	7	2	5	0	5	2	7	30	59
	%	27%	73%	0%	100%	82%	18%	78%	22%	25%	75%	30%	70%	29%	71%	0%	100%	22%	78%	33,7%	66%

La majorité des directeurs des collèges dans les délégations de Chichaoua (100%) d'Oujda (67%) affirment qu'ils trouvent des difficultés en matière de contrôle des renseignements portés sur le livret de suivi. Par contre le reste des délégations affirme, avec quelques différences, qu'ils ne trouvent aucune difficulté en ce propos. L'explication semble être dans le du manque du temps.

Au primaire, dans l'AREF de l'oriental le problème ne se pose guère, il est sensiblement posé dans les deux AREF MTA (Chichaoua 82%) et SMD (Inezgane 78%).

Graphique 15 : difficultés en matière de contrôle des renseignements portés sur le livret de suivi par délégation et cycle



Les raisons évoquées au primaire et au collège s'articule autour des points suivants:

- Manque de ressources humaines pour contrôler le livret du suivi ;
- Difficulté de gestion du temps scolaire;
- Formation insuffisante des intervenants sur le suivi personnalisé ;
- Suivi personnalisé devient une tâche facultative pour certains enseignants;
- Manque de temps précis pour remplir du livret de suivi;
- difficultés de trancher à propos des questions d'ordre social et psychologique;
- Coordination partielle entre les différents intervenants;
- Communication faible avec les parents d'élèves ;
- Les mesures de remediation prises par l'administration sont faiblement exécutées.

Pour pallier à ces difficultés, les directeurs proposent certaines solutions:

- Dotation des établissements scolaires par les ressources humaines qui peuvent être chargées du contrôle du livret de suivi ;
- Formation des intervenants sur le suivi personnalisé ;
- Réservation d'un temps précis pour remplir le livret de suivi ;
- Amélioration de la coordination entre les différents intervenants ;
- Amélioration de la communication avec les parents d'élèves.

6.1.2.5 Exploitation du livret de suivi en matière de remediation aux difficultés relatives à la santé, au social, et à la pédagogie) que rencontrent les élèves

Le pourcentage des fréquences spécifiques à cette question semble indiquer l'incertitude des réponses et de multiples interprétations du terme exploitation.

L'exploitation du livret de suivi est posée différemment selon les délégations. Si, globalement 61% des directeurs de l'enseignement collégial affirment exploiter le livret, cependant 30% révèlent qu'il ne le font pas.

Au primaire, 62% des directeurs affirment exploiter le livret, cependant 35% déclarent qu'ils ne l'ont pas fait.

Les directeurs du (primaire et collège) ont évoqué l'existence de problèmes relatifs à l'exploitation du livret, notamment dans toutes les délégations et surtout celles de Berkane et d'Al Haouz. Ce fait est expliqué par le manque de formation en matière de suivi personnalisé.

Selon eux, l'exploitation du livret de suivi des élèves doit être associée à des interventions de remédiation visant à améliorer les résultats et à prévenir le décrochage, autrement le suivi des élèves à risque ne peut jamais réussir.

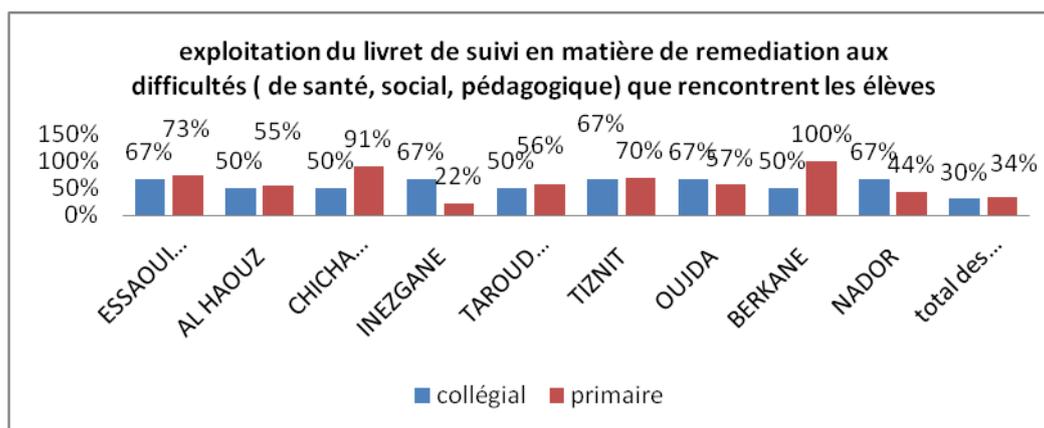
Tableau 38 : répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant l'exploitation du livret de suivi en matière de remédiation aux difficultés relatives (à la santé, au social, à la pédagogie) que rencontrent les élèves par délégation et par cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Occurrence	2	0	1	1	1	1	2	1	1	1	2	1	2	0	1	1	2	1	14	7
	Fréquence %	67%	0%	50%	50%	50%	50%	67%	33%	50%	50%	67%	33%	67%	0%	50%	50%	67%	33%	61%	30%
Primaire	Occurrence	8	3	6	5	10	1	2	7	9	7	7	3	4	3	5	0	4	2	55	31
	Fréquence %	73%	27%	55%	45%	91%	9%	22%	78%	56%	44%	70%	30%	57%	43%	100%	0%	44%	22%	61,8%	35%

Les directeurs des collèges affirment qu'ils exploitent le livret de suivi personnalisé des élèves à (67%) dans les délégations d'Oujda, d'Essaouira, d'Inezgane et de Tiznit ; à (50%) à Nador à Chichaoua, à Al Haouz, à Taroudant et à Berkane.

Au primaire, les directeurs dans les délégations de Berkane (100%), de Chichaoua (91%), d'Essaouira (73%) affirment qu'ils exploitent le livret de suivi personnalisé des élèves.

Graphique 16 : l'exploitation du livret de suivi en matière de remédiation aux difficultés, relatives à la santé, au social, et à la pédagogique, rencontrées par les élèves selon les délégations et le cycle



Certains directeurs trouvent des difficultés dans l'exploitation du livret de suivi pour les raisons suivantes:

- Difficultés d'exploiter et de traduire les données quantitatives en mesures de remédiation ;
- Exploitation insuffisante du livret de suivi par les conseils de classe;

- Difficulté de consacrer un temps à l'exploitation du livret de suivi;
- Formation insuffisante en matière de suivi personnalisé;
- Implication faible de certains enseignants dans le renseignement et l'exploitation du livret;
- Coordination partielle entre les intervenants;
- Insuffisance en moyen d'évaluation;
- Interprétation difficile des données inscrites sur le livret de suivi;
- Impossibilité de trouver des mesures;
- Faible exécution des mesures entreprises de remédiation pour les élèves en difficultés;
- Insuffisance de l'implication des inspecteurs pédagogique en matière d'encadrement et de formation des intervenants.

Face à ces difficultés les directeurs optent pour les solutions suivantes:

- Organisation des sessions de formation au profit des intervenants;
- Développement d'une communication permanente avec les intervenants;
- Campagnes de sensibilisation et de mobilisation permanente auprès des intervenants;
- Encadrement et accompagnement des établissements scolaires dans le cadre du suivi personnalisé;
- Implication intensive des inspecteurs dans le suivi personnalisé;
- Réglementation et organisation des tâches du suivi personnalisé.

6.1.3 Coordination entre les intervenants

6.1.3.1 Difficultés en matière de coordination des tâches des membres des cellules de veille

La cellule de veille comme on l'a signalé plus haut se compose du directeur de l'école, des instituteurs, des inspecteurs de la circonscription, des conseillers en orientation, des membres de la coopérative scolaire, de membres de l'APTE, les associations du quartier, des élus de la commune, etc. Le but de la création de cette entité, est de travailler en parfaite collaboration avec les organes institutionnels de l'école pour l'atteinte des objectifs de l'école de qualité.

Malgré la généralisation des cellules de veille, (conclusion des résultats émanant des données quantitatives) 61% des directeurs du secondaire collégial affirment que la coordination des tâches des membres des cellules de veille est insignifiante. Il faut signaler que le taux d'abstention à cet item est de 8%. Il témoignerait de l'hésitation des répondants vis-à-vis de cette question.

Au primaire, 55% des directeurs trouvent des difficultés à organiser le travail avec les cellules de veille pour de multiples raisons.

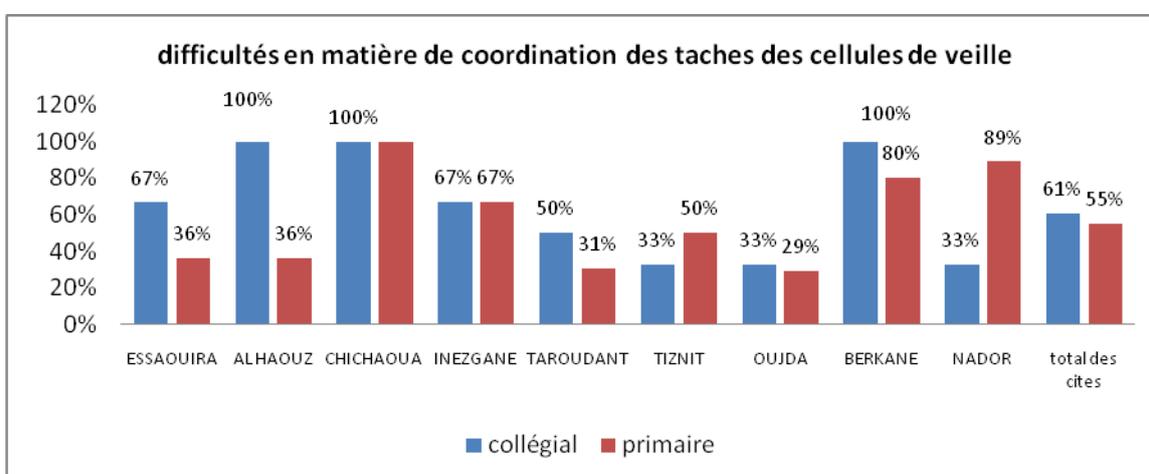
Tableau 39 : Répartition des réponses des directeurs (école et collège) sur les difficultés en matière de coordination des tâches des membres des cellules de veille par délégation et par cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Occurrence	2	1	2	0	2	0	2	0	1	1	1	2	1	0	2	0	1	2	14	6
	Fréquence %	67%	33%	100%	0%	100%	0%	67%	0%	50%	50%	33%	67%	33%	0%	100%	0%	33%	67%	61%	26%
Primaire	Occurrence	4	7	4	7	11	0	6	3	5	11	5	5	2	5	4	1	8	1	49	40
	Fréquence %	36%	64%	36%	64%	100%	0%	67%	33%	31%	69%	50%	50%	29%	71%	80%	20%	89%	11%	55,1%	45%

Le graphique 17, fait voir que tous les directeurs de l'échantillon du collège de 3 délégations trouvent des difficultés en matière de coordination des tâches des membres cellules de veille, il s'agit des délégations d'Al Haouz, de Chichaoua et de Berkane. Dans la délégation d'Oujda et de Nador, seulement 33% des directeurs trouvent des difficultés en matière de coordination des tâches des membres des cellules de veille.

Au primaire, tous les directeurs de l'échantillon des délégations de Chichaoua et de Berkane trouvent des difficultés en matière de coordination des tâches des cellules de veille. Seulement 31% des directeurs de la délégation de Taroudant, 29% des directeurs de la délégation de d'Oujda, 36% d'Al Haouz et d'Essaouira, rencontrent des difficultés en matière de coordination des tâches des cellules de veille.

Graphique 17 : Difficultés en matière de coordination des taches des cellules de veille par délégation et par cycle



Les directeurs du collège trouvent des difficultés pour organiser le travail avec les cellules de veille pour des raisons multiples. On peut citer les difficultés de convaincre les membres de la cellule de veille pour organiser ces réunions (F=16), l'absence de représentants de l'APTE (F=08) (si elle existe), le facteur spatiotemporel (f=10), le manque de formation (f=08), le manque de disponibilité des membres (f=14), la diversité des profils des membres (f=12).

Au primaire, les directeurs des écoles primaires trouvent aussi des difficultés à organiser le travail avec les cellules de veille pour les raisons précitées. On peut citer les difficultés à convaincre les membres de la cellule de veille à organiser ces réunions (F=56), l'absence de représentants de l'APTE (F=68) (si elle existe), le facteur spatiotemporel (f=43), le manque de formation (F=23), le manque de disponibilité des membres (F=43), la diversité des profils des membres (F=19).

De cette analyse on voit que la composante «cellule de veille» est une variable clef de la réussite ou de l'échec des efforts déployés dans le sens de la mise en œuvre du processus de suivi. Composée de différents profils: un pôle «exécutif», le directeur de l'école et les instituteurs, un pôle de suivi et contrôle : les inspecteurs de la circonscription, les conseillers en orientation et un pôle interstitiels: les membres de la coopérative scolaire, les membres de l'APTE, les associations du quartier, les élus de la commune, etc.

Un travail, de proximité, doit être entrepris, en parfaite collaboration entre les organes institutionnels de l'école et les organes interstitiels qui représente un pouvoir d'aide à l'école en vue de l'atteinte des objectifs de la qualité de l'éducation.

Cet ensemble hétérogène doit participer à la prise de décision quant à l'avenir proche et peut influencer sur le lointain, des élèves.

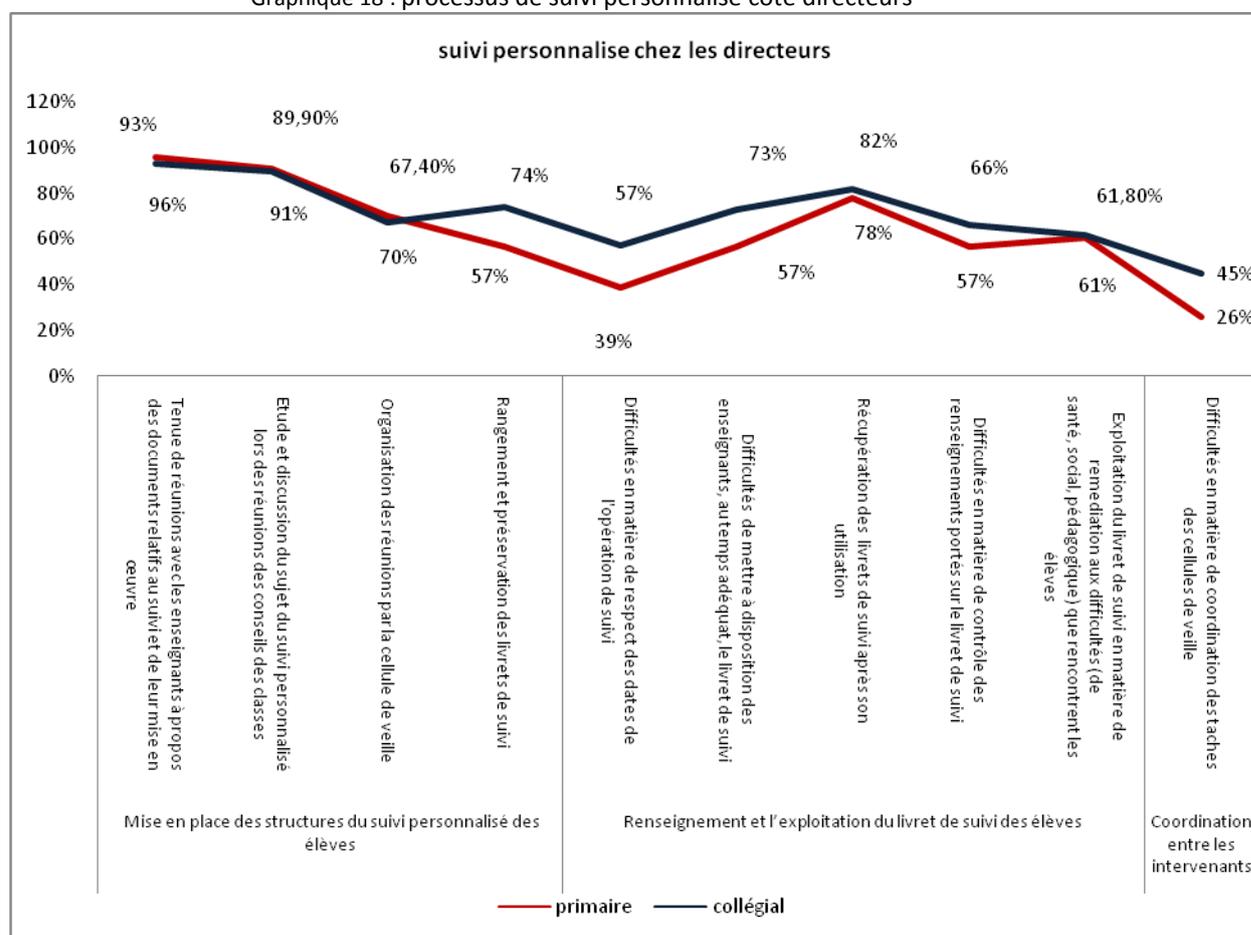
Mais malgré la généralisation de cette entité : cellule de veille (97%-100% des écoles de l'échantillon de l'étude), 61% des directeurs au collégial et 55% au primaire affirment que la coordination des tâches des cellules de veille est problématique. Les raisons sont multiples. On peut citer les difficultés de communication et de motivation des membres de la cellule de veille et de l'APTE. La diversité des profils composant cette cellule et leur formation.

Conclusion suivi personnalisé côté directeurs des établissements scolaires

Le dispositif de suivi personnalisé de l'élève a été mis en place pour identifier les élèves en difficultés. Il doit permettre aux directeurs d'améliorer le rendement scolaire de leurs établissements par le biais de remédiation au profit des élèves.

L'utilisation de ce dispositif par les directeurs présuppose l'acquisition des compétences et de savoirs nécessaires à l'exercice du suivi personnalisé. Dans ce sens, deux conditions sont évoquées par les directeurs pour un bon fonctionnement du dispositif : charger des personnes de cette tâche et assurer leur formation.

Graphique 18 : processus de suivi personnalisé côté directeurs



Ce graphique révèle que le processus de suivi personnalisé chez les directeurs des établissements se déroule d'une manière satisfaisante, mais avec des difficultés à certains niveaux.

Le renseignement du livret de suivi des élèves et son exploitation, est quelque peu problématique. Certains directeurs du primaire et du collégial ont jugé qu'ils trouvent des difficultés en matière de respect des dates de l'opération, même si les deux bouts de la chaîne: la mise à disposition du livret et sa récupération, ne semblent pas poser problème. Les raisons explicatives de cet état de fait sont les mêmes aussi bien, pour le primaire que pour le collège. Elles se résument dans des complications dans la programmation des opérations et le manque de ressources humaines qualifiées pour les tâches demandées. Des solutions sont proposées par les directeurs. Elles sont centrées sur l'organisation et la réglementation du suivi personnalisé à travers le renforcement des structures (**la dotation des établissements scolaires en ressources humaines qualifiées leur formation, les notes organisationnelles**), et la rationalisation de la gestion du temps (**la réservation d'une période, d'un temps et de délais précis pour toutes les opérations de suivi**).

La chaîne des opérations du processus renvoie à un point crucial à savoir le contrôle des renseignements portés sur le livret de suivi. Celui-ci, est peu problématique et les complications invoquées s'articulent autour des points de la disponibilité des ressources humaines et leur formation sur le suivi personnalisé, la gestion du temps du renseignement du livret de suivi et son positionnement dans le temps scolaire. Des problèmes de prise de décision concernant les questions d'ordre social et psychologique relatives aux élèves ainsi que des problèmes de coordination entre les intervenants sont à la source des retards dans cette chaîne causale de l'exécution du processus.

La coordination des tâches des cellules de veille est problématique au primaire et au secondaire collégial. Les raisons sont multiples: la difficulté de convaincre les membres de la cellule de veille pour organiser ces réunions, l'absence de représentants de l'APTE, le facteur spatiotemporel, le manque de formation en la matière, le manque de disponibilité des membres, la diversité des profils des membres. Il s'avère que cette variété «**cellule de veille**» est primordiale et reste un élément de réussite ou d'échec des efforts déployés dans le sens de la mise en œuvre du processus de suivi et par conséquent du projet E1P5.

Selon certains directeurs, le suivi personnalisé des élèves est confronté à certaines difficultés qu'on peut résumer ainsi:

- Manque de ressources humaines qui peuvent être chargées du contrôle du livret de suivi;
- Difficulté de la gestion du temps scolaire ;
- Faible formation des intervenants sur le suivi personnalisé ;
- Le suivi personnalisé : une surcharge pour le directeur
- Non exécution des mesures de remédiation prises par l'administration.
- Inexistence d'un temps précis pour remplir le livret de suivi ;
- Complication des questions d'ordre social et psychologique ;
- Faible Coordination des différents intervenants et communication insignifiante avec les parents d'élèves ;

-
- Faible coordination des différents intervenants et communication insignifiante avec les parents d'élèves;
- Faible implication des enseignants pour remplir et exploiter le livret: ils considèrent cette tâche comme supplémentaire et facultative ;
- Faible implication des inspecteurs pédagogiques en matière d'encadrement et de formation, de suivi et d'évaluation du processus ;
- Le suivi personnalisé et l'exploitation du livret de suivi est peu discuté par les conseils de classe.

Pour faire face à ces difficultés et les dépasser, Les directeurs proposent les solutions suivantes:

- Dotation des établissements scolaires en ressources humaines qui peuvent être chargées du contrôle du livret de suivi ;
- Formation des intervenants sur le suivi personnalisé ;
- Réservation d'un temps précis pour remplir le livret du suivi ;
- Amélioration de la coordination des différents intervenants ;
- Amélioration de la communication avec les parents d'élèves.
- Réglementation et organisation du suivi personnalisé, pour responsabiliser les partenaires de l'école.
- Amélioration de la coordination des différents intervenants ;
- Encadrement et accompagnement des établissements scolaires dans le suivi personnalisé ;
- Implication des inspecteurs dans le suivi personnalisé.

6.2 Analyse des données du questionnaire directeur relatif au soutien pédagogique

Les axes autour desquels ont été agrégées les données sont les suivants :

Axe 1 : Mise en place des structures du soutien pédagogique regroupant les thèmes suivants

- Q1a : Elaboration des listes des élèves en difficulté ;
- Q5a: Préparation de l'emploi du temps du soutien pédagogique;
- Q2a : Élaboration d'un plan d'action en matière de soutien pédagogique sur la base du livret de suivi;
- Q3a : Validation du plan d'action en matière de soutien pédagogique.

Axe 2 : Réalisation du soutien regroupant les thèmes suivants :

- Q4a1 : Réalisation du soutien intégré ;
- Q4a2 : Réalisation du soutien en dehors de l'enveloppe horaire des enseignants (4 H) ;
- Q4a3 : Soutien dans le cadre du projet d'établissement.

Axe 3 : Difficultés concernant le suivi et la coordination regroupant les thèmes suivants :

- Q6a : Information de l'inspecteur pédagogique sur l'emploi du temps réservé à l'encadrement et faire un suivi des activités du soutien pédagogique.
- Q7a : Difficultés aussi bien pour élaborer les rapports des activités du soutien pédagogique que pour les envoyer aux départements concernés.

- Q8a. Difficultés en matière de coordination des tâches de tous les intervenants en matière de soutien.

6.2.1 Mise en place des structures de préparation des activités du soutien pédagogique

La préparation des activités du soutien pédagogique passe par des étapes connues à savoir : préparation des listes des élèves en difficultés, préparation de l'emploi du temps du soutien pédagogique, sa validation et suivi d'exécution. Ce sont les structures de préparation des activités du soutien pédagogique.

6.2.1.1 Préparation des listes des élèves en difficultés

L'analyse du tableau 40, se rapportant à la question de l'élaboration des listes des élèves en difficultés à partir du livret de suivi personnalisé, nous montre que l'activité est réalisée à un taux de plus de 78% au primaire et de 74% au secondaire collégial. Ce résultat rejoint celui enregistré avec les enseignants. Les directeurs, des écoles et des collèges, de l'ensemble des délégations affirment ce constat. Le processus du soutien rejoint donc celui du suivi et **commence** sur de bonnes bases.

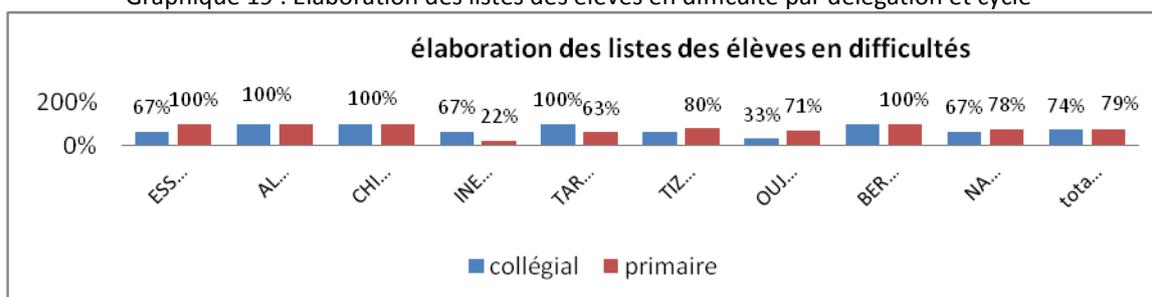
Tableau 40 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant l'élaboration des listes des élèves en difficultés par délégation et cycle

Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total		
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	
Collégial	Fréquence	2	1	2	0	2	0	2	0	2	0	2	1	1	2	2	0	2	1	17	5
	%	67%	33%	100%	0%	100%	0%	67%	0%	100%	0%	67%	33%	33%	67%	100%	0%	67%	33%	74%	22%
Primaire	Fréquence	11	0	11	0	11	0	2	7	10	6	8	2	5	2	5	0	7	0	70	17
	%	100%	0%	100%	0%	100%	0%	22%	78%	63%	38%	80%	20%	71%	29%	100%	0%	78%	0%	78,7%	19%

La réalisation de l'activité correspondant à l'élaboration des listes des élèves en difficultés pose problème dans la délégation d'Oujda. En effet, uniquement 33% des directeurs du secondaire collégial affirment avoir réalisé cette activité. Dans le reste des délégations presque tous les directeurs ont l'habitude de préparer cette liste.

Au primaire, les directeurs préparent cette liste dans presque toutes les délégations. le problème se pose pour la délégation d'Inezgane (22% seulement des directeurs déclarent avoir élaboré la liste des élèves en difficultés).

Graphique 19 : Elaboration des listes des élèves en difficulté par délégation et cycle



6.2.1.2 Préparation de l'emploi du temps du soutien pédagogique

Le faible taux de réalisation de cette action 25,84% au primaire semble être un indice sur le fait que le soutien pédagogique est:

- organisé d'une manière non temporellement structuré ;
- peu contrôlé par les directeurs des établissements scolaires;
- peu contrôlé par l'inspecteur.

Le problème est posé surtout au primaire (25,8% seulement des directeurs affirment préparer les emplois du temps du soutien pédagogique) ; au collège (60,86% des directeurs affirment préparer les emplois du temps du soutien pédagogique),

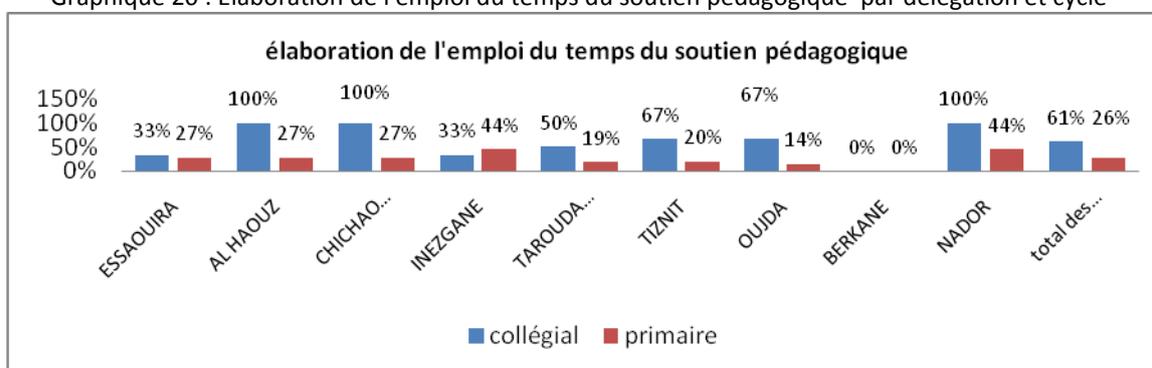
Cette situation constatée au primaire peut affecter la coordination des acteurs et pousser les enseignants à réaliser le soutien pédagogique selon leurs propres initiatives ou à ne pas le réaliser carrément.

Tableau 41 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant l'élaboration de l'emploi du temps du soutien pédagogique é par délégation et cycle

Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total		
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	
Collégial	Fréquence	1	2	2	0	2	0	1	1	1	1	2	1	2	1	0	2	3	0	14	8
	%	33%	67%	100%	0%	100%	0%	33%	33%	50%	50%	67%	33%	67%	33%	0%	100%	100%	0%	61%	35%
Primaire	Fréquence	3	8	3	8	3	8	4	5	3	13	2	8	1	6	0	5	4	3	23	64
	%	27%	73%	27%	73%	27%	73%	44%	56%	19%	81%	20%	80%	14%	86%	0%	100%	44%	33%	25,8%	72%

Ce problème est particulièrement noté dans les délégations de Taroudant, Tiznit, Oujda, Inezgane, Essaouira et Berkane.

Graphique 20 : Elaboration de l'emploi du temps du soutien pédagogique par délégation et cycle



6.2.1.3 Élaboration d'un plan d'action en matière de soutien pédagogique sur la base du livret de suivi

L'activité relative à l'élaboration du plan d'action du soutien pédagogique est réalisée d'une manière satisfaisante.

56,2% au primaire et 70,0 % au collège des directeurs déclarent élaborer les plans d'action du soutien pédagogique à la fin de chaque étape de suivi personnalisé réalisé.

Les directeurs sont convaincus que cette activité est très importante, elle couronne le processus de suivi personnalisé et permet de remédier aux difficultés identifiées chez les élèves. Cependant une analyse des plans d'action élaborés aurait été judicieuse et bénéfique pour tirer des conclusions sur le plan pédagogique

Les 26% des directeurs du secondaire collégial et les 42% du primaire ont déclaré qu'ils ne réalisent pas cette activité, et ils affirment qu'elles sont exécutées au niveau de leurs établissements scolaires de plusieurs manières (bénévolat, soutien par les associations etc.). Ils ajoutent que l'élaboration des plans d'action du soutien pédagogique est due aux causes suivantes :

- Formation insuffisante en soutien pédagogique ;
- Difficultés d'organisation spatio-temporelle des activités du soutien pédagogique ;
- Exploitation moyenne du livret de suivi personnalisé ;

- Non disponibilité des enseignants;(aller et retour)
- Motivation moyenne des enseignants ;
- coordination partielle entre intervenants ;
- Faible opérationnalisation des cellules de veille ;
- Implication partielle des inspecteurs pédagogiques.

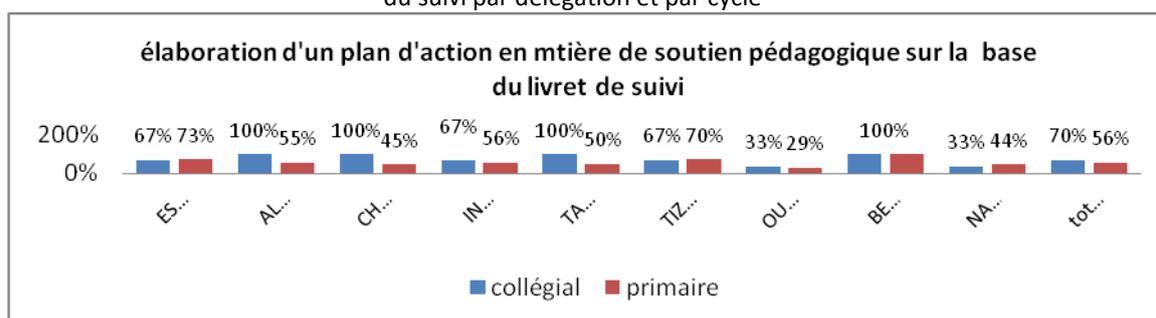
Tableau 42 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant l'élaboration d'un plan d'action en matière de soutien pédagogique sur la base du livret de suivi par délégation et cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Occurrence	2	1	2	0	2	0	2	0	2	0	2	1	1	2	2	0	1	2	16	6
	Fréquence	67%	33%	100%	0%	100%	0%	67%	0%	100%	0%	67%	33%	33%	67%	100%	0%	33%	67%	70%	26%
Primaire	Occurrence	8	3	6	5	5	6	5	4	8	8	7	3	2	5	5	0	4	3	50	37
	Fréquence	73%	27%	55%	45%	45%	55%	56%	44%	50%	50%	70%	30%	29%	71%	100%	0%	44%	33%	56,2%	42%

Le graphique 21, permet de constater que tous les directeurs de l'échantillon du secondaire collégial de 4 délégations élaborent un plan d'action en matière de soutien pédagogique sur la base du livret de suivi, il s'agit des délégations : Al Haouz, Chichaoua, Taroudant et Berkane. Dans la délégation d'Oujda et de Nador, seulement 33% des directeurs ont réalisé cette activité.

Au primaire, tous les directeurs de l'échantillon de la délégation de Berkane ont élaboré le plan d'action du soutien pédagogique, tandis que seulement 29% des directeurs de la délégation d'Oujda ont réalisé cette activité.

Graphique 21 : Elaboration d'un plan d'action en matière de soutien pédagogique sur la base du livret de suivi par délégation et par cycle



6.2.1.4 Validation du plan d'action en matière de soutien pédagogique

La validation du plan d'action est faite à 52% au primaire et à 65% au collège.

Elle se fait à l'occasion de la tenue du conseil de classe ou du conseil pédagogique en présence du directeur de l'établissement et des membres de la cellule de veille. Lors de cette réunion la cellule présente le plan d'action du soutien pédagogique de l'établissement, il est discuté et validé par la suite.

Nous constatons que 6% des directeurs du secondaire collégial et 29% du primaire qui ont élaboré le plan d'action du soutien pédagogique ne le valident pas, ce qui porte préjudice à la coordination des intervenants.

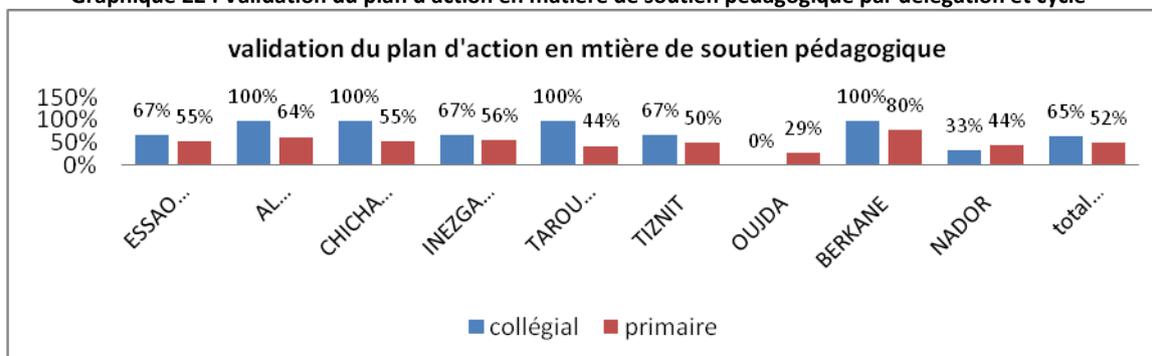
Tableau 43 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant la validation du plan d'action en matière de soutien pédagogique par délégation et cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Fréquence	2	1	2	0	2	0	2	0	2	0	2	1	0	3	2	0	1	2	15	7
	%	67%	33%	100%	0%	100%	0%	67%	0%	100%	0%	67%	33%	0%	100%	100%	0%	33%	67%	65%	30%
Primaire	Fréquence	6	5	7	4	6	5	5	4	7	9	5	5	2	5	4	1	4	3	46	41
	%	55%	45%	64%	36%	55%	45%	56%	44%	44%	56%	50%	50%	29%	71%	80%	20%	44%	33%	51,7%	46%

L'activité de validation du plan d'action du soutien pédagogique est réalisée par tous les directeurs des collèges de 4 délégations : Al Haouz, Chichaoua, Taroudant et Berkane, sauf dans la délégation d'Oujda où tous les directeurs de l'échantillon n'ont pas réalisé cette activité, alors que 33% des directeurs de Nador l'ont effectuée.

Au primaire, seulement 29% des répondants déclarent avoir réalisé cette activité. Quant aux autres délégations son taux de réalisation varie entre 44% enregistré à Nador et 80% enregistré à Berkane.

Graphique 22 : Validation du plan d'action en matière de soutien pédagogique par délégation et cycle



6.2.2 Organisation des activités du soutien pédagogique

6.2.2.1 Organisation du soutien pédagogique intégré

Selon les directeurs, le taux de réalisation des activités de soutien pédagogique dans son option intégrée, a atteint au primaire 75,28% et au collège 56,52%. Les pourcentages qui sont en accord avec ceux enregistrés par les enseignants (73.5 %) au primaire et (65.3 %) au collège. Cette option du soutien intégré au processus des pratiques de classe est partagée par le corps pédagogique et surtout au primaire.

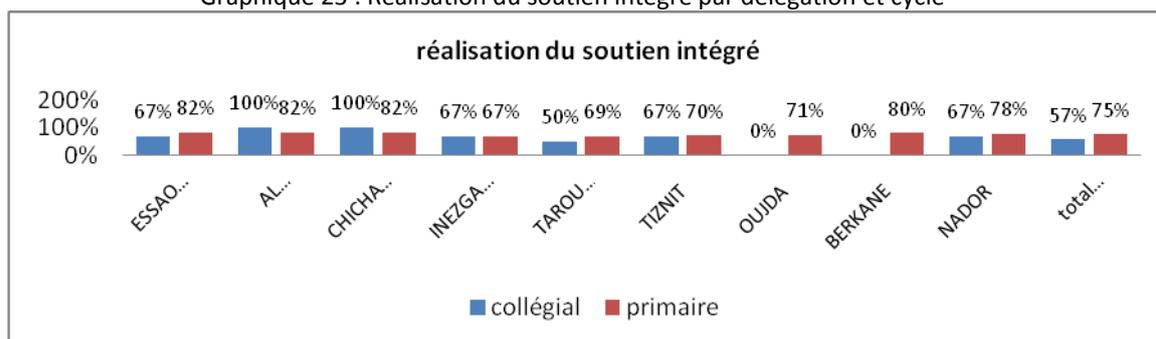
Les données issues des consultations par sondage d'opinion réalisé par TGN, nous réfère à cette conclusion, l'option du soutien pédagogique si elle est réalisée dans les règles pédagogiques et didactiques, elle serait la solution par excellence pour lutter contre les échecs et les abandons scolaires.

Tableau 44 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant la réalisation du soutien intégré par délégation et cycle

Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	2	1	2	0	2	0	2	0	1	1	2	1	0	3	0	2	2	1	13	9
	67%	33%	100%	0%	100%	0%	67%	0%	50%	50%	67%	33%	0%	100%	0%	100%	67%	33%	57%	39%
Primaire	9	2	9	2	9	2	6	3	11	5	7	3	5	2	4	1	7	0	67	20
	82%	18%	82%	18%	82%	18%	67%	33%	69%	31%	70%	30%	71%	29%	80%	20%	78%	0%	75,3%	22%

L'analyse du Graphique 23 représentant la réalisation du soutien intégré par délégation montre que les directeurs de toutes les délégations enregistrent un bilan positif quant à cette activité sauf dans la délégation d'Oujda et de Berkane où tous les directeurs de l'échantillon du primaire affirment qu'ils n'ont pas effectué le soutien intégré.

Graphique 23 : Réalisation du soutien intégré par délégation et cycle



6.2.2.2 Organisation du soutien en dehors de l'enveloppe horaire des enseignants en collégial (4 H)

L'activité de soutien pédagogique accomplie en dehors des emplois du temps des enseignants qui est rémunérée sous forme de vacation est réalisée, selon les directeurs, à un taux de 48%. On peut dire que l'avis des enseignants rejoint ce point de vue (32%). Comme nous l'avons signalé ce type de soutien est réservé aux établissements qui enregistrent des taux élevés d'abandon et d'échec scolaires. Il est dispensé aux élèves qui enregistrent les résultats les plus faibles. Cette valeur du taux de cette activité nous semble satisfaisante dans les conditions actuelles.

Les procédures administratives et financières de la régie des dépenses qui gère le système des vacations pour la rémunération des enseignants constituent une entrave à la réalisation de cette activité.

Il serait judicieux de penser à un autre système de dépenses moins contraignant c'est incontournable.

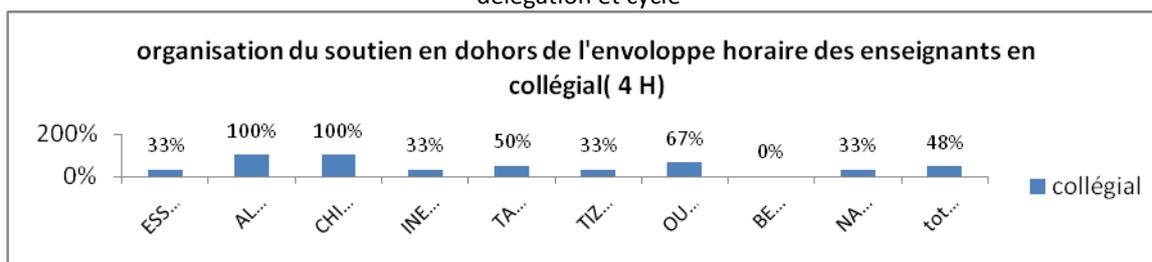
Tableau 45 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant la réalisation du soutien en dehors de l'enveloppe horaire des enseignants (4 H) par délégation et par cycle

Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUJANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Fréquence	1	2	2	0	2	0	1	1	1	1	1	2	2	1	0	2	1	2	11	11
Collégial %	33%	67%	100%	0%	100%	0%	33%	33%	50%	50%	33%	67%	67%	33%	0%	100%	33%	67%	48%	48%

L'analyse du Graphique 24 montre que les directeurs de toutes les délégations enregistrent un bilan acceptable et satisfaisant quant à la réalisation du soutien en dehors de l'enveloppe horaire des élèves (dans le cadre des 4 heures), sauf dans la délégation de Berkane où les répondants déclarent qu'ils ne réalisent pas ce type de soutien.

Le taux de réalisation de ce type de soutien oscille entre 33% enregistré à Nador et 100% enregistré à Al Haouz.

Graphique 24 : Réalisation du soutien en dehors de l'enveloppe horaire des enseignants (4 H) par délégation et cycle



6.2.2.3 Organisation du soutien dans le cadre du projet d'établissement

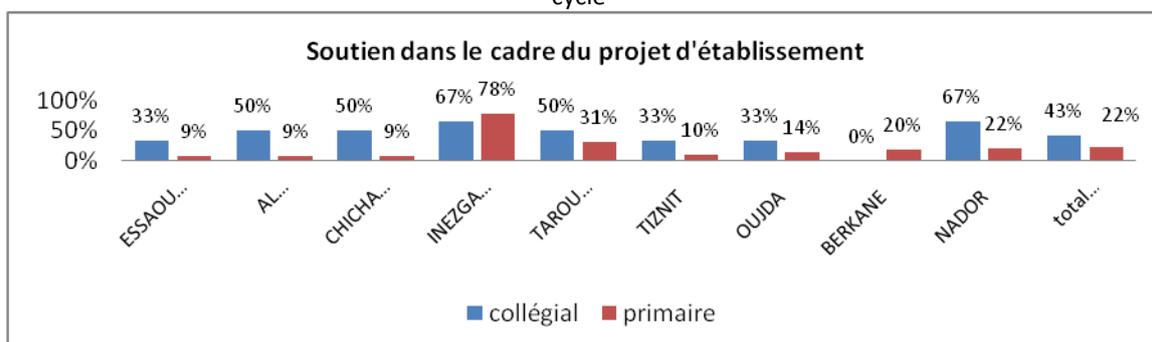
Le pourcentage du soutien pédagogique dans le cadre du projet d'établissement est réalisé (selon les directeurs du primaire et du collège) à 22,5% et à 43,0% respectivement. On retrouve presque les mêmes proportions dans les réponses des enseignants. Il paraît que le concept de projet d'établissement se rapporte aux mêmes référents chez les acteurs pédagogiques du primaire et du collège. En effet, le soutien pédagogique ne comporte pas assez de substance et de matière pour être considéré comme un projet d'établissement. Il est lié à un modèle de grande envergure visant un but plus général.

Tableau 46 : répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant la réalisation du soutien dans le cadre du projet d'établissement par délégation et par cycle

Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUJANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total		
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	
Collégial	Fréquence	1	2	1	1	1	1	2	0	1	1	1	2	1	2	0	2	2	1	10	12
	%	33%	67%	50%	50%	50%	50%	67%	0%	50%	50%	33%	67%	33%	67%	0%	100%	67%	33%	43%	52%
Primaire	Fréquence	1	10	1	10	1	10	7	2	5	11	1	9	1	6	1	4	2	5	20	67
	%	9%	91%	9%	91%	9%	91%	78%	22%	31%	69%	10%	90%	14%	86%	20%	80%	22%	56%	22,5%	75%

L'analyse du Graphique 25 révèle que seulement dans la délégation de Berkane, les directeurs du secondaire collégial affirment qu'ils ne réalisent pas ce type de soutien. Alors que les directeurs des autres délégations enregistrent un bilan moyen. Au primaire, 78% des directeurs de l'échantillon de la délégation d'Inezgane réalisent cette activité, alors que dans le reste des délégations ce taux oscille entre 9% enregistré à Al Haouz, Chichaoua et Essaouira et 31% enregistré à Taroudant.

Graphique 25 : Réalisation du soutien dans le cadre du projet d'établissement par délégation et par cycle



6.2.3 La coordination entre les intervenants et la préparation des rapports

6.2.3.1 Information de l'inspecteur pédagogique sur l'emploi du temps pour encadrer et faire un suivi des activités du soutien pédagogique

34,70% des directeurs au secondaire collégial déclarent informer les inspecteurs à propos des emplois du temps des activités du soutien pédagogique pour qu'ils puissent en faire le suivi et l'encadrement.

Le problème est plus posé au primaire. En effet, plus de 90% des directeurs du primaire n'informent pas les inspecteurs à propos des emplois du temps des activités du soutien pédagogique, à cause de la faible coordination entre les directeurs d'établissements et les inspecteurs c'est le signal sur le fonctionnement du soutien pédagogique. S'agit-il d'un désengagement du directeur ou de l'inspecteur ?

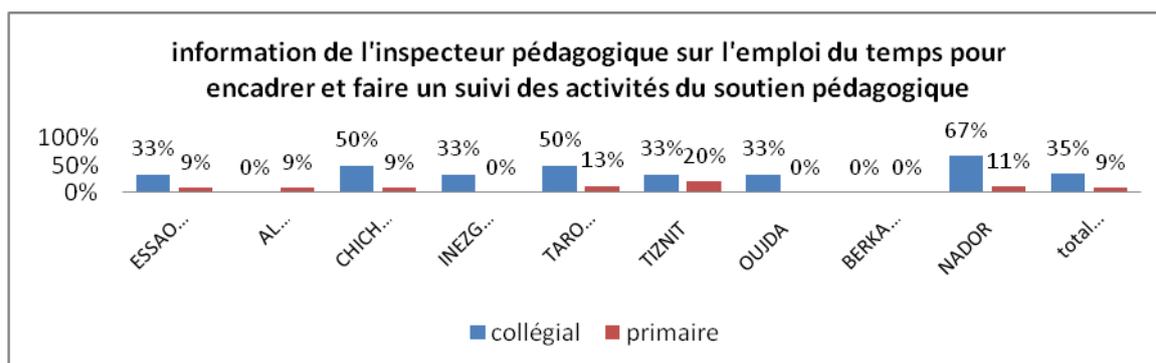
Tableau 47 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant l'information de l'inspecteur pédagogique sur l'emploi du temps pour encadrer et faire un suivi des activités du soutien pédagogique par délégation et par cycle

Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total		
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	
Collégial	1	2	0	2	1	1	1	1	1	1	1	2	1	2	0	2	2	1	8	14	
	%	33%	67%	0%	100%	50%	50%	33%	33%	50%	50%	33%	67%	33%	67%	0%	100%	67%	33%	35%	61%
Primaire	1	10	1	10	1	10	0	9	2	14	2	8	0	7	0	5	1	6	8	79	
	%	9%	91%	9%	91%	9%	91%	0%	100%	13%	88%	20%	80%	0%	100%	0%	100%	11%	67%	9,0%	89%

Le manque de coordination est accru au primaire, dans toutes les provinces, le taux des directeurs qui informent les inspecteurs sur l'emploi du temps du soutien pédagogique ne dépasse pas 20%.

Au collège, à l'exception d'Al Haouz (0%) et Berkane (0%), les taux sont satisfaisants dans le reste des délégations. A propos des emplois du temps du soutien pédagogique à Chichaoua, Inezgane, et à Taroudant les inspecteurs sont informés à (50%) et à Nador à (75%).

Graphique 26 : Information de l'inspecteur pédagogique sur l'emploi du temps pour encadrer et faire un suivi des activités du soutien pédagogique par délégation et cycle



6.2.3.2 Difficultés dans l'élaboration des rapports sur la base des plans d'action du soutien pédagogique et des suggestions de la cellule de veille et de les envoyer aux départements concernés

Au terme de chaque plan d'action, le directeur de l'établissement est appelé à élaborer un rapport d'activités comportant : les réalisations, les points forts et faibles, les opinions et les suggestions de la cellule de veille ainsi que celles des enseignants, le

degré d'implication des intervenants et l'impact des activités réalisées. Une fois élaboré, ce rapport est envoyé à la délégation provinciale.

Le tableau ci-dessous révèle qu'environ 48 % des directeurs au primaire et au collège ont des difficultés à élaborer le rapport d'activité sur la base des plans d'action du soutien pédagogique et des suggestions de la cellule de veille. Ces directeurs affirment que le manque de formation en matière du soutien pédagogique, la faible maîtrise des missions relatives au projet E1P5 en général et le soutien pédagogique en particulier et le manque de temps, sont les causes principales de cette situation.

Les 52% des directeurs qui restent élaborent ce rapport au primaire et au collégial ceci permet de dire que la moitié des directeurs de l'échantillon enregistrent un bilan positif quant à cette activité et ceci constitue un indicateur d'un bon début pour la réalisation du projet. En effet, le rôle du rapport est d'assurer la remontée d'un bilan quel qu'il soit. Il a pour fonction de relever les points positifs et les faiblesses dans la réalisation des activités programmées et relevant des prérogatives de chacun dans la réalisation du projet de soutien en faveur des élèves en besoin d'aide pédagogique pour éviter le décrochage scolaire. Le travail dans le sens de la formation des intervenants ne sera que bénéfique pour les élèves.

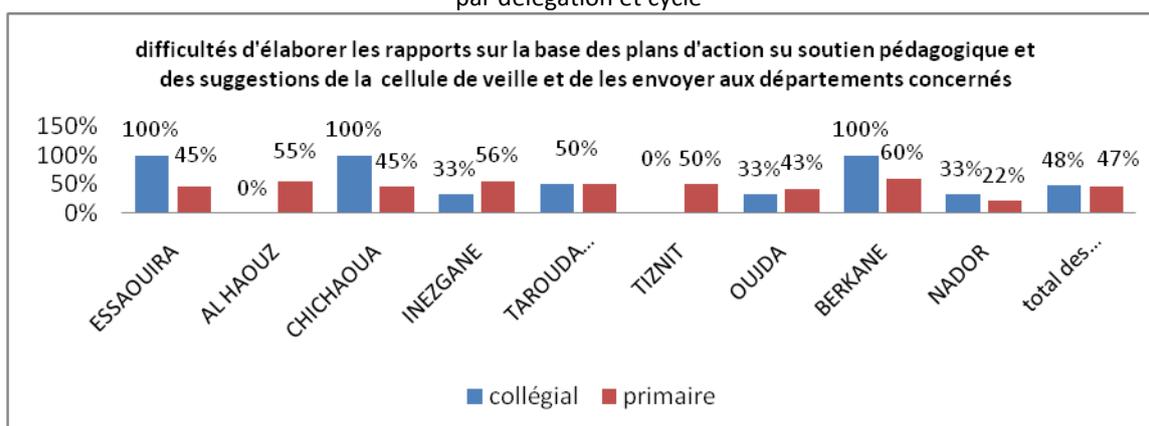
Tableau 48 : répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant les difficultés dans l'élaboration des rapports sur la base des plans d'action du soutien pédagogique et des suggestions de la cellule de veille et de les envoyer aux départements concernés par délégation et cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Fréquence	3	0	0	2	2	0	1	1	1	1	0	3	1	2	2	0	1	2	11	11
	%	100%	0%	0%	100%	100%	0%	33%	33%	50%	50%	0%	100%	33%	67%	100%	0%	33%	67%	48%	48%
Primaire	Fréquence	5	6	6	5	5	6	5	3	8	8	5	5	3	4	3	2	2	5	42	44
	%	45%	55%	55%	45%	45%	55%	56%	33%	50%	50%	50%	50%	43%	57%	60%	40%	22%	56%	47,2%	49%

Au collège, le graphique 27 permet de constater que tous les directeurs des provinces d'Essaouira, de Chichaoua et de Berkane trouvent des difficultés pour élaborer des rapports sur la base des plans d'action du soutien pédagogique et des suggestions de la cellule de veille et pour les envoyer aux départements concernés. Le taux des directeurs qui élaborent le rapport dans le reste des délégations oscille entre 0% enregistré à Tiznit et 50% enregistré à Taroudant.

Au primaire, la situation est satisfaisante dans les délégations de Nador (22%). Les autres provinces marquent un taux élevé, il s'agit d'Essaouira et de Chichaoua (45%), Inezgane (56%), Al Haouz (55%), Tiznit et Taroudant (50%), Berkane (60%) et Oujda (43%).

Graphique 27 : Difficultés dans l'élaboration des rapports sur la base des plans d'action du soutien pédagogique et des suggestions de la cellule de veille et de les envoyer aux départements concernés par délégation et cycle



6.2.3.3 Difficultés de coordination des tâches de tous les intervenants en matière de soutien pédagogique

Rappelons que le chef d'établissement joue un rôle important dans la réalisation des activités du soutien pédagogique, il assure la coordination avec la cellule de veille, les conseils de classes, les conseils pédagogiques, les inspecteurs pédagogiques et les intervenants externes en l'occurrence les associations.

Cette coordination se manifeste dans certaines activités, entres autres, la concertation, la communication permanente avec la cellule de veille et les inspecteurs pour élaborer les listes des bénéficiaires du soutien pédagogique, valider les plans d'action, prévenir les inspecteurs à propos de ces plans d'action, évaluer l'impact...etc.

Comme le détaille le tableau 48, environ 35% des directeurs au primaire et 51% du collégial ont des difficultés à coordonner les tâches de tous les intervenants en matière de soutien.

Les directeurs enquêtés ont affirmé que la coordination devient difficile pour les raisons suivantes:

- Implication partielle des inspecteurs pédagogiques dans l'encadrement des activités du soutien pédagogique;
- Limitation des inspecteurs à évaluer la qualité de l'action pédagogique et à rendre compte de l'état d'avancement des programmes;
- Complexité des tâches et de la mission des directeurs;
- Manque de temps ;
- Manque de ressources humaines;
- Implication des enseignants est insatisfaisante;
- Absence de note ministérielle régissant cette coordination.

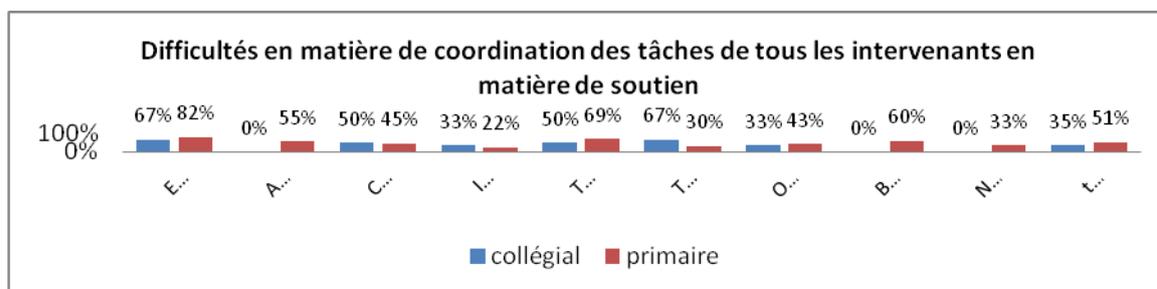
Tableau 49 : Répartition des réponses des directeurs (primaire et collège) concernant les difficultés en matière de coordination des tâches de tous les intervenants en matière de soutien par délégation et cycle

	Délégation		ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Fréquence	2	1	0	2	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	2	0	2	0	3	8	14
	%	67%	33%	0%	100%	50%	50%	33%	33%	50%	50%	67%	33%	33%	67%	0%	100%	0%	100%	35%	61%	
Primaire	Fréquence	9	2	6	5	5	6	2	5	11	5	3	7	4	3	2	3	4	3	4	45	40
	%	82%	18%	55%	45%	45%	55%	22%	56%	69%	31%	30%	70%	43%	57%	60%	40%	33%	44%	50,6%	45%	

Au primaire, le problème de la coordination est posé avec acuité dans les délégations d'Essaouira, (82% des directeurs affirment trouver des difficultés), de Taroudant (69%), de Berkane (60%) et d'Al Haouz (55%). Dans le reste des délégations, la coordination ne pose pas de problème pour la majorité des directeurs.

Au secondaire collégial, à l'exception des délégations d'Al Haouz (0%), de Berkane (0%) et de Nador (0%) la totalité des directeurs ont des difficultés quant à la réalisation de cette coordination, il semble que la situation est satisfaisante dans le reste des délégations.

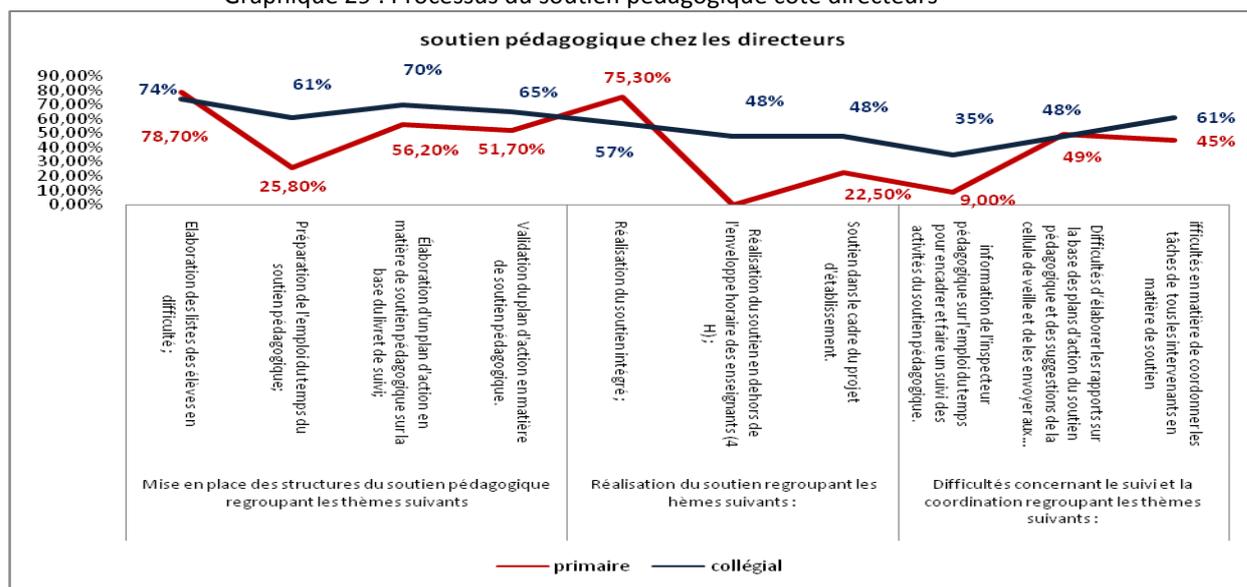
Graphique 28 : Difficultés en matière de coordination des tâches de tous les intervenants en matière de soutien par délégation et par cycle



Conclusion soutien pédagogique côté directeurs des établissements scolaires

Le Graphique 29, qui décrit le processus de la mise en œuvre du soutien pédagogique chez les directeurs d'établissements, montre que la mise en place du soutien pédagogique est satisfaisant en collégial plus que le primaire.

Graphique 29 : Processus du soutien pédagogique côté directeurs



La préparation des activités du soutien pédagogique passe par des étapes connues à savoir: la préparation des listes des élèves en difficultés, la préparation de l'emploi du temps du soutien pédagogique et sa validation ainsi que le suivi de l'exécution. C'est ce qu'on appelle les structures de préparation des activités du soutien pédagogique.

L'élaboration des listes des élèves en difficultés à partir du livret de suivi personnalisé est réalisée d'une manière convenable que ce soit au primaire ou au collège.

Pour ce qui est de l'élaboration des emplois du temps du soutien pédagogique les directeurs du primaire trouvent des difficultés à réaliser cette activité. Ceci permet de constater que le soutien pédagogique est:

- Organisé d'une manière non temporellement structurée ;
- peu contrôlé par les directeurs des établissements scolaires;
- peu contrôlé par l'inspecteur.

Cette situation peut affecter la coordination entre les acteurs et pousser les enseignants à réaliser le soutien pédagogique selon leurs initiatives personnelles ou à ne pas le réaliser carrément.

Quant à l'élaboration du plan d'action du soutien pédagogique et sa validation, les directeurs sont convaincus que cette activité est très importante, elle couronne le processus de suivi personnalisé et permet de remédier aux difficultés identifiées chez les élèves.

Théoriquement, la réalisation du soutien pédagogique se fait selon trois types: soutien intégré, soutien en dehors des emplois du temps des enseignants et le soutien dans le cadre du projet d'établissement.

La réalisation des activités de soutien pédagogique dans son option intégrée est adoptée par la majorité des directeurs. Les données issues des consultations par sondage d'opinion réalisé par TGN, nous ont conduits à cette conclusion, si l'option du soutien pédagogique, est réalisée dans les règles pédagogiques et didactiques elle serait la solution pour lutter contre les échecs et les abandons scolaires.

Quant au soutien pédagogique accompli en dehors des emplois du temps des enseignants et qui est rémunéré sous forme de vacation est réservé aux collèges qui enregistrent des taux élevés d'abandon et d'échecs scolaires. Le niveau de réalisation de cette activité nous semble satisfaisant.

Le suivi des activités du soutien pédagogique et la coordination entre intervenants reste l'une des missions délicate que le directeur d'établissement scolaire doit effectuer tout au long de l'année scolaire. En effet, informer l'inspecteur pour l'impliquer dans le suivi des activités du soutien pédagogique, élaborer les rapports d'activités et coordonner les tâches de tous les intervenants en matière de soutien pédagogique sont des tâches lourdes reflétant le degré de réussite de la coordination et du suivi. Cette coordination est faible au primaire et satisfaisante au secondaire collégial.

Les directeurs relèvent certaines difficultés sur la mise en œuvre du soutien pédagogique :

- Faible formation en soutien pédagogique ;
- Faible opérationnalisation des cellules de veille ;

- Faible implication des inspecteurs pédagogique ;
- Limitation des inspecteurs à évaluer la qualité de l'action pédagogique et à rendre compte de l'état d'avancement des programmes ;
- Difficultés d'organisation spatio-temporelle des activités du soutien pédagogique ;
- Exploitation moyenne du livret de suivi personnalisé ;
- Non disponibilité des enseignants;(aller et retour)
- Implication des enseignants est insatisfaisante;
- Absence de note ministérielle régissant cette coordination.
- Faible coordination entre les intervenants ;
- Complexité des tâches et de la mission des directeurs.

Des solutions ont été proposées par les directeurs pour améliorer la mise en œuvre des activités du soutien pédagogique:

- Formation des intervenants sur le soutien pédagogique;
- Amélioration de la coordination entre les différents intervenants ;
- Développement d'une communication permanente ainsi que des campagnes de sensibilisation et de mobilisation avec/entre les intervenants (pédagogique, administratif et environnement de l'école) ;
- Implication des inspecteurs dans le soutien pédagogique;
- Réglementation et organisation du soutien pédagogique pour responsabiliser les différents partenaires.

6.3 Analyse des données du questionnaire des enseignants relatif au suivi personnalisé

4 axes seront traités dans ce volet :

Axe 1 : Mise en place des instruments du suivi personnalisé :

- Q1a : Mise en place des instruments du suivi personnalisé;

Axe 2 : Collecte d'information, renseignement et exploitation du livret de suivi des élèves:

- Q2a: Renseignement du livret de suivi personnalisé pour tous les élèves;
- Q3 a1: Collecte d'informations socio-éducatives des élèves;
- Q3a2: Renseignement de la grille des apprentissages ;
- Q3a3: Validation des informations inscrite sur le livret de suivi par les conseils de classe;

Axe 3 : Exploitation du livret de suivi des élèves:

- Q4a1: Identification des élèves qui ont besoin d'appui sur la base des données socio-économique de l'élève;
- Q4a2: Identification des élèves en difficultés sur la base de la grille des apprentissages ;

Axe 4 : coordination avec la cellule de veille :

- Q4a4 : Difficultés en matière de coordination avec la cellule de veille.

Axe 5 : Impact du suivi personnalisé sur le cursus scolaire des élèves

- Q5a : Impact du suivi personnalisé sur le cursus scolaire des élèves.

6.3.1 Mise en place des instruments du suivi personnalisé

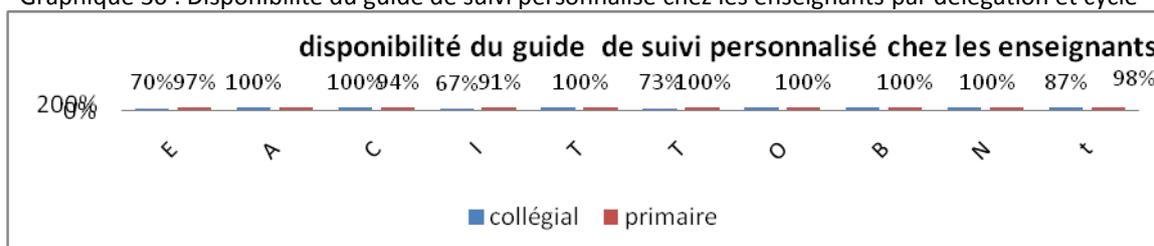
D'après les données relatives aux réponses des enseignants pour la question se rapportant à la disponibilité des guides de suivi personnalisé, on peut affirmer que la généralisation des instruments pour la mise en place du projet E1P5 est atteinte. En effet, 97,7% des enseignants du primaire de l'échantillon des écoles touchées par l'étude disposent d'un guide de suivi, ce taux atteint au collège environ 87%.

Tableau 50 : Répartition des réponses des enseignants primaire et collège) concernant la disponibilité du guide de suivi personnalisé chez les enseignants par délégation et par cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Fréquence	7	3	3	0	6	0	6	3	10	0	11	4	8	0	6	0	11	0	68	10
	%	70%	30%	100%	0%	100%	0%	67%	33%	100%	0%	73%	27%	100%	0%	100%	0%	100%	0%	87%	13%
Primaire	Fréquence	59	2	46	0	45	3	42	4	71	0	43	0	19	0	15	0	43	0	383	9
	%	97%	3%	100%	0%	94%	6%	91%	9%	100%	0%	100%	0%	100%	0%	100%	0%	100%	0%	97,7%	2%

Le problème se pose au niveau de 3 délégations. En effet, 33% des enseignants du secondaire collégial de la délégation d'Inezgane déclarent qu'il ne dispose pas de guide de suivi, ce taux atteint 27% à Tiznit, et 30% à Essaouira. Ceci est lié au problème conjoncturel des marchés de la reprographie des instruments qui a tardé cette année dans l'AREF SMD et MTA.

Graphique 30 : Disponibilité du guide de suivi personnalisé chez les enseignants par délégation et cycle



6.3.2 Collecte d'information, renseignement et exploitation du livret de suivi personnalisé

6.3.2.1 Renseignements portés sur le livret de suivi personnalisé pour tous les élèves

Les renseignements portés sur les livrets de suivi ne posent pas de problèmes pour 75 % des enseignants du secondaire collégial. Ce qui semble un indicateur du bon fonctionnement du projet. Ce taux atteint au primaire, presque 92%.

Cependant, les enseignants qui trouvent des difficultés à remplir les livrets, d'après les questions ouvertes et l'analyse du contenu, évoquent les raisons de ces difficultés et on peut citer :

- Complexité de la grille de suivi des apprentissages (F= 34)
- Renseignements portés sur le livret est l'affaire de tous les intervenants (F=66),
- Faible communication avec les parents d'élèves' (F= 74),
- Implication partielle des inspecteurs pédagogiques dans le suivi personnalisé (F=78)
- Difficultés à avoir les données socioéducatives (F=87)
- Manque de temps (F= 56),
- Obtention des données est une tâche difficile puisque la source en est l'élève lui-même (F=65), ce qui pose le problème de la véracité des informations,
- Espace réservé aux données est très réduit (F=43),
- Formation insuffisante (F=67).

Certains enseignants vont jusqu'à remettre en question l'utilité du livret de suivi en raison de la validité des renseignements consignés. Ils constatent que les informations sur les livrets sont inutiles (F=10), d'autant plus que cela prend beaucoup de temps (F=56) au dépend du temps des apprentissages.

Pour pallier à ces difficultés, les enseignants proposent les solutions suivantes :

- Généraliser la formation à tous les enseignants en matière de suivi personnalisé ;
- Mener des campagnes de mobilisation et de sensibilisation des intervenants ;
- Impliquer effectivement les inspecteurs pédagogiques dans le suivi personnalisé ;
- Rendre les cellules de veille plus opérationnelles ;
- Permettre aux enseignants de communiquer avec les parents d'élèves ;
- Lutter contre l'encombrement des classes.

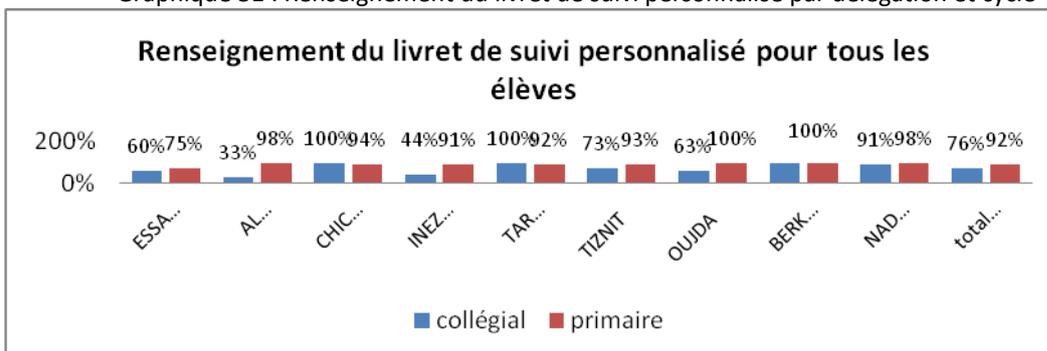
Tableau 51 : Répartition des réponses des enseignants primaire et collège) concernant le renseignement du livret de suivi personnalisé par délégation et par cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Fréquence	6	4	1	2	6	0	4	5	10	0	11	4	5	3	6	0	10	1	59	19
	%	60%	40%	33%	67%	100%	0%	44%	56%	100%	0%	73%	27%	63%	38%	100%	0%	91%	9%	76%	24%
Primaire	Fréquence	46	3	45	1	45	3	42	4	65	6	40	3	19	0	15	0	42	1	359	21
	%	75%	5%	98%	2%	94%	6%	91%	9%	92%	8%	93%	7%	100%	0%	100%	0%	98%	2%	91,6%	5%

Le graphique 31 permet de constater que, 67% des enseignants de la délégation d'Al Haouz affirment qu'ils ne remplissent pas le livret de suivi. Ce taux atteint 56% à Inezgane, à Essaouira 40% et à Oujda 37%.

Au primaire, le renseignement du livret de suivi personnalisé pose des difficultés pour 25% des enseignants. Dans les autres délégations, il s'avère que pour la quasi totalité des enseignants cela ne pose aucun problème.

Graphique 31 : Renseignement du livret de suivi personnalisé par délégation et cycle



6.3.2.2 Collecte d'informations socio-éducatives des élèves

59 % des répondants au secondaire collégial ne trouvent pas de difficultés à collecter les informations socioéducatives des élèves pour remplir le livret de suivi personnalisé. Ce taux atteint au primaire 52%.

Les enseignants, pour qui c'est une cette activité est problématique, évoquent les mêmes raisons citées dans la question précédente.

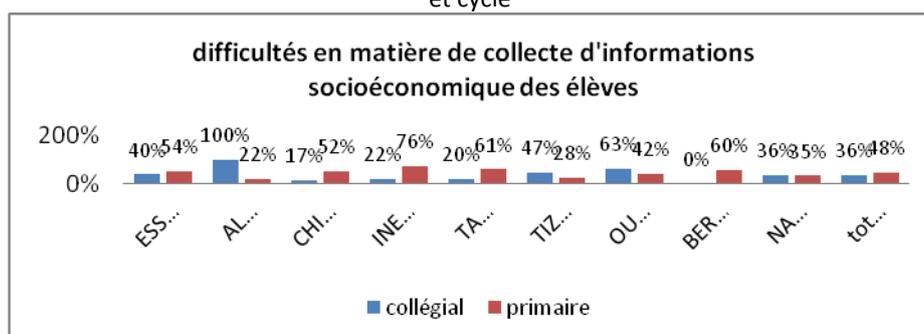
Tableau 52 : Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant les difficultés en matière de collecte d'informations socioéducatives des élèves par délégation et cycle

Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	4	3	3	0	1	5	2	6	2	8	7	8	5	3	0	6	4	7	28	46
%	40%	30%	100%	0%	17%	83%	22%	67%	20%	80%	47%	53%	63%	38%	0%	100%	36%	64%	36%	59%
Primaire	33	28	10	36	25	23	35	11	43	28	12	31	8	11	9	6	15	28	190	202
%	54%	46%	22%	78%	52%	48%	76%	24%	61%	39%	28%	72%	42%	58%	60%	40%	35%	65%	48,5%	52%

La collecte d'informations socio-éducatives des élèves ne pose pas de problème au collège pour deux délégations à savoir : Al Haouz et Oujda (Le graphique 32). Tous les enseignants de la délégation d'Al Haouz et 63% des enseignants de la délégation d'Oujda affirment trouver des difficultés quant à la réalisation de cette activité. Pour le reste des délégations le pourcentage des enseignants trouvant des difficultés oscille entre 0% enregistré à Berkane et 40% à Essaouira.

Au primaire, 76% des enseignants d'Inezgane déclarent trouver des difficultés de collecte d'informations socioéducatives des élèves, alors que seulement 22% des enseignants de la délégation d'Al Haouz affirment faire face à ce problème.

Graphique 32 : Difficultés en matière de collecte d'informations socioéducatives des élèves par délégation et cycle



6.3.2.3 Renseignement de la grille des apprentissages

46% des enseignants trouvent des difficultés en matière de renseignements de la grille des apprentissages, alors que 47% affirment le contraire, avec un pourcentage de 6% des non répondants .

Cette tendance est aussi constatée au primaire. En effet, 49,0% trouvent des difficultés par contre 50% affirment le contraire, avec un pourcentage de non répondants de 1%.

Remplir la grille des apprentissage pose problème aux enseignants à cause de la complexité de la grille de suivi des apprentissages et des difficultés qu'ils trouvent dans l'évaluation des acquisitions des élèves. Ce constat nous a été confirmé par les répondants lors des consultations auprès des populations touchées par la TGN. En effet, pour eux les informations de la grille des apprentissages ne sera efficace que si la formation en matière de suivi personnalisé est généralisée à tous les enseignants.

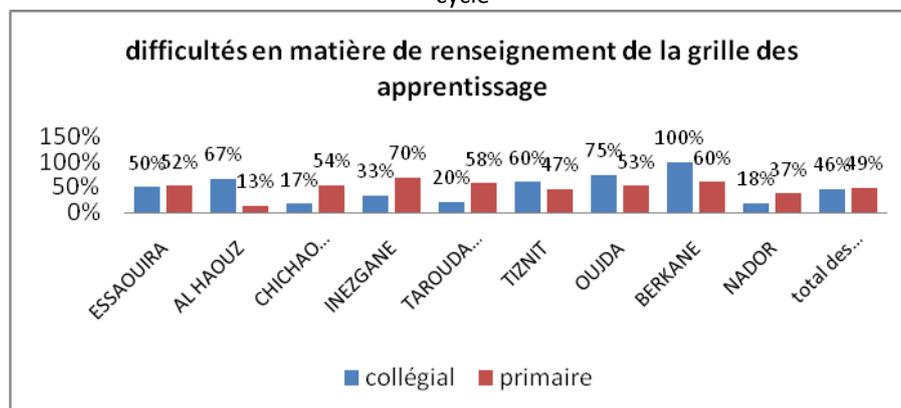
Tableau 53 : Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant les difficultés en matière de renseignement de la grille des apprentissages par délégation et par cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Fréquence	5	2	2	1	1	5	3	4	2	8	9	6	6	2	6	0	2	9	36	37
	%	50%	20%	67%	33%	17%	83%	33%	44%	20%	80%	60%	40%	75%	25%	100%	0%	18%	82%	46%	47%
Primaire	Fréquence	32	29	6	40	26	22	32	10	41	30	20	23	10	9	9	6	16	27	192	196
	%	52%	48%	13%	87%	54%	46%	70%	22%	58%	42%	47%	53%	53%	47%	60%	40%	37%	63%	49,0%	50%

Le graphique 33 permet de voir qu'au collège, tous les enseignants de la délégation de Berkane, 75% d'Oujda, 67% d'Al Haouz et 60% de Tiznit, affirment qu'ils trouvent des difficultés pour compléter la grille des apprentissages. Pour le reste des délégations ce taux varie entre 18% enregistré à Nador et 50% enregistré à Essaouira.

Au primaire, l'information à porter sur la grille des apprentissages pose des difficultés pour 70% des enseignants de la délégation d'Inezgane.

Graphique 33 : Difficultés en matière de renseignement de la grille des apprentissages par délégation et cycle



6.3.2.4 Validation des informations inscrite sur le livret de suivi par les conseils de classe

La validation des informations inscrites sur le livret de suivi des élèves par les conseils de classe revêt une importance capitale dans le processus de suivi personnalisé. C'est là où, d'une part, l'enseignant présente devant les conseils de classe les spécificités de chaque élève à travers les données socioéducatives recueilli, et d'autre part propose à ces conseils des solutions bien étudiées et adaptées à chaque élève.

31% des enseignants au collège trouvent des difficultés à valider les informations socio-éducatives des élèves avec les conseils de classe. Ce résultat ne peut être interprété indépendamment du taux d'abstention (17%). Ce taux élevé d'abstention témoignerait d'une "prudence" de la part des enseignants. Au primaire, 34,2% des enseignants trouvent des difficultés à valider ces informations.

Le taux des enseignants est de 69% au secondaire collégial et 64% au primaire qui ne trouvent pas de difficultés à réaliser cette activité .c'est signe de la bonne mise en place du projet E1P5.

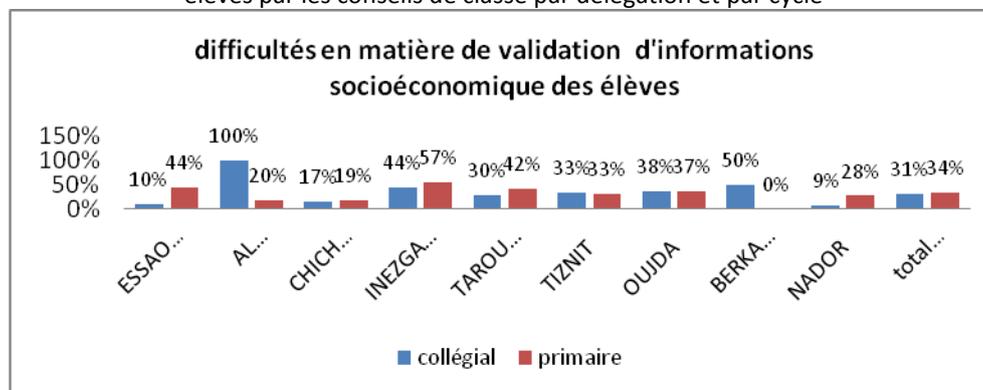
Tableau 54 : Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant les difficultés en matière de validation des informations inscrites sur le livret de suivi des élèves par les conseils de classe par délégation et par cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Fréquence	1	5	3	4	1	5	4	5	3	7	5	10	3	5	3	3	1	10	24	54
	%	10%	50%	100%	133%	17%	83%	44%	56%	30%	70%	33%	67%	38%	63%	50%	50%	9%	91%	31%	69%
Primaire	Fréquence	27	33	9	37	9	37	26	15	30	41	14	29	7	12	0	15	12	31	134	250
	%	44%	54%	20%	80%	19%	77%	57%	33%	42%	58%	33%	67%	37%	63%	0%	100%	28%	72%	34,2%	64%

Dans l'AREF de l'oriental au secondaire collégial la validation des informations inscrites sur le livret de suivi des élèves par les conseils de classe ne pose pas de problème d'une manière forte, il est sensiblement posé dans les deux AREF MTH (AL Haouz 100%) et SMD (Inezgane 44%). L'explication semble être dans le non respect des directives du guide de suivi.

Au primaire, 57% des enseignants de la délégation d'Inezgane déclarent avoir des difficultés dans ce sens, alors qu'à la délégation d'Essaouira le taux n'atteint que 44%.

Graphique 34 : Difficultés en matière de validation des informations inscrites sur le livret de suivi des élèves par les conseils de classe par délégation et par cycle



6.3.3 Exploitation du livret de suivi des élèves

6.3.3.1 Identification des élèves qui ont besoin d'appui sur la base des données socio-économiques de l'élève

Le volet réservé, aux données socio-éducatives à propos de l'élève sur les informations, relatives à l'économie, à la santé et à son environnement, permet d'identifier le besoin de chacun en matière d'appui social.

63% des enseignants du collège de l'échantillon affirment que l'identification des élèves qui ont besoin d'appui social n'est pas compliquée alors que 31% déclarent le contraire et 6% se sont abstenus .

Au primaire, pour presque 67% des enseignants cette difficulté n'est pas posée, elle l'est pour les 32,7% restants.

Les raisons exprimées par les enseignants sont évoquées ci-dessous:

- Manque de spécialisation en matière d'appui social ;
- Formation insuffisante en cette matière ;
- Interprétation difficile des concepts inscrits sur la page socio-éducative.

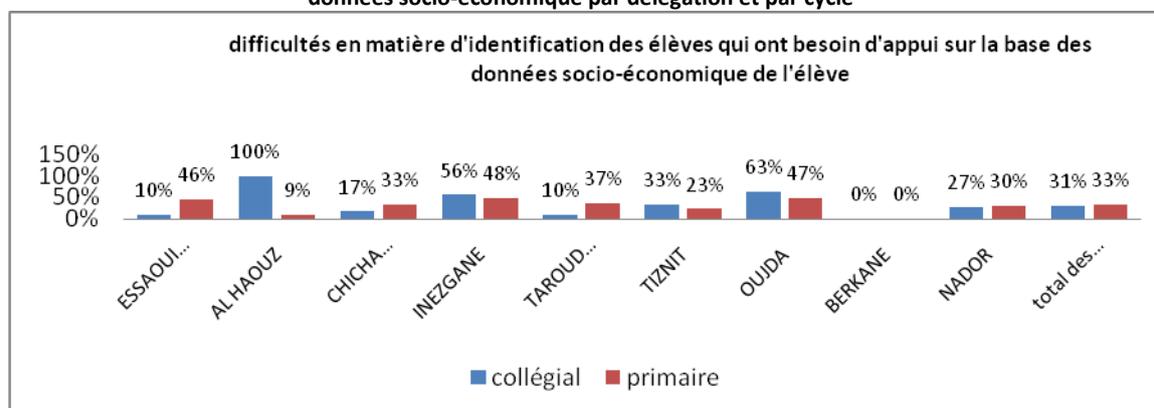
Tableau 55: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant les difficultés d'identifier les élèves qui ont besoin d'appui sur la base des données socio-économique de l'élève par délégation et par cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Fréquence	1	6	3	0	1	5	5	2	1	9	5	10	5	3	0	6	3	8	24	49
	%	10%	60%	100%	0%	17%	83%	56%	22%	10%	90%	33%	67%	63%	38%	0%	100%	27%	73%	31%	63%
Primaire	Fréquence	28	33	4	42	16	32	22	22	26	45	10	33	9	10	0	15	13	30	128	262
	%	46%	54%	9%	91%	33%	67%	48%	48%	37%	63%	23%	77%	47%	53%	0%	100%	30%	70%	32,7%	67%

Le graphique 35 permet de voir qu'au secondaire collégial, tous les enseignants de la délégation d'Al Haouz, 56% de ceux d'Inezgane, 63% de ceux d'Oujda et 33% de ceux de Tiznit, affirment que sur la base des données socio-économiques ils trouvent des difficultés pour identifier les élèves qui ont besoin d'appui. Pour le reste des délégations ce taux varie entre 0% enregistré à Berkane et 20% enregistré à Taroudant.

Au primaire, cette activité pose des difficultés pour 48% des enseignants de la délégation d'Inezgane, 47% pour ceux d'Oujda et 46% pour ceux d'Essaouira.

Graphique 35 : Difficultés d'identifier les élèves qui ont besoin d'appui sur la base des données socio-économique par délégation et par cycle



Il semble que cet état de fait est dû à une raison. Les enseignants ont une ambiguïté quant à l'utilisation de ce volet du livret. Les informations à porter ne sont pas destinées à constituer un dossier de santé mais des données pour prendre des décisions socioéducatives.

En effet, les données renseignées sur le livret se rapportent à l'existence ou non d'un ensemble facteur de risque sur l'état de l'élève. Des constatations sur la présence d'handicaps moteurs, de maladies chroniques, de problèmes de vue, de problèmes auditifs, de problèmes de locution, d'autisme, de comportements agressifs, de peur des

maltraitements. En somme des constatations sommaires sur un ensemble de points qui pourraient gêner les acquisitions des élèves.

Effectivement, la santé des élèves peut poser de sérieux problèmes parfois. Mais ceci est du ressort des équipes médicales et/ou paramédicales relevant de la santé scolaire. Le partage de l'information peut poser le problème du secret médical relatif aux élèves. La confidentialité des informations concernant chaque élève s'impose dans un esprit de son respect. Cette information pourrait être donnée à l'équipe pédagogique mais dans la limite du strict nécessaire et ne saurait avaliser un accès libre au dossier médical qu'il soit infirmier ou psychomotricien ou de l'orthophoniste ou autre. Un ensemble de critères peuvent être pris en considération pour cautionner ce partage de l'information cet aspect du cursus de l'élève. Le partage de cette information est-il au service de l'élève, lui est-il profitable, respecte-t-il son intérêt, ses droits. Cette information est-elle précieuse, déterminante, nécessaire, a-t-elle du sens pour la continuité du parcours de l'élève. Dans cet esprit et selon l'avis des participants à l'étude une réglementation devrait être instaurée pour gérer ces problèmes.

6.3.3.2 Identification des élèves en difficultés sur la base de la grille des apprentissages

63% des enseignants du collège de l'échantillon affirment ne pas trouver de problèmes pour identifier les élèves en difficultés sur la base de la grille des apprentissages, alors que 31% déclarent le contraire.

Au primaire, 69% des enseignants n'ont pas de difficultés, ce qui n'est pas le cas pour 30%.

Si on relie ce constat aux réponses précédentes on pourrait dire que le concept de l'exploitation des données du livret pose problème quant à sa compréhension intrinsèque. Cette interprétation nous a été confirmée par les propos tenus par les répondants lors des consultations auprès des populations touchées par la TGN. Pour eux «l'exploitation» des données du livret revêt plus d'un sens, c'est un processus qui débute par le renseignement des livrets jusqu'à l'élaboration du plan d'action du soutien pédagogique.

Ceux qui trouvent des complications pour identifier les élèves en difficultés sur la base de la grille des apprentissages évoquent un certain nombre de contraintes qu'on peut citer comme suit :

- Complexité de la grille de suivi des apprentissages ;
- Implication partielle des inspecteurs pédagogiques dans le suivi personnalisé ;
- Manque de temps ;
- Manque de formation ;
- Caractère polysémique de certains concepts de la grille des apprentissages rend leur compréhension difficile;
- Manque de communication avec les responsables de la pédagogie d'intégration et d'évaluation des prés requis ;

- Effort moyen fourni par la cellule de veille en matière de suivi ;
- Temps consacré à la remédiation reste insuffisant.

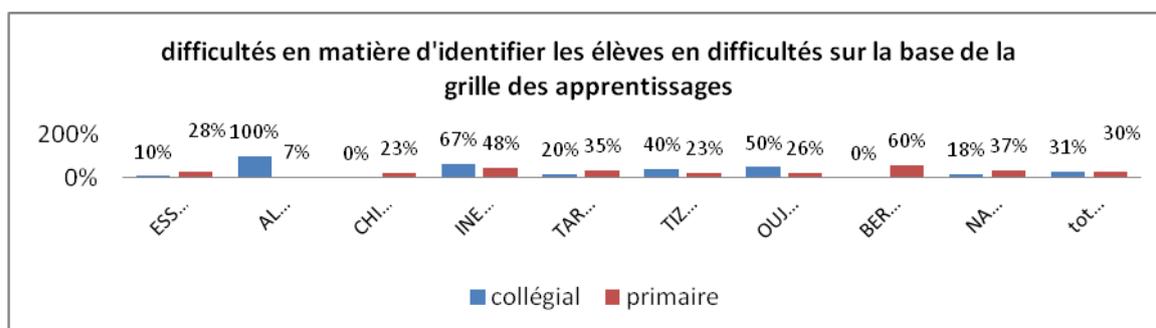
Pour palier à ces difficultés, les enseignants proposent les mêmes solutions précitées.

Tableau 56: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) relatives aux problèmes d'identification des élèves en difficultés sur la base de la grille des apprentissages par délégation et par cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		Occurrence	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui
Collégial	Fréquence	1	6	3	0	0	6	6	1	2	8	6	9	4	4	0	6	2	9	24	49
	%	10%	60%	100%	0%	0%	100%	67%	11%	20%	80%	40%	60%	50%	50%	0%	100%	18%	82%	31%	63%
Primaire	Fréquence	17	44	3	43	11	37	22	22	25	46	10	33	5	14	9	6	16	27	118	272
	%	28%	72%	7%	93%	23%	77%	48%	48%	35%	65%	23%	77%	26%	74%	60%	40%	37%	63%	30,1%	69%

Au secondaire collégial, le problème d'identification des élèves en difficultés sur la base de la grille des apprentissages se pose au niveau de 3 délégations. Tous les enseignants de la délégation d'Al Haouz, 67% de celle d'Inezgane et 50% de celle d'Oujda affirment qu'ils trouvent des difficultés en cette matière. Au primaire, le problème se pose à Inezgane avec un taux de 48%, et à Berkane 60%.

Graphique 36 : Difficultés d'identifier les élèves en difficultés sur la base de la grille des apprentissages par délégation et par cycle



6.3.4 Coordination avec la cellule de veille en matière de suivi personnalisé

Rappelons que la coordination avec la cellule de veille se caractérise par la concertation et la communication permanente entre l'enseignant et la cellule de veille. En effet, l'enseignant est appelé à s'entretenir avec la cellule de veille de tous les problèmes identifiés relatifs à chaque élève et à proposer des solutions adéquates pour chaque cas et à lui remettre les listes des élèves identifiés, qui ont besoin soit d'un appui social ou de soutien pédagogique.

Bien que la généralisation des cellules de veille, et du guide de suivi soit effective, 63% des enseignants du secondaire collégial (répondants de l'échantillon de l'étude) affirment que la coordination avec la cellule de veille en matière de suivi pose quelques difficultés. Il faut signaler que le taux d'abstention à cet item est de 6%. Ce taux témoignerait de l'hésitation des répondants envers cette question.

Pour le primaire, 53% des enseignants jugent que la coordination avec la cellule de veille en matière de suivi ne se fait pas correctement comme c'est stipulé dans le guide de suivi personnalisé.

Les enseignants qui ont des difficultés de coordination avec la cellule de veille en matière de suivi évoquent que la faible opérationnalisation des cellules de veille et le manque de formation en matière de suivi personnalisé sont les causes principales de cette situation.

Ils proposent en contre partie de clarifier le rôle de chaque intervenant et de généraliser la formation à tous les intervenants.

Tableau 57: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant la coordination avec la cellule de veille en matière de suivi personnalisé par délégation et par cycle

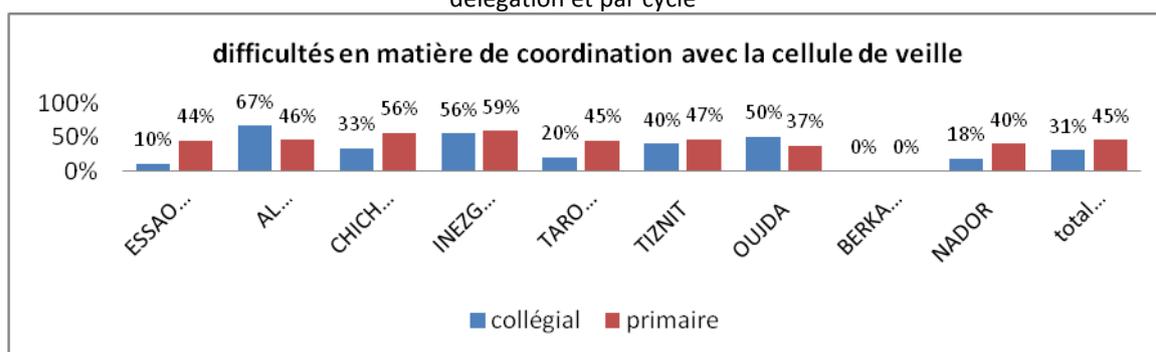
	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Fréquence	1	6	2	1	2	4	5	2	2	8	6	9	4	4	0	6	2	9	24	49
	%	10%	60%	67%	33%	33%	67%	56%	22%	20%	80%	40%	60%	50%	50%	0%	100%	18%	82%	31%	63%
Primaire	Fréquence	27	33	21	25	27	21	27	14	32	39	20	23	7	12	0	15	17	26	178	208
	%	44%	54%	46%	54%	56%	44%	59%	30%	45%	55%	47%	53%	37%	63%	0%	100%	40%	60%	45,4%	53%

Le graphique 37 montre que 67% des enseignants de l'échantillon du collège de la délégation d'Al Haouz, 56% de celle d'Inezgane, 50% de celle d'Oujda que la coordination avec la cellule de veille en matière de suivi personnalisé leur fait défaut.

En primaire, 59% des enseignants de l'échantillon de la délégation d'Inezgane et 56% de Chichaoua 46% d'Al Haouz, 45% de Taroudant, 44% affirment trouver des difficultés de coordination avec la cellule de veille.

La cellule de veille était considérée comme un maillon essentiel pour la réussite du projet. Son rôle dans la chaîne causale pour l'atteinte de l'objectif de la veille éducative a été précisé. Mais qu'en est-il au niveau de son opérationnalisation ?

Graphique 37 : Difficultés de coordination avec la cellule de veille en matière de suivi personnalisé par délégation et par cycle



6.3.5 Impact du suivi personnalisé sur le cursus scolaire des élèves

Le tableau 57 nous permet de voir que la quasi totalité (82%) des enseignants au secondaire collégial interrogés, affirment que le suivi personnalisé a un impact positif sur le rendement des élèves, ce taux atteint au primaire 88%.

Les enseignants qui ont affirmé que le suivi personnalisé a un impact positif sur le rendement des élèves ont stipulé qu'il a effectivement permis:

- D'instaurer une culture de suivi pour connaître les processus et les acquis scolaires produits par le système scolaire ;
- De consolider des compétences des intervenants (enseignants) et des structures (cellules de veille) ;
- De renforcer l'apprentissage par la participation ;
- D'améliorer le processus de décision au niveau des établissements scolaires ;
- De varier les moyens de lutte contre l'abandon scolaire ;
- D'impliquer les parents des élèves pour améliorer le rendement de leurs enfants.

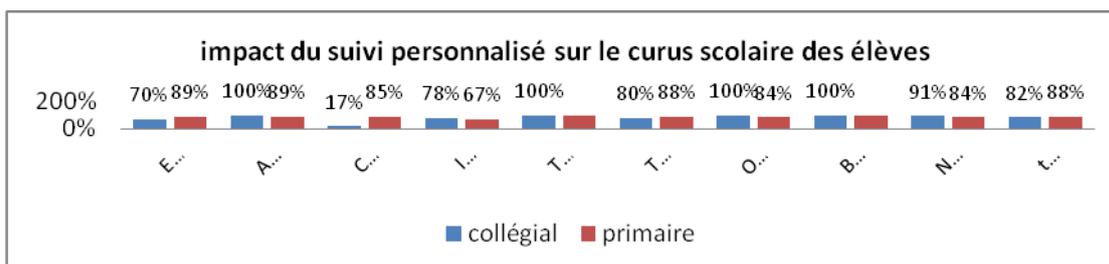
Tableau 58: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant l'impact du suivi personnalisé sur le cursus scolaire des élèves par délégation et cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		Occurrence	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui
Collégial	Fréquence	7	0	3	0	1	5	7	0	10	0	12	3	8	0	6	0	10	1	64	9
	%	70%	0%	100%	0%	17%	83%	78%	0%	100%	0%	80%	20%	100%	0%	100%	0%	91%	9%	82%	12%
Primaire	Fréquence	54	7	41	5	41	7	31	11	71	0	38	5	16	3	15	0	36	7	343	45
	%	89%	11%	89%	11%	85%	15%	67%	24%	100%	0%	88%	12%	84%	16%	100%	0%	84%	16%	87,5%	11%

Le graphique 38 montre que tous les enseignants de l'échantillon du secondaire collégial de 4 délégations affirmant que le suivi personnalisé a un impact positif sur le rendement des élèves, il s'agit des délégations d'Al Haouz, de Taroudant, de Berkane et d'Oujda. Le problème est posé dans la délégation de Chichaoua (17%).

En primaire, presque tous les enseignants de l'échantillon affirmant que le suivi personnalisé a un impact positif sur le rendement des élèves, 100% à Taroudant et Berkane.

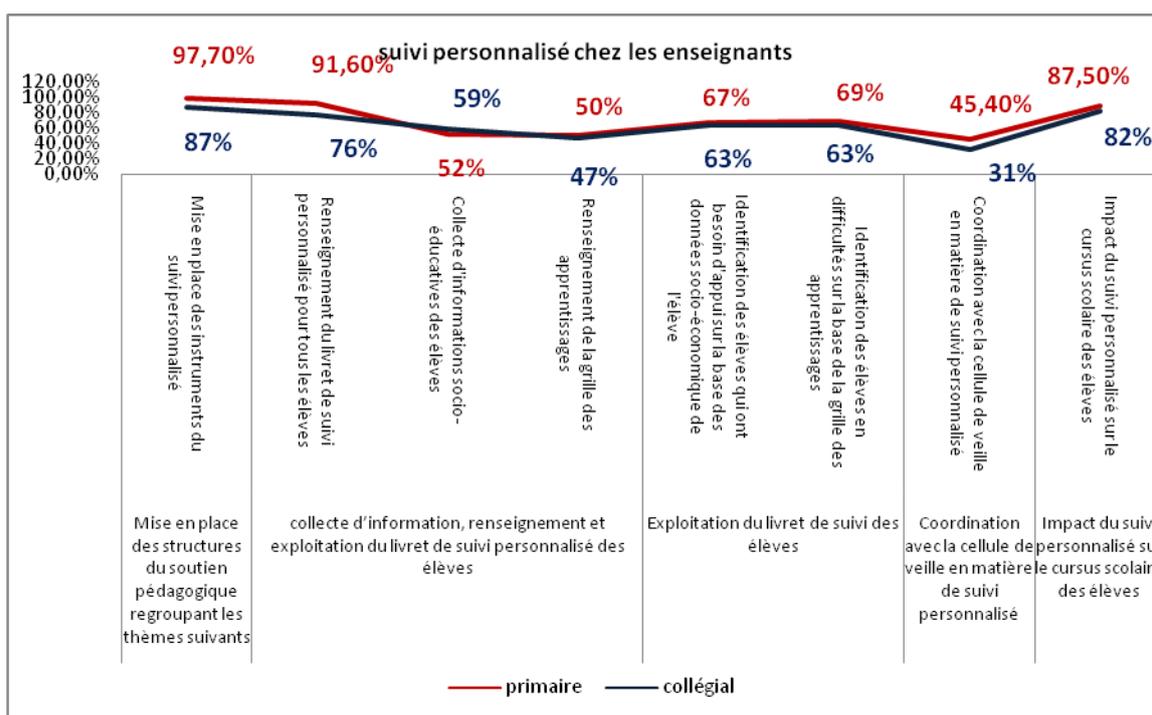
Graphique 38 : impact du suivi personnalisé sur le cursus scolaire des élèves par délégation et par cycle



Conclusion suivi personnalisé côté enseignants

En général le graphique 39 montre que le processus de suivi personnalisé ne pose aucun problème pour les enseignants. En revanche, au primaire et au collège les enseignants trouvent des difficultés dans la coordination avec la cellule de veille, le renseignement des grilles socio-éducatives et des grilles des apprentissages. Ceci est dû essentiellement au manque de formation en matière de suivi et à la faible opérationnalisation des cellules de veille.

Graphique 39 : Processus du suivi personnalisé côté enseignants



La généralisation des instruments pour la mise en place du projet E1P5 est atteinte. En effet, tous les enseignants du primaire et du secondaire collégial disposent du guide de suivi personnalisé. Le problème se pose pour certaines délégations. Ceci est en lien avec un problème conjoncturel et ponctuel, à savoir le retard pris dans l'exécution des marchés de la reprographie des instruments.

Le renseignement des grilles socio-éducatives et des apprentissages (livret de suivi personnalisé) pose des difficultés pour certains enseignants à cause de la complexité de la grille de suivi des apprentissages et les difficultés qu'ils trouvent dans l'évaluation des acquisitions des élèves. L'efficacité du suivi est conditionnée par la formation en matière de suivi personnalisé et en évaluation surtout diagnostique de tous les enseignants, inspecteurs et directeurs.

La validation des informations inscrites sur le livret de suivi des élèves par les conseils de classe et l'identification des élèves en besoin d'un appui (social/pédagogique) sur la base des grilles socio-éducatives et suivi des apprentissages, sont réalisées par la majorité des enseignants, ce qui témoigne de la bonne mise en place du projet.

Si le ciblage des élèves en besoin de soutien médico-social peut se faire relativement de façon facile sur la base de la grille des données socioéducatives, en dépit des difficultés mentionnées plus haut, l'identification des élèves en besoin de soutien pédagogique sur la base de la grille des apprentissages pose quelque difficultés pour certains enseignants. Cette identification ne peut se faire que par un travail de délimitation des difficultés et des erreurs des élèves en vue de remédier aux lacunes des élèves.

En complément à ce volet du repérage des élèves en difficulté on ne doit pas négliger la coordination avec la cellule de veille en matière de suivi, et qui est problématique et ne se fait pas comme il est prescrit dans le guide du suivi. La raison de cette situation est selon les enseignants opérationnalisation insuffisante des cellules de veille et le manque de formation en matière de suivi personnalisé. Pour surmonter cette situation il est nécessaire de clarifier le rôle de chaque intervenant et de généraliser la formation pour tous les intervenants.

Concernant l'impact du suivi personnalisé, la quasi-totalité des enseignants du primaire et du collégial voient que le suivi personnalisé peut avoir un impact positif sur le rendement des élèves.

Les difficultés qu'affirment les enseignants dans le suivi personnalisé se résument comme suit :

- Complexité de la grille de suivi des apprentissages ;
- Faible communication avec les parents d'élèves ;
- Implication partielle des inspecteurs pédagogiques dans le suivi personnalisé ;
- Manque de temps ;
- Difficultés à obtenir les données socioéducatives des élèves, ce qui met en doute la véracité des informations
- Espace réservé pour porter les données est très exigü ;
- Insuffisance de la formation des enseignants;
- Complexité de certains concepts du livret rend difficile leur compréhension.

Pour palier à ces difficultés, les enseignants proposent les solutions suivantes :

- Généralisation de la formation à tous les enseignants en matière de suivi personnalisé ;
- Réalisation des campagnes de mobilisation et de sensibilisation des intervenants ;
- Implication effective des inspecteurs pédagogiques dans le suivi personnalisé ;
- Opérationnalisation des cellules de veille ;
- Communication des enseignants avec les parents d'élèves ;
- Lutte contre l'encombrement des classes.
- Clarifier le rôle de chaque intervenant ;
- Institutionnaliser les cellules de veille au sein du système ;
- Amélioration de la coordination entre les différents intervenants ;
- Réglementation et organisation du suivi personnalisé.

6.4 Analyse des données du questionnaire des enseignants relatif au soutien pédagogique

5 axes seront traités dans ce volet :

Axe 1 : Réalisation des activités de soutien pédagogique:

- Q1a : Mise Remise des listes des bénéficiaires du soutien pédagogique à l'administration ou à la cellule de veille;
- Q2a : Préparation des activités en amont, au profit des élèves en difficultés
- Q3a : Réalisation des activités de soutien pédagogique au profit des élèves en difficultés.

Axe 2 : Types des activités du soutien pédagogique:

- Q4a1: Réalisation du soutien intégré au profit des élèves en difficultés;
- Q4 a2: Réalisation du soutien en dehors de l'enveloppe horaire des élèves (dans le cadre des 4 heures);
- Q4a3: Réalisation du soutien pédagogique dans le cadre du projet d'établissement;

Axe 3 : Difficultés en matière de réalisation des activités du soutien pédagogique:

- Q5a1: Difficultés en matière de planification des activités de soutien pédagogique;
- Q5a2: Difficultés en matière d'organisation temporelle des activités de soutien pédagogique;
- Q5a3: Difficultés en matière d'organisation spatiale des activités de soutien pédagogique

Axe 4 : coordination entre les intervenants en matière de réalisation du soutien pédagogique:

- Q6a1 : Difficultés de coordination entre enseignants pour l'organisation des activités de soutien pédagogique ;
- Q6a2 : Difficultés de coordination entre enseignants et cellule de veille pour l'organisation des activités de soutien pédagogique
- Q6a3 : Difficultés de coordination entre enseignants et inspecteurs pédagogiques pour l'organisation des activités de soutien pédagogique.

Axe 5 : Impact du soutien pédagogique sur le cursus scolaire des élèves

- Q7a : Impact du soutien pédagogique sur le cursus scolaire des élèves.

6.4.1 Réalisation des activités de soutien pédagogique

6.4.1.1 Remise des listes des bénéficiaires du soutien pédagogique à l'administration ou à la cellule de veille

Les enseignants déclarent que les listes des élèves qui vont bénéficier du soutien pédagogique sont remises à l'administration ou à la cellule de veille : 55% des cas au primaire et 65% au collège. On peut dire que la coordination entre les partenaires est assez satisfaisante.

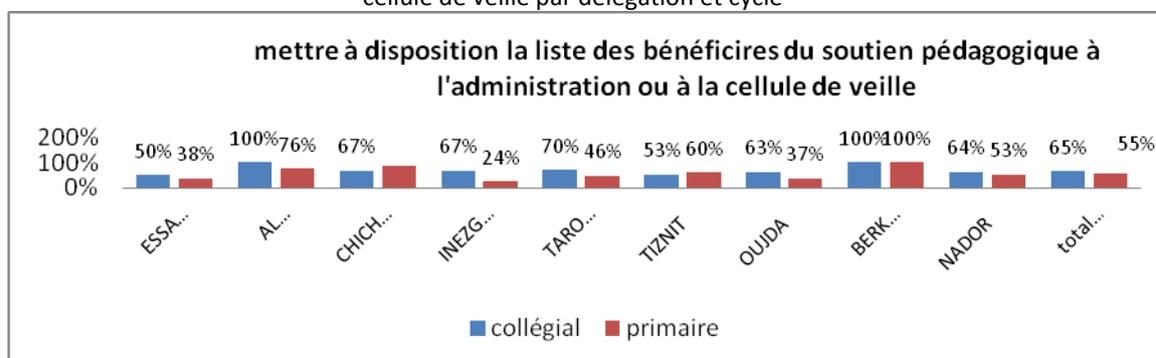
Tableau 59: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant la remise des listes des bénéficiaires du soutien pédagogique à l'administration ou à la cellule de veille par délégation et cycle

Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total		
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	
Collégial	Fréquence	5	3	3	0	4	1	6	1	7	3	8	7	5	3	6	0	7	4	51	22
	%	50%	30%	100%	0%	67%	17%	67%	11%	70%	30%	53%	47%	63%	38%	100%	0%	64%	36%	65%	28%
Primaire	Fréquence	23	38	35	11	42	4	11	31	33	38	26	17	7	12	15	0	23	20	215	171
	%	38%	62%	76%	24%	88%	8%	24%	67%	46%	54%	60%	40%	37%	63%	100%	0%	53%	47%	54,8%	44%

Tous les enseignants de deux délégations au secondaire collégial déclarent qu'ils mettent à la disposition de l'administration ou à la cellule de veille les listes des bénéficiaires du soutien pédagogique. Il s'agit d'Al Haouz et de Berkane. Pour le reste des délégations ce taux oscille entre 50% enregistrés à Essaouira et 70% enregistrés à Taroudant.

Au primaire, ce taux varie entre 100% enregistrés à Berkane et 24% enregistrés à Inezgane.

Graphique 40 : remise des listes des bénéficiaires du soutien pédagogique à l'administration ou à la cellule de veille par délégation et cycle



6.4.1.2 Préparation des activités en amont, au profit des élèves en difficultés

Que ce soit au primaire (73.5 %) ou au collégial (68.0 %), les enseignants déclarent qu'ils préparent des activités de soutien en amont des leçons. Cela témoigne de leur

préoccupation à accomplir le soutien intégré et à effectuer les remédiations dans le processus même de l'acte d'enseignement-apprentissage.

Leurs pratiques pédagogiques seraient inscrites dans l'anticipation pour permettre des adaptations en situation et garder à l'esprit l'orientation générale de l'intervention didactique. La leçon ne doit pas dériver et s'éloigner des objectifs de formation. L'acte didactique se jouant entre une direction et une marge de manœuvre, entre la cohérence et la pertinence de l'enseignement apprentissage.

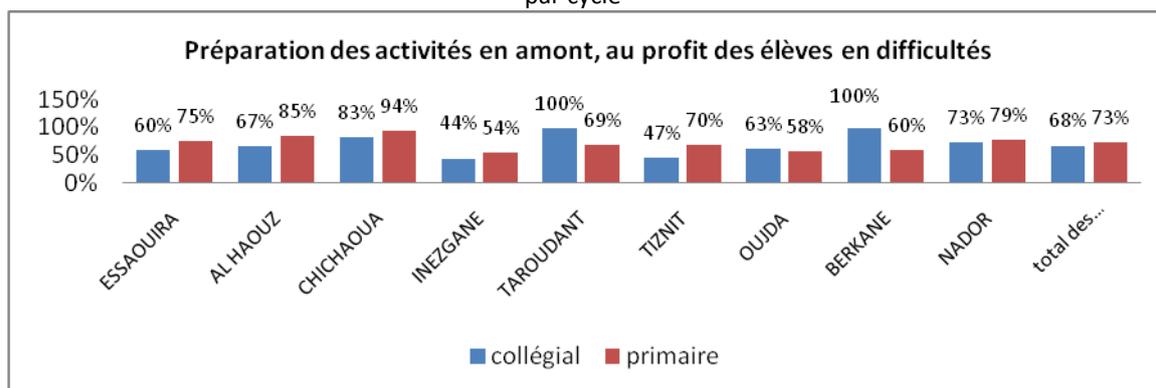
Tableau 60: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant la Préparation des activités en amont, au profit des élèves en difficultés par délégation et par cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Fréquence	6	1	2	1	5	0	4	1	10	0	7	8	5	3	6	0	8	3	53	17
	%	60%	10%	67%	33%	83%	0%	44%	11%	100%	0%	47%	53%	63%	38%	100%	0%	73%	27%	68%	22%
Primaire	Fréquence	46	15	39	7	45	1	25	18	49	22	30	13	11	8	9	6	34	9	288	99
	%	75%	25%	85%	15%	94%	2%	54%	39%	69%	31%	70%	30%	58%	42%	60%	40%	79%	21%	73,5%	25%

Le graphique 41 permet de voir que la préparation des activités en amont, au profit des élèves en difficultés est faite par tous les enseignants de l'échantillon du secondaire collégial des délégations de Taroudant et de Berkane.

Au primaire, le problème est posé dans la délégation d'Inezgane, 46% des enseignants de cette délégation ne préparent pas des activités en amont, au profit des élèves en difficultés. Ce taux atteint 42% à Oujda.

Graphique 41 : Préparation des activités en amont, au profit des élèves en difficultés par délégation et par cycle



6.4.1.3 Réalisation des activités de soutien pédagogique au profit des élèves en difficultés

Le point le plus important du processus du projet E1P5, ce sont les activités de soutien pédagogique. 78,1% des enseignants au primaire et 68% au collège réalisent le soutien pédagogique. En effet, au primaire l'organisation de la vie scolaire est moins compliquée que dans le collège. Il y a plus de facilité pour l'organisation et la réalisation de ces activités que pour le cycle collégial. Le taux (68 %) de réalisation au collège rajouté au taux d'abstention (8 % qui ne pourrait être interprété que par l'absence de soutien pédagogique) est inquiétant.

Cette situation au niveau du collège est justifiée par les enseignants pour de multiples raisons.

- Manque de salles (F=30) et de temps (F=45) ;
- Temps scolaire est programmé pour les cours normaux (F= 34) ;

- Multiplicité des matières (F= 32) ;
- Surcharge des programmes (F=45) ;
- Effectifs élevés des élèves (F=42) ;
- Faiblesse du niveau de certains élèves (F=52) ;
- Accumulation des lacunes depuis le primaire (F=46) d'où la difficulté de réaliser un soutien avec des élèves qui ne maîtrisent même pas les ressources de base ;
- Difficulté de la réalisation du soutien intégré (F=56) ;
- Communication moyenne entre les enseignants (F=55) ;
- Divergence quant aux critères de catégorisation des élèves (F=29) ;
- Exploitation moyenne des données du livret (F=64) ;
- Formation insuffisante des enseignants dans le domaine (F=78).

Tableau 61: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant la réalisation des activités de soutien pédagogique au profit des élèves en difficultés par délégation et cycle

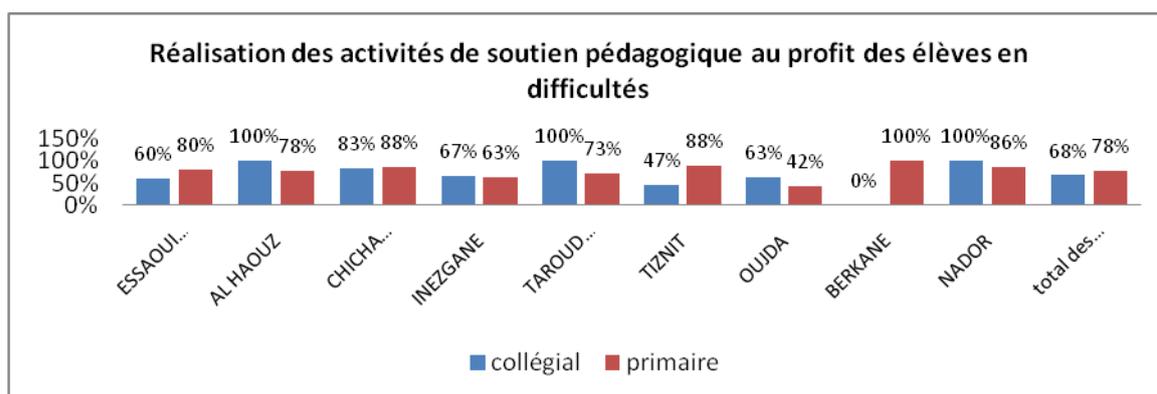
	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Fréquence	6	1	3	0	5	0	6	1	10	0	7	8	5	3	0	6	11	0	53	19
	%	60%	10%	100%	0%	83%	0%	67%	11%	100%	0%	47%	53%	63%	38%	0%	100%	100%	0%	68%	24%
Primaire	Fréquence	49	12	36	10	42	4	29	13	52	19	38	5	8	11	15	0	37	6	306	80
	%	80%	20%	78%	22%	88%	8%	63%	28%	73%	27%	88%	12%	42%	58%	100%	0%	86%	14%	78,1%	20%

Le graphique 42, nous montre que tous les enseignants de l'échantillon du collégial de 3 délégations réalisent des activités de soutien pédagogique au profit des élèves en difficultés, il s'agit des délégations d'Al Haouz, de Taroudant et de Nador.

Dans la délégation de Tiznit, 53% des enseignants du collégial ne réalise pas les activités de soutien pédagogique.

Au primaire, tous les enseignants de la délégation de Berkane réalisent le soutien. Pour le reste des délégations la réalisation du soutien est satisfaisante.

Graphique 42 : Réalisation des activités de soutien pédagogique au profit des élèves en difficultés par délégation et par cycle



6.4.2 Types des activités du soutien pédagogique

6.4.2.1 Réalisation du soutien intégré au profit des élèves en difficultés

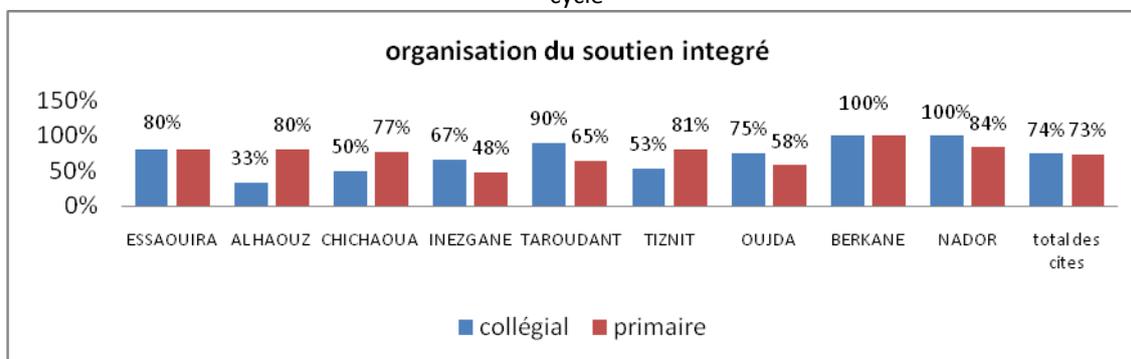
Avec un pourcentage de 73,5 % au primaire et 74 % au collège, les enseignants affirment qu'ils réalisent le soutien pédagogique intégré. Ceci laisse croire que les enseignants diagnostiquent les obstacles à la construction des savoirs, chez leurs élèves et corrigent leurs lacunes au sein même du processus d'enseignement apprentissage. Solution qui est pédagogiquement la plus réaliste et la plus efficace surtout au niveau de l'école primaire où le focus doit être mis sur l'acquisition de savoirs essentiellement méthodologiques.

Tableau 62: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant la réalisation du soutien intégré au profit des élèves en difficultés par délégation et cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Fréquence	8	1	1	2	3	2	6	0	9	1	8	7	6	2	6	0	11	0	58	15
	%	80%	10%	33%	67%	50%	33%	67%	0%	90%	10%	53%	47%	75%	25%	100%	0%	100%	0%	74%	19%
Primaire	Fréquence	49	9	37	9	37	9	22	21	46	25	35	8	11	8	15	0	36	7	288	96
	%	80%	15%	80%	20%	77%	19%	48%	46%	65%	35%	81%	19%	58%	42%	100%	0%	84%	16%	73,5%	24%

L'analyse du Graphique 43 représentant la réalisation du soutien par délégation montre que les enseignants de toutes les délégations enregistrent un bilan positif. Par conséquent les enseignants qui réalisent le soutien intégré sont plus nombreux que ceux qui ne le réalisent pas. Ceci est en corrélation positive avec les données de la question relative à la préparation des activités en amont de l'acte d'enseignement apprentissage.

Graphique 43 : Réalisation du soutien intégré au profit des élèves en difficultés par délégation et par cycle



6.4.2.2 Réalisation du soutien en dehors de l'enveloppe horaire des élèves (dans le cadre des 4 heures)

Les propos tenus en réponse à cette question ne concernent pas le cycle primaire. Le taux de réalisation du soutien en dehors de l'enveloppe horaire inscrite dans le temps scolaire dépasse légèrement les 36%. Ce résultat confirme bien celui de la question qui précède (Q3a).

Ce type de soutien concerne les trois matières « instrumentales » : l'Arabe, le Français et les Mathématiques. Pour un bon nombre d'enseignants au collège ceci constitue un point de faiblesse dans la mise en place du soutien pédagogique. D'autre part un budget régi par le système des «vacations» est alloué pour indemniser les enseignants qui ont effectué ce type de soutien pédagogique. Sachant que le budget n'est pas

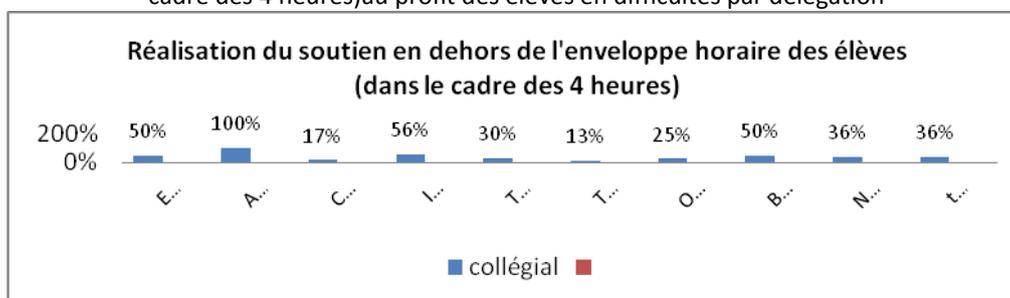
énorme les directives ont été données pour que le soutien pédagogique soit dispensé au préalable pour les élèves dont les résultats scolaires sont médiocres.

Tableau 63: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant la réalisation du soutien en dehors de l'enveloppe horaire des élèves (dans le cadre des 4 heures) au profit des élèves en difficultés par délégation et par cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Fréquence	5	3	3	0	1	4	5	0	3	7	2	13	2	6	3	3	4	7	28	43
	%	50%	30%	100%	0%	17%	67%	56%	0%	30%	70%	13%	87%	25%	50%	50%	36%	64%	36%	55%	55%
Primaire	Fréquence																			0	0
	%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0,0%	0%

L'analyse, par délégation, du Graphique 44 représentant la réalisation du soutien au collégial en dehors de l'enveloppe horaire des élèves (dans le cadre des 4 heures) montre que les enseignants de toutes les délégations enregistrent un bilan acceptable et satisfaisant. Le nombre d'établissements scolaires et le nombre d'élèves cibles sont déterminés par les taux de redoublement, d'abandon et par le budget alloué. Le taux de réalisation de ce type de soutien oscille entre 13% enregistré à Tiznit et 100% enregistré à Al Haouz.

Graphique 44 : Réalisation du soutien au collégial en dehors de l'enveloppe horaire des élèves (dans le cadre des 4 heures) au profit des élèves en difficultés par délégation



6.4.2.3 Réalisation du soutien pédagogique dans le cadre du projet d'établissement

Le soutien pédagogique dans le cadre du projet d'établissement n'est pas réalisé à 78% dans les écoles primaires. Par contre dans les collèges, ce type de soutien est réalisé à presque 42%. Le taux d'abstention au collège est de 7%.

Le taux de réalisation du soutien pédagogique au primaire dans le cadre du projet d'établissement est de 20% c'est un indicateur qui révèle le faible intérêt pour le projet d'établissement. En d'autres termes, les établissements scolaires adoptent partiellement le concept de projet d'établissement, car les intervenants pédagogiques n'arrivent pas à réaliser ce genre de projet.

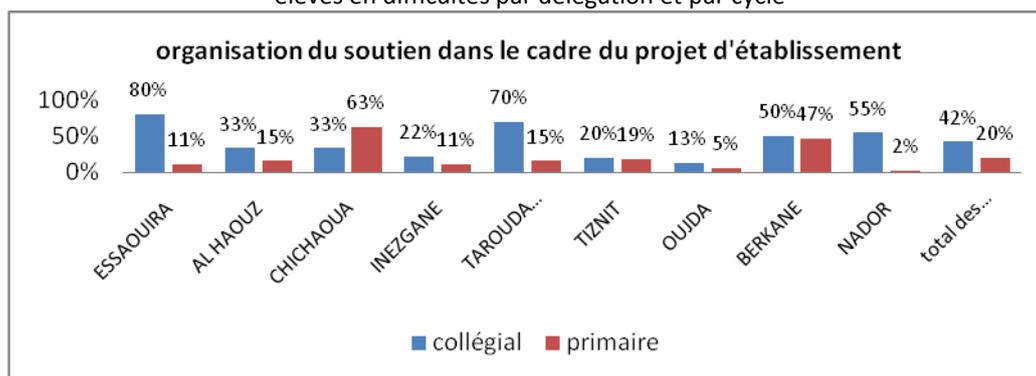
Tableau 64: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant la réalisation du soutien pédagogique dans le cadre du projet d'établissement au profit des élèves en difficultés par délégation et par cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Fréquence	8	2	1	2	2	3	2	3	7	3	3	12	1	7	3	3	6	5	33	40
	%	80%	20%	33%	67%	33%	50%	22%	33%	70%	30%	20%	80%	13%	88%	50%	50%	55%	45%	42%	51%
Primaire	Fréquence	7	50	7	39	30	16	5	37	11	60	8	35	1	18	7	8	1	42	77	305
	%	11%	82%	15%	85%	63%	33%	11%	80%	15%	85%	19%	81%	5%	95%	47%	53%	2%	98%	19,6%	78%

L'analyse, par délégation, du Graphique 45 représentant la réalisation du soutien pédagogique dans le cadre du projet d'établissement révèle que la majorité des enseignants au secondaire collégial à Essaouira, à Taroudant, à Berkane et à Nador enregistrent un bilan positif.

Cette tendance est remarquée au primaire à Chichaoua et à Berkane.

Graphique 45 : Réalisation du soutien pédagogique dans le cadre du projet d'établissement au profit des élèves en difficultés par délégation et par cycle



6.4.3 Difficultés en matière de réalisation des activités du soutien pédagogique

6.4.3.1 Difficultés en matière de planification des activités de soutien pédagogique

Planifier ces actions de soutien pédagogique suppose la prise en considération des ressources locales. En passant de la connaissance:

- des **éléments du curriculum** (les résultats des apprentissages souhaités, le contenu, les stratégies, les résultats des apprentissages réalisés, la mesure et l'évaluation) ;
- des **ressources disponibles** dans sa salle de classe comme les outils pédagogiques, le matériel de manipulation, les ressources technologiques, les ressources informatiques, etc.
- des **moyens disponibles dans l'école**, les ressources audio-visuelles, le centre de ressources/documentation, logiciels ;
- de l'expertise des **personnes ressources intervenants** dans et autour de l'école (enseignante et enseignant, inspectrice et inspecteur, directeur, club, centre de jeunesse et des sports, centre de santé, expertise des parents, etc.).

La planification suppose encore la connaissance de ses d'élèves, leur intérêts, leurs styles d'apprentissage, leurs forces et défis, leurs erreurs. Ceci pour tenir compte de chacun d'eux. Le livret de suivi devrait inciter à consulter l'enseignante ou l'enseignant de l'année précédente pour discuter de chaque élève, de ses apprentissages et des difficultés éventuelles. La planification devrait être concertée.

Planifier ne peut en aucun cas faire l'économie d'une évaluation diagnostique.

Dans ce tableau on voit que l'enseignant a une grande responsabilité à assumer. Mais aussi dispose d'une grande marge de manœuvre quant aux moyens et aux méthodes à utiliser pour une planification des activités du soutien pédagogique qui stimulent les intérêts des élèves et leur permettent de surmonter leurs difficultés.

La planification pédagogique proposée découle essentiellement du diagnostic que l'enseignant a réalisé au préalable et qui est inscrit dans le livret de suivi personnalisé. Ce diagnostic lui permet d'identifier les élèves en difficultés et d'instaurer des activités variées et souples en fonction des divers besoins exprimés par les élèves.

L'analyse des réponses des enseignants à cette problématique indique que la planification des activités de soutien pédagogique est réalisée à 36% au collégial. Le taux d'abstention au collège est de presque 4%. On peut dire que 60% des enseignants trouvent des difficultés dans la planification des activités de soutien pédagogique.

Au primaire, 55% des enseignants déclarent trouver des difficultés à planifier des activités de soutien pédagogique.

Cette situation risque de conduire les enseignants au non respect des besoins, des intérêts et du rythme de chacun des élèves dans leur développement.

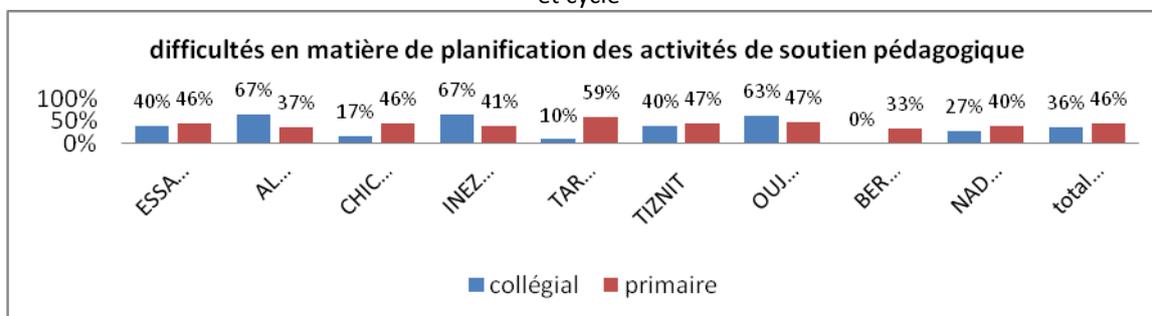
Tableau 65: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) relative aux difficultés en matière de planification des activités de soutien pédagogique par délégation et par cycle

Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total		
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	
Collégial	Fréquence	4	6	2	1	1	4	6	1	1	9	6	9	5	3	0	6	3	8	28	47
	%	40%	60%	67%	33%	17%	67%	67%	11%	10%	90%	40%	60%	63%	38%	0%	100%	27%	73%	36%	60%
Primaire	Fréquence	28	32	17	29	22	24	19	23	42	29	20	23	9	10	5	10	17	26	179	206
	%	46%	52%	37%	63%	46%	50%	41%	50%	59%	41%	47%	53%	47%	53%	33%	67%	40%	60%	45,7%	53%

L'analyse, par délégation, du Graphique 46 représentant les difficultés en matière de planification des activités de soutien pédagogique permet de constater qu'un nombre important des répondants du secondaire collégial ne planifie pas les activités de soutien pédagogique, soit 67% à Al Haouz, à Inezgane et 63% à Oujda.

Au primaire, ce taux oscille entre 33% enregistrés à Berkane et 47% à Oujda.

Graphique 46 : difficultés en matière de planification des activités de soutien pédagogique par délégation et cycle



6.4.3.2 Difficultés en matière d'organisation temporelle des activités de soutien pédagogique

L'organisation est reconnue comme étant très importante quand elle est bien adaptée aux spécificités de chaque cycle d'enseignement. Elle permet de mettre en place des travaux de groupe qui aide chaque élève à mieux assimiler les différentes situations d'apprentissage et d'attribuer les heures nécessaires à la mise en œuvre du soutien pédagogique.

Mais cette organisation temporelle comment la concevoir pour que le temps soit une variable de la démarche pédagogique. En effet, dans tout acte pédagogique, toutes les dimensions sont variables sauf le temps. On utilise toujours la notion "d'emploi du temps". Ceci est soutenu par les découpages disciplinaires en "heures de cours". Aucune remise en cause de l'organisation annuelle des enseignements n'est autorisée. L'inspecteur pédagogique veille au respect de cette dimension. Un échafaudage pédagogique bien solide qui bloque toute les innovations. Une uniformité et une rigidité administrative qui est inadéquate si on veut réaliser un soutien pédagogique pertinent. L'emploi du temps scolaire "classique" finit par cristalliser les mentalités. Il bloque la réflexion. Il freine les pratiques novatrices.

Dans le but d'améliorer l'efficacité de l'enseignement par une meilleure utilisation du temps, il faudrait repenser le sens du temps dans l'enseignement, moderniser l'organisation des interventions pédagogiques. Ceci ne peut se faire que si "l'emploi du

temps" est considéré comme variable à travers le travail en équipes de deux ou trois enseignants de disciplines différentes pouvant permuter les horaires, les adapter à la spécificité de leurs élèves. Ceci exige le travail par des réunions de préparation pour intégrer ce modèle de "l'emploi du temps" mobile. Des formations dans ce sens sont à prévoir pour combler le vide conceptuel à propos de l'utilisation du temps de l'enseignement. Dans ce sens la coordination entre enseignants, avec le directeur, avec l'inspecteur, est une exigence primordiale en vue d'une meilleure coordination avec la cellule de veille.

Il devient nécessaire d'utiliser des temps, des durées et des rythmes multiformes, des structures temporelles souples et mobiles. Il faudrait rompre avec le modèle basé sur la durée horaire et le rythme unique de l'enseignement, et ainsi, de parvenir à une autre pédagogie.

Qu'en est-il de l'organisation temporelle des activités de soutien selon les répondants. La difficulté en matière d'organisation temporelle des activités de soutien pédagogique est mentionnée chez 51% des enseignants du collégial et 70% des enseignants du primaire. L'explication est que l'organisation temporelle, telle quelle est conçue, est impraticable selon la majorité écrasante des enseignants et ce problème doit être résolu pour une stabilisation des activités du soutien pédagogique, sinon il est opportun de programmer les activités du soutien pédagogique en dehors du temps scolaire formel.

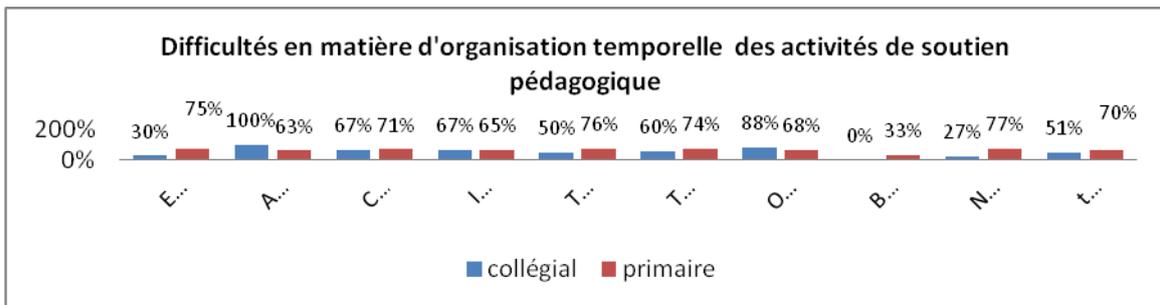
Tableau 66: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant les difficultés en matière d'organisation temporelle des activités de soutien pédagogique par délégation et par cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Occurrence	3	7	3	0	4	1	6	1	5	5	9	6	7	1	0	6	3	8	40	35
	%	30%	70%	100%	0%	67%	17%	67%	11%	50%	50%	60%	40%	88%	13%	0%	100%	27%	73%	51%	45%
Primaire		46	15	29	17	34	12	30	11	54	17	32	11	13	6	5	10	33	10	276	109
	%	75%	25%	63%	37%	71%	25%	65%	24%	76%	24%	74%	26%	68%	32%	33%	67%	77%	23%	70,4%	28%

L'analyse, par délégation, du Graphique 47 représentant les difficultés que trouvent les enseignants en matière d'organisation temporelle des activités de soutien pédagogique, révèle que la majorité des enseignants au secondaire collégial, à Al Haouz, à Chichaoua, à Inezgane, à Taroudant, à Oujda et à Tiznit, déclarent que c'est une activité difficile. Dans les délégations d'Essaouira (30%) et de Berkane (0%) le problème n'est pas posé.

Au primaire, le problème n'est pas posé dans la délégation de Berkane seulement (30%), tandis que dans le reste des délégations l'organisation temporelle des activités de soutien pédagogique est problématique.

Graphique 47 : Difficultés en matière d'organisation temporelle des activités de soutien pédagogique par délégation et par cycle



6.4.3.3 Difficultés en matière d'organisation spatiale des activités de soutien pédagogique

9% des enseignants du secondaire collégial jugent qu'ils ne trouvent pas de difficultés dans l'organisation spatiale des activités de soutien pédagogique. Au primaire ce taux atteint 41%.

L'organisation spatiale des activités de soutien pédagogique est donc satisfaisante au collège, alors qu'elle reste problématique au primaire, le manque de locaux en est la cause principale.

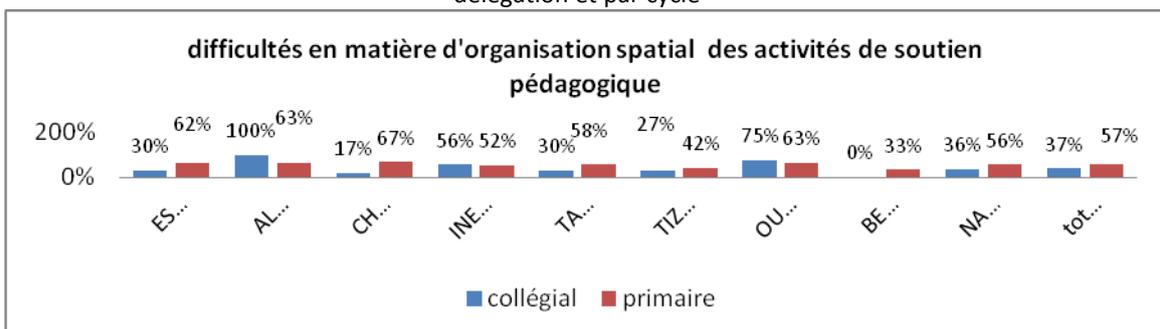
Tableau 67: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant les difficultés en matière d'organisation spatiale des activités de soutien pédagogique par délégation et cycle

Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUODANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total		
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	
Collégial	3	7	3	0	1	4	5	2	3	7	4	11	6	2	0	6	4	7	29	46	
	%	30%	70%	100%	0%	17%	67%	56%	22%	30%	70%	27%	73%	75%	25%	0%	100%	36%	64%	37%	59%
Primaire	38	20	29	17	32	14	24	17	41	30	18	25	12	7	5	10	24	19	223	159	
	%	62%	33%	63%	37%	67%	29%	52%	37%	58%	42%	42%	58%	63%	37%	33%	67%	56%	44%	56,9%	41%

L'analyse du Graphique 48 représentant les difficultés en matière d'organisation spatiale des activités de soutien pédagogique par délégation montre qu'un nombre important des répondants du collégial trouvent des difficultés quant à cette activité, soit 100% à Al Haouz, 75% à Oujda, et 56% à Inezgane.

Au primaire, ce taux oscille entre 33% enregistrés à Berkane et 67% à Chichaoua.

Graphique 48 : Difficultés en matière d'organisation spatiale des activités de soutien pédagogique par délégation et par cycle



6.4.4 Coordination entre les intervenants en matière de réalisation du soutien pédagogique

La coordination est une tâche centrale pour les différents intervenants en matière de soutien pédagogique. Grâce à elle, les mesures sont identifiées, la participation et l'implication sont assurées et l'efficacité d'intervention est assurée.

La coordination efficace est sous-tendue par des informations interdisciplinaires (livret de suivi personnalisé) fiables et à jour qui permettent à tous les acteurs impliqués d'évaluer les besoins de tous les élèves en difficultés et de planifier les interventions pour les satisfaire.

La coordination peut impliquer un partage d'informations, une collaboration ou une programmation commune à tous les partenaires.

Rappelons que la stratégie de mise en œuvre des activités du soutien pédagogique repose sur l'instauration d'une coordination, d'une cohérence et d'une efficacité des mesures de remédiation entreprises au sein des établissements scolaires. Elle repose sur un travail collaboratif entre enseignants, une coordination rapprochée de la part de la direction, des conseils de classes, de la cellule de veille et de l'inspection pédagogique.

A partir de l'analyse de données recueillies par questionnaires auprès des enseignants, nous voudrions approfondir les rapports entre les intervenants pédagogiques. Nous cherchons d'abord à mettre en évidence la coordination entre enseignants d'une part, et entre enseignants, cellules de veille et inspecteurs pédagogiques d'autre part.

6.4.4.1 Difficultés de coordination entre enseignants pour l'organisation des activités de soutien pédagogique

A partir de l'analyse de données recueillies par questionnaire auprès des enseignants, la coordination entre enseignants n'est pas encore évidente. En effet, 49% des enseignants collégiaux de l'échantillon affirment qu'ils trouvent des difficultés pour coordonner leurs efforts afin d'organiser les activités du soutien pédagogique. Ce taux atteint 52,6% au primaire.

L'un des problèmes évoqué par les enseignants c'est que « l'information circule encore mal en matière de soutien pédagogique ». Ils ajoutent que les conseils pédagogiques ou les conseils de classe ont permis évidemment l'amélioration de la communication entre professeurs de niveaux et de disciplines différentes ainsi qu'entre « l'administration » et le corps professoral. Mais, la concertation autour de l'organisation du soutien pédagogique est encore timidement abordée par ces structures.

Les enseignants avancent les raisons suivantes pour justifier cette situation:

- Manque de formation (F=30) ;
- Communication et coordination moyenne entre enseignants (F= 32) ;
- Surcharge des programmes (F=45) ;
- Soutien pédagogique peu abordé lors de la tenue des conseils de classes et des conseils pédagogiques (F=42).
- Absence d'une coordination réglementée entre les enseignants (F=52),
- Désintérêt et le manque d'implication de certains enseignants pour le soutien pédagogique (F=46).

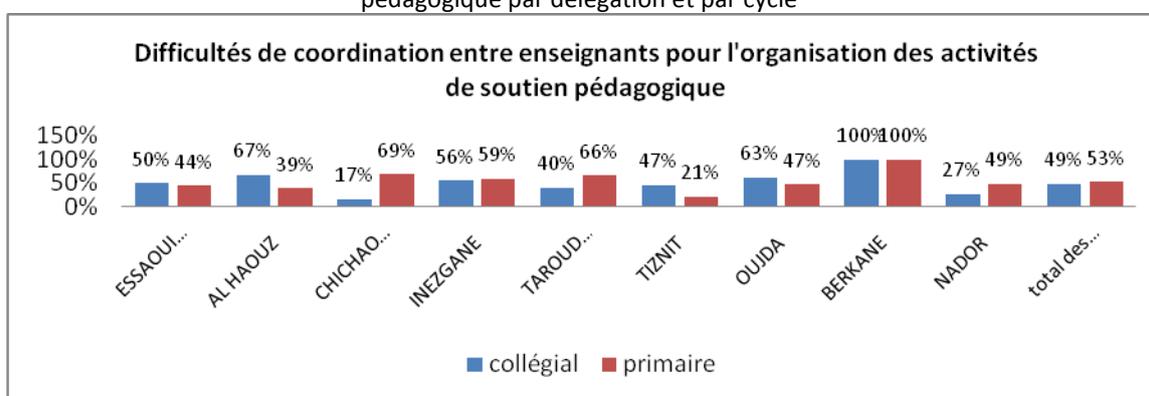
Tableau 68: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant les difficultés de coordination entre enseignants pour l'organisation des activités de soutien pédagogique par délégation et par cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Fréquence	5	5	2	1	1	4	5	2	4	6	7	8	5	3	6	0	3	8	38	37
	%	50%	50%	67%	33%	17%	67%	56%	22%	40%	60%	47%	53%	63%	38%	100%	0%	27%	73%	49%	47%
Primaire	Fréquence	27	34	18	28	33	13	27	14	47	24	9	34	9	10	15	0	21	22	206	179
	%	44%	56%	39%	61%	69%	27%	59%	30%	66%	34%	21%	79%	47%	53%	100%	0%	49%	51%	52,6%	46%

L'analyse par délégation du Graphique 49 représente les difficultés de coordination entre enseignants pour l'organisation des activités de soutien pédagogique permet de constater qu'un nombre important des répondants du collégial trouvent des difficultés quant à la réalisation de cette activité, soit 100% à Berkane, 69% à Chichaoua, et 66% à Taroudant.

Au primaire, ce taux oscille entre 17% enregistré à Chichaoua et 100% à Berkane.

Graphique 49 : Difficultés de coordination entre enseignants pour l'organisation des activités de soutien pédagogique par délégation et par cycle



6.4.4.2 Difficultés de coordination entre enseignants et cellule de veille pour l'organisation des activités de soutien pédagogique

Rappelons que les enseignants doivent, à la fin de chaque étape de suivi personnalisé des élèves, remettre la liste des élèves en difficultés à la cellule de veille. Ils sont appelés aussi à discuter avec cette cellule des solutions proposées pour chaque élève et contribuer à l'élaboration d'un plan d'action de soutien pédagogique.

Selon les enquêtés, la coordination entre enseignants et les membres de la cellule de veille pour l'organisation des activités de soutien pédagogique, tout en étant encore fragile, fonctionnent timidement et révèlent que les tâches et les prérogatives de ces structures sont peu diffusées et mal assimilées par les intervenants.

L'analyse de données recueillies auprès des enseignants permet de constater que la coordination entre les enseignants et les membres de la cellule de veille est insatisfaisante. En effet, 38% des enseignants du collège de l'échantillon affirment qu'ils trouvent des difficultés dans l'exécution de cette tâche. Ce taux atteint 57,9% au primaire.

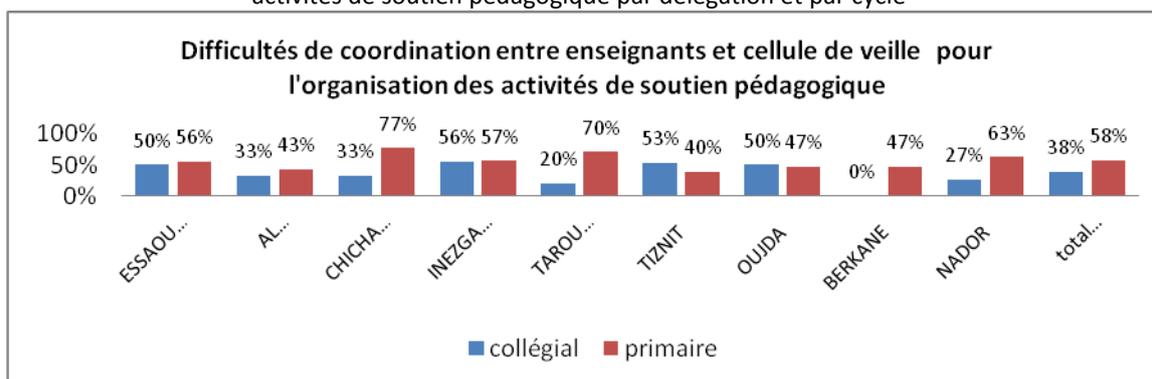
Tableau 69: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant les difficultés de coordination entre enseignants et cellule de veille pour l'organisation des activités de soutien pédagogique par délégation et par cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Fréquence	5	5	1	2	2	3	5	2	2	8	8	7	4	4	0	6	3	8	30	45
	%	50%	50%	33%	67%	33%	50%	56%	22%	20%	80%	53%	47%	50%	50%	0%	100%	27%	73%	38%	58%
Primaire	Fréquence	34	26	20	26	37	9	26	13	50	21	17	26	9	10	7	8	27	16	227	155
	%	56%	43%	43%	57%	77%	19%	57%	28%	70%	30%	40%	60%	47%	53%	47%	53%	63%	37%	57,9%	40%

L'analyse du Graphique 50 représentant les difficultés de coordination entre enseignants et membres de la cellule de veille. L'organisation des activités de soutien pédagogique, par délégation révèle que plus de la moitié des enseignants au collège à Essaouira, à Inezgane, à Oujda et à Tiznit, déclarent que cette activité leur pose des problèmes. Dans les délégations de Berkane (0%), de Taroudant (20%) et de Chichaoua (30%) cette activité est difficile à gérer.

Au primaire dans les délégations de Chichaoua (77%), de Taroudant (70%) et de Nador (63%) les enseignants trouvent des difficultés à réaliser cette activité, tandis que dans le reste des délégations la coordination entre enseignants et membres de la cellule de veille reste satisfaisante.

Graphique 50 : Difficultés de coordination entre enseignants et cellule de veille pour l'organisation des activités de soutien pédagogique par délégation et par cycle



6.4.4.3 Difficultés de coordination entre enseignants et inspecteurs pédagogiques pour l'organisation des activités de soutien pédagogique

Rappelons que les inspecteurs pédagogiques devaient théoriquement encadrer les enseignants, les membres des cellules de veille et l'administration dans la mise en œuvre du soutien pédagogique. Ils contrôlent l'exécution des tâches et des missions des intervenants, ils évaluent les plans d'action des établissements scolaires ils accompagnent et forment les enseignants en matière de soutien pédagogique.

L'analyse des données du tableau 53, permet de constater que la coordination entre les enseignants et les inspecteurs pédagogiques pose des difficultés pour 37% des enseignants collégiaux de l'échantillon, tandis que 58% des enseignants du primaire affirment que cette coordination pose pour eux des difficultés.

Les enseignants enquêtés ont évoqué qu'ils sont moins encadrés par les inspecteurs pédagogiques en matière du soutien pédagogique et que les visites effectuées par ces inspecteurs aux établissements scolaires se centrent dans la plupart des cas sur l'évaluation de la qualité de l'action pédagogique et sur l'état d'avancement des programmes. Le suivi des élèves en difficultés, le soutien pédagogique sont considérés

comme non prioritaires et peu abordés. Par conséquent certains enseignants sont livrés à eux-mêmes dans l'élaboration et l'exécution des activités de soutien pédagogique.

Les raisons de cette situation, évoquées par certains inspecteurs est le nombre élevé d'enseignants et d'établissements scolaires à encadrer et le départ volontaire d'un grand nombre d'inspecteurs pédagogiques de la fonction publique.

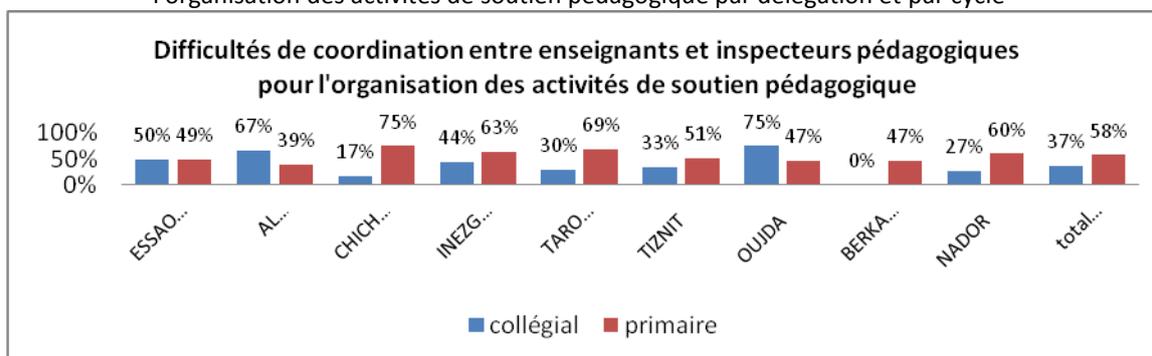
Tableau 70: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant Difficultés de coordination entre enseignants et inspecteurs pédagogiques pour l'organisation des activités de soutien pédagogique par délégation et par cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Fréquence	5	5	2	1	1	4	4	3	3	7	5	10	6	2	0	6	3	8	29	46
	%	50%	50%	67%	33%	17%	67%	44%	33%	30%	70%	33%	67%	75%	25%	0%	100%	27%	73%	37%	59%
Primaire	Fréquence	30	30	18	28	36	10	29	11	49	22	22	21	9	10	7	8	26	17	226	157
	%	49%	49%	39%	61%	75%	21%	63%	24%	69%	31%	51%	49%	47%	53%	47%	53%	60%	40%	57,7%	40%

Au secondaire collégial, le problème de coordination entre enseignants et inspecteurs pédagogiques pour l'organisation des activités de soutien pédagogique se pose au niveau de 3 délégations. En effet, 67% des enseignants de la délégation d'Al Haouz, et 75% de la délégation d'Oujda affirment qu'ils trouvent des difficultés quant à la réalisation de cette activité. Pour le reste des délégations la coordination avec les inspecteurs selon les enseignants est moyennement posée.

En primaire, le problème se pose à Chichaoua (75%), à Taroudant (69%) et Nador (60%).

Graphique 51 : Difficultés de coordination entre enseignants et inspecteurs pédagogiques pour l'organisation des activités de soutien pédagogique par délégation et par cycle



6.4.5 Impact du soutien pédagogique sur l'amélioration du rendement des élèves

Mesurer l'impact du soutien pédagogique devient une tâche importante pour les enseignants à la fin de la moitié de chaque semestre et à la fin de l'année scolaire. En effet, les mesures de remédiation prises par l'enseignant durant chaque période de suivi personnalisé sont couronnées par une petite évaluation qu'on inscrit sur le livret de suivi.

Le tableau 70 nous permet de constater que la quasi totalité (73%) des répondants au collège affirment que le soutien pédagogique a un impact positif sur le rendement des élèves, alors que 19% des enseignants croient que le soutien pédagogique n'a aucun impact sur le rendement des élèves.

Au primaire aussi, la quasi totalité (84%) des enseignants interrogés jugent que le soutien pédagogique a un impact positif sur le rendement des élèves. Seulement 12% croit le contraire.

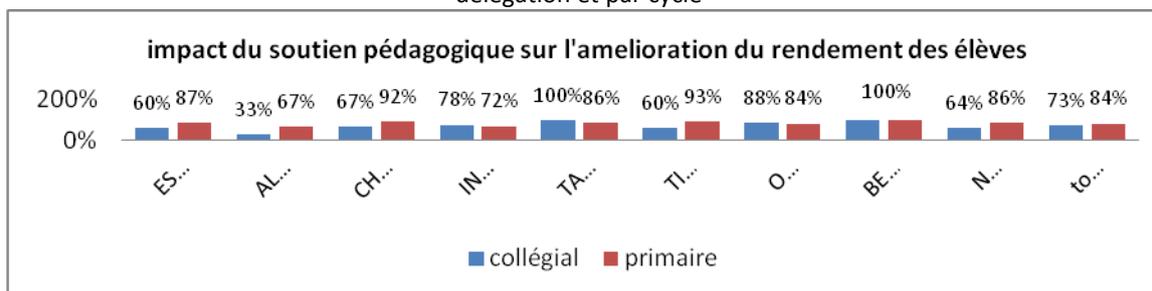
Tableau 71: Répartition des réponses des enseignants (primaire et collège) concernant l'impact du soutien pédagogique sur l'amélioration du rendement des élèves par délégation et par cycle

	Délégation	ESSAOUIRA		AL HAOUZ		CHICHAOUA		INEZGANE		TAROUDANT		TIZNIT		OUJDA		BERKANE		NADOR		Total	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Collégial	Fréquence	6	1	1	2	4	1	7	0	10	0	9	6	7	1	6	0	7	4	57	15
	%	60%	10%	33%	67%	67%	17%	78%	0%	100%	0%	60%	40%	88%	13%	100%	0%	64%	36%	73%	19%
Primaire	Fréquence	53	4	31	15	44	2	33	4	61	10	40	3	16	3	15	0	37	6	330	47
	%	87%	7%	67%	33%	92%	4%	72%	9%	86%	14%	93%	7%	84%	16%	100%	0%	86%	14%	84,2%	12%

Le graphique 52 nous révèle, par délégation, que la majorité des enseignants au secondaire collégial (à l'exception d'Al Haouz) et au primaire déclarent que le soutien pédagogique a un impact sur l'amélioration du rendement des élèves.

Il est indéniable que malgré les difficultés de réalisation des activités de soutien pédagogique, les enseignants restent unanimes sur la nécessité du soutien pédagogique.

Graphique 52 : Impact du soutien pédagogique sur l'amélioration du rendement des élèves par délégation et par cycle



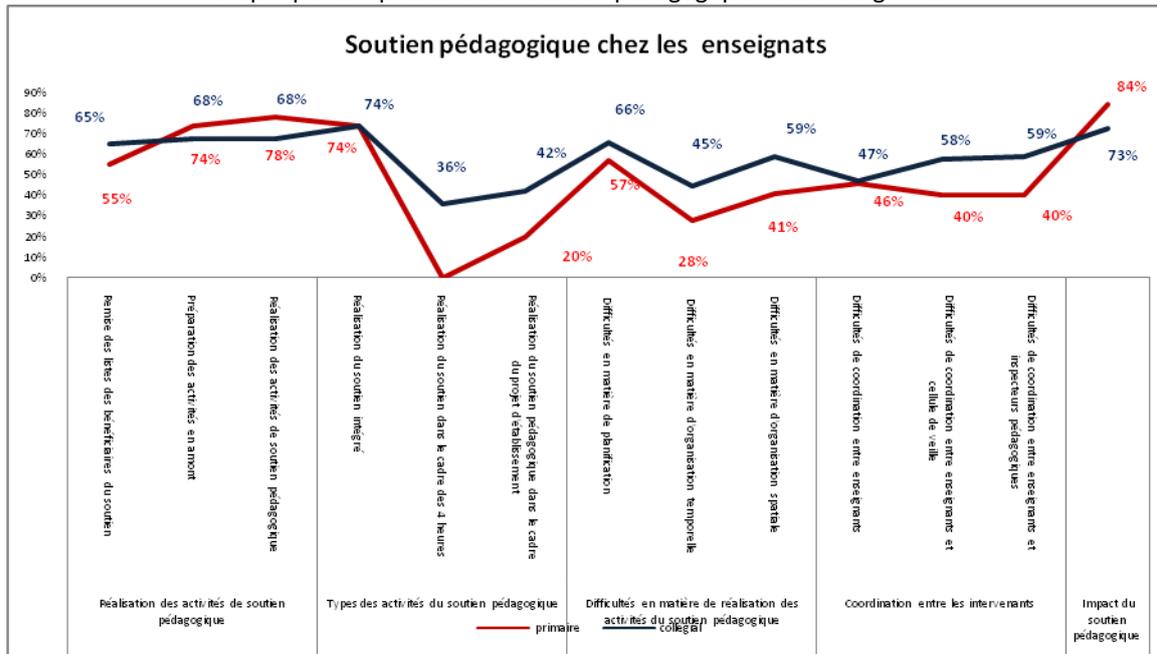
Conclusion soutien pédagogique côté enseignants

Le Graphique 53 suivant retrace le processus de la mise en œuvre du soutien pédagogique chez les enseignants. Il nous permet de constater, globalement, que les activités du soutien pédagogique dans les établissements scolaires sont réalisées au primaire et au secondaire collégial avec, cependant des difficultés qui persistent encore, en matière de planification et d'organisation temporelle et spatiale. Les causes proviennent de l'insuffisance de la formation des enseignants en matière de soutien pédagogique et l'insuffisance de l'appropriation par les intervenants de l'outillage didactique et méthodologique de mise en œuvre des activités du soutien pédagogique.

La planification du soutien pédagogique est peu utilisée par les enseignants. Cette situation risque de conduire les enseignants au non respect des besoins, des intérêts et du rythme de chacun des élèves dans leur développement.

D'autres difficultés sont soulevées au niveau de la coordination entre intervenants. En effet, les missions des différents intervenants telles qu'elles sont inscrites dans le guide de soutien pédagogique sont peu appliquées par les enseignants, la cellule de veille, la direction et l'inspecteur pédagogique. Il est donc impératif de sensibiliser et de former ces acteurs sur le sujet.

Graphique 53 : processus du soutien pédagogique côté enseignants



Quant aux types d'activités du soutien pédagogique, les enseignants réalisent plus un soutien intégré au sein du processus de l'enseignement apprentissage, c'est la solution la plus réaliste du point de vue pédagogique surtout au niveau de l'école primaire. Le soutien en dehors de l'enveloppe horaire constitue pour une forte proportion d'enseignants au collège un point faible dans l'installation du soutien pédagogique.

Les enseignants résument les difficultés de mise en œuvre du soutien pédagogique comme suit :

- Insuffisance en matière de formation des enseignants dans le domaine ;
- Difficulté d'organisation temporelle du soutien.
- Exploitation moyenne du livret de suivi personnalisé;
- Effort moyen fourni par la cellule de veille en matière de suivi ;
- Manque de salles et de temps;
- Temps scolaire est programmé pour les cours normaux;
- Non disponibilité du temps destiné à la remédiation;
- Multiplicité des matières;
- Programmes surchargés;
- Effectifs élevés des élèves;
- Niveau faible de certains élèves;
- Accumulation des lacunes depuis le primaire, ce qui rend difficile la réalisation du soutien pour des élèves qui ne maîtrisent même pas les ressources de base;
- Difficulté de la réalisation du soutien intégré;
- Implication des enseignants non satisfaisante ;
- Encadrement partielle des inspecteurs;

- Communication moyenne entre les enseignants, entre enseignants et cellule de veille, entre enseignants et inspecteurs pédagogique ;
- Divergence quant aux critères de catégorisation des élèves ;
- Faible communication avec les projets de la pédagogie d'intégration et d'évaluation des pré-requis ;
- Effectifs élevés des élèves par classe.

Les solutions proposées par les enseignants sont les suivantes :

- Formation des intervenants sur le soutien pédagogique;
- Motivation des enseignants ;
- Opérationnalisation des cellules de veille ;
- Amélioration de la coordination entre les différents intervenants ;
- Développement d'une communication permanente ainsi que des campagnes de sensibilisation et de mobilisation avec/entre les intervenants (pédagogique, administratif et environnement de l'école) ;
- Implication des inspecteurs dans le soutien pédagogique;
- Réglementation et organisation du soutien pédagogique pour responsabiliser les différents partenaires.



Partie 3 :

Conclusions et recommandations



L'enquête décrite dans ce rapport a été menée dans le cadre du projet de suivi-évaluation du projet E1P5 dans 3 AREFS parmi les 6 AREFs concernées par la coopération UNICEF. Elle constitue une opportunité pour permettre aux responsables de cibler deux résultats majeurs : 1) Déterminer l'état des lieux des expériences menées concernant le dispositif de suivi du projet E1P5 ; 2) Proposer des pistes d'amélioration de la mise en œuvre des mesures du projet identifiées.

A travers les paragraphes de ce rapport, les contenus présentés ont été articulés autour de trois parties : 1) Le contexte, objectifs, méthodologie de l'étude ; 2) La présentation des résultats de l'étude ; 3) la conclusion, constats et recommandations.

Au terme de ce rapport, les enjeux tels qu'ils apparaissent dans l'analyse qualitative et quantitative imposent une présentation **synthétique des conclusions et des recommandations**.

1. Conclusions et constats :

1.1. Conclusion générale

A. Les statistiques scolaires du MEN montrent clairement que le système d'enseignement au Maroc connaît certes des améliorations en matière d'accès et d'extension mais, son **rendement interne reste en deçà des attentes** :

Malgré les baisses recensées, les taux de redoublement annuels sont toujours élevés à tous les niveaux de l'enseignement :

- a. Ils ont enregistré au primaire une baisse de 15% entre 2006-07 et 2009-10 passant de 12,7% à 11,0%.
- b. au secondaire/collégial, les taux de redoublement ont enregistré une faible baisse de 0,6% entre 2006-07 et 2009-10 passant de 16,4% à 16,3%.
- c. Les taux d'abandon au primaire ont accusé une baisse notable de 42,6% entre 2006-07 et 2009-10 passant de 5,4% à 3,1%. Au secondaire collégial, ces taux ont enregistré une baisse de 19,4% entre 2006-07 et 2009-10 passant de 13,4% à 12,0%.

B. Dans une perspective d'éradiquer le phénomène de l'abandon scolaire et atténuer sensiblement le redoublement et pour améliorer ces indicateurs, le MEN a mis en place depuis 2009 les décisions suivantes :

- a. Un projet de **lutte contre le redoublement et le décrochage scolaire** (E1P5) dans le cadre d'un programme d'urgence (PU).
- b. Un dispositif de **suivi de la mise en œuvre des mesures de ce projet** a été mis en place pour assurer la remontée de l'information à partir des établissements scolaires et permet l'appréciation de l'état d'avancement de l'exécution du projet.
- c. D'où l'initiative du MEN avec l'appui du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) pour mener une **action d'accompagnement, d'encadrement des intervenants et de suivi-évaluation du projet E1P5** dans 3 Académies

Régionales d'Education et de Formation parmi les 6 (AREF) concernées par la coopération UNICEF.

1.2. Dispositif de suivi sur le terrain

A. Le dispositif : un outil précieux de coordination :

Le dispositif a permis aux directeurs des établissements et aux chefs du projet au niveau des AREF et des DP, qui sont les utilisateurs de ce dispositif, de **collecter un nombre important d'indicateurs sur le fonctionnement du projet E1P5** et sur le degré d'atteinte des objectifs. Il est devenu un outil précieux de coordination pour la cellule de veille, l'administration, la DP, l'AREF et le service central.

B. Pistes d'amélioration :

Les utilisateurs ont relevé certaines observations qui permettraient **d'améliorer le dispositif**:

- a. Réajuster la grille de collecte d'information:
 - Ajouter un indicateur relatif au nombre des bénéficiaires de la formation sur le suivi personnalisé ;
 - Ajouter la répartition du nombre des bénéficiaires du soutien pédagogique par type de soutien;
 - Insérer des indicateurs qualitatifs ;
 - Ajouter des indicateur sur l'opération Child to Child ;
 - Ajouter des indicateurs sur l'opération caravane.
- b. Améliorer la coordination entre intervenants ;
- c. Former les utilisateurs sur le dispositif ;
- d. Opérationnaliser la cellule de veille ;
- e. Clarifier le tâches des utilisateurs ;
- f. Informatiser le dispositif.

1.3. Les données quantitatives :

D'autres part, ce dispositif a permis de collecter un nombre important de données quantitatives, voici les plus saillantes:

A. Au niveau de l'abandon scolaire :

- a. Le taux d'abandon dans l'ensemble des sites de l'étude est de l'ordre de 2,4% au primaire et 5,0% au secondaire collégial ;
- b. Le phénomène de l'abandon est plutôt un phénomène rural au primaire et urbain au secondaire collégial ;
- c. L'abandon touche les filles plus que les garçons : au primaire;

B. Au niveau de redoublement :

- a. Le taux de redoublement dans l'ensemble des sites de l'étude se situe à 8,6% au primaire et 13,1% en secondaire collégial ;
- b. Le phénomène du redoublement a un caractère urbain au primaire. Au collégial, le phénomène a un caractère rural;
- c. Le redoublement scolaire touche généralement les garçons plus que les filles.

C. Au niveau de la non réinscription :

- a. Le taux de la non réinscription se situe à 4,9% en primaire et 7,6% en collégial;
- b. La non réinscription a un caractère rural
- c. La non réinscription scolaire touche généralement les filles plus que les garçons;

D. Utilisation du livret de suivi personnalisé :

- a. Le livret de suivi personnalisé est quasi généralisé au primaire et au collège. En effet, 98,4% des élèves du collégial ont un livret de suivi. Ce taux atteint 97,8% au primaire;
- b. Presque tous les élèves du milieu rural disposent du livret de suivi au primaire et au collège, soit un taux de couverture de 99,6% et 98,0% respectivement ;
- c. 91,9% des enseignants au primaire sont dotés d'un guide de suivi, ce taux atteint 89% au secondaire collégial (Certains problèmes d'exécution du marché d'impression ont empêché tous les enseignants de bénéficier du guide de suivi personnalisé) ;
- d. Le livret de 82,1% des élèves du primaire des sites de l'étude sont exploités, ce taux atteint 81,7% en secondaire collégial.

E. Les activités de soutien pédagogique:

- a. 95,5% des écoles primaires organisent les activités de soutien pédagogique selon la stratégie de mise en place et de mise en œuvre du soutien pédagogique (95,5% en milieu urbain et 97,0% en milieu rural) ;
- b. Au secondaire collégial, 87% des établissements scolaires organisent des activités de soutien pédagogique (85,7% en milieu urbain et 87,5% en milieu rural)
- c. Le reste des écoles primaires et collèges organisent aussi des activités de soutien pédagogique mais à leur façon et selon leurs expériences.
- d. Le nombre total d'élèves bénéficiant du soutien pédagogique au primaire s'élève à 6376 enfants et 3718 en secondaire collégial;
- e. 63% des enseignants du primaire dispose du guide de soutien pédagogique, tandis que ce taux atteint au collège 82,9%.
- f. Le nombre des enseignants formés sur le soutien pédagogique s'élève à 307 au primaire et 49 au collège
- g. La formation en matière de soutien pédagogique enregistre un retard important, le rythme d'exécution est en deçà des attentes.

1.4. Données qualitatives :

L'analyse qualitative via des questionnaires et un TGN, a permis de ressortir des conclusions relative au suivi personnalisé et au soutien pédagogique:

a. Résultats de l'enquête auprès des directeurs :

a. Points de vulnérabilité du dispositif de suivi personnalisé côté directeurs

Le processus de la mise en œuvre du suivi personnalisé chez **les directeurs d'établissements** fait apparaître que le suivi personnalisé fonctionne d'une **manière satisfaisante**. Les arguments et justifications avancées sont les suivants :

<p>Difficultés de mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Au primaire les directeurs trouvent des difficultés pour respecter les dates de l'opération du suivi ceci est dû au manque de ressources humaines qui peuvent aider le directeur à accomplir ces diverses missions. - Une certaine défaillance est constatée aussi au niveau de la coordination des tâches des cellules de veille. En effet, les directeurs du primaire et du secondaire collégial trouvent des difficultés dans l'accomplissement de cette tâche. - Insuffisance de la coordination entre les différents intervenants - Problème ressentie de l'exploitation du livret de suivi par les directeurs (primaire et collégial par le manque de formation en matière de suivi personnalisé. - Exécution faible des mesures de remédiation prises sur la base de l'exploitation du livret de suivi. - Difficultés de trancher dans les questions d'ordre social et psychologique
<p>Problèmes d'appui de la logistique et des capacités des intervenons</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de ressources humaines qui peuvent être chargées du contrôle du livret de suivi; - Difficulté de la gestion du temps scolaire; - Insuffisance de la formation des intervenants dans le suivi personnalisé; - Le suivi personnalisé est considéré comme une surcharge pour le directeur;
<p>Problèmes de l'implication, communication et de l'adhésion des intervenants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de la communication avec les parents d'élèves. - Insuffisance de l'implication des enseignants dans le renseignement et l'exploitation du livret; - Implication partielle des inspecteurs pédagogiques en matière d'encadrement et de formation, de suivi/évaluation du processus - Suivi personnalisé et exploitation du livret de suivi peu abordés par les conseils de classe.

b. Propositions d'amélioration selon les opinions des directeurs :

Pour pallier à ces difficultés, les directeurs proposent certaines solutions :

Amélioration de la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">- Réservation d'un temps précis pour le renseignement du livret de suivi ;- Amélioration de la coordination entre les différents intervenants.
Appui de la logistique et des capacités des intervenants	<ul style="list-style-type: none">- Dotation des établissements scolaires en ressources humaines chargées du contrôle du livret de suivi ;- Formation des intervenants sur le suivi personnalisé.
Implication, communication et de l'adhésion des intervenants	<ul style="list-style-type: none">- Développement d'une communication permanente ainsi que des campagnes de sensibilisation et de mobilisation pour les intervenants (pédagogique, administratif et pour l'environnement de l'école) ;- Implication intense des inspecteurs dans le suivi personnalisé ;- Réglementation et organisation des tâches du suivi personnalisé pour responsabiliser les différents partenaires.

c. Points de vulnérabilité de soutien pédagogique selon les directeurs :

- La mise en place du soutien pédagogique est plus satisfaisante au primaire qu'au secondaire collégial. Au primaire, les directeurs trouvent des difficultés dans la préparation des emplois du temps et l'élaboration du plan d'action du soutien pédagogique.
- L'implication de l'inspecteur pédagogique dans l'encadrement des activités du soutien pédagogique est assez défailante. Cette faiblesse est remarquée au primaire plus qu'en collégial.
- La réalisation du soutien pédagogique se fait selon trois types : le soutien intégré, le soutien en dehors des emplois du temps des enseignants et le soutien dans le cadre du projet d'établissement.
- Il s'avère que la formule la plus adoptée au primaire et collégial c'est **le soutien intégré**.
- L'organisation du soutien pédagogique en dehors de l'enveloppe horaire hebdomadaire est problématique, ceci est dû au refus des enseignants et à la difficulté d'organisation spatio-temporelle.
- Le suivi des activités du soutien pédagogique et la coordination entre intervenants reste l'une des missions délicate que le directeur d'établissement scolaire doit gérer tout au long de l'année scolaire. Ce suivi et cette coordination sont satisfaisantes au primaire et au collégial.
- Le soutien pédagogique est confronté, selon les directeurs, à des difficultés:

- Lourdeur du rythme des tâches et des missions des directeurs ;
- Manque de formation en soutien pédagogique ;
- Difficultés d'organisation spatio-temporelle des activités du soutien pédagogique ;
- Faible exploitation moyenne du livret de suivi personnalisé ;
- Implication des enseignants insatisfaisante ;
- Motivation moyenne des enseignants ;
- Coordination moyenne entre les intervenants ;
- Opérationnalisation moyenne des cellules de veille ;
- Implication partielle des inspecteurs pédagogiques ;
- limitation des inspecteurs surtout à l'évaluation de l'état d'avancement des programmes et parfois sur la "qualité" de l'action pédagogique ;
- Absence de notes ministérielles régissant ces actions.

d. Propositions d'amélioration de soutien scolaire selon les opinions des directeurs :

Les directeurs proposent certaines solutions pour pallier à ces difficultés:

- Formation des intervenants sur le soutien pédagogique;
- Amélioration de la coordination entre les différents intervenants ;
- Développement d'une communication permanente, des campagnes de sensibilisation et de mobilisation avec/entre les intervenants (pédagogique, administratif et l'environnement de l'école) ;
- Implication des inspecteurs dans le soutien pédagogique;
- Réglementation et organisation du soutien pédagogique pour responsabiliser les différents partenaires.

b. Résultats de l'enquête auprès des enseignants :

a. Suivi personnalisé selon les opinions des enseignants

- Le processus de suivi personnalisé selon les propos des enseignants est très satisfaisant. La généralisation des instruments pour la mise en place du projet E1P5 est atteinte. En effet, tous les enseignants du primaire et du collégial disposent d'un guide de suivi. Le problème se pose pour certaines délégations ceci est lié au problème conjoncturel des marchés de la reprographie des instruments qui a tardé cette année.
- La complexité de la grille de suivi des apprentissages, notamment les renseignements de la grille des apprentissages, constitue un problème pour certains enseignants. Ceci est dû aux difficultés de l'évaluation des acquisitions des élèves. Il faut noter que ce constat a été confirmé par les propos tenus par les répondants lors des consultations auprès des populations touchées par la TGN. En effet, pour eux le renseignement de la grille des apprentissages ne sera efficace que si la formation en matière d'évaluation

diagnostique et de suivi personnalisé soit généralisée pour tous les enseignants, les inspecteurs et les directeurs.

- D'autre part, la validation des informations inscrites sur le livret de suivi des élèves par les conseils de classe revêt une importance capitale dans le processus de suivi personnalisé. C'est là où, l'enseignant présente devant les membres des conseils de classe les spécificités de chaque élève à travers les données socio-éducatives recueillies et leur propose des solutions adéquates pour chaque élève selon ses difficultés et ses lacunes. Cette validation ne pose pas de problème pour la majorité des enseignants, ce qui témoigne de la bonne mise en place du projet.
- L'exploitation du livret de suivi personnalisé, pour la majorité des enseignants du collège et du primaire ne pose pas de problème pour identifier les élèves qui ont besoin de soutien sur la base des grilles socio-éducatives et des apprentissages.
- Nous constatons qu'au primaire et au secondaire collégial les enseignants trouvent des difficultés dans la coordination avec la cellule de veille et dans une moindre mesure le renseignement de la grille des apprentissages. Ceci est dû essentiellement au manque de formation en matière de suivi et la faible opérationnalisation des cellules de veille.
- Les difficultés qu'affirment les enseignants dans le suivi personnalisé se résument comme suit :
 - Complexité de la grille de suivi des apprentissages ;
 - Faible communication avec les parents d'élève ;
 - Implication partielle des inspecteurs pédagogiques dans le suivi personnalisé ;
 - Manque de temps pour réaliser le suivi personnalisé ;
 - Difficultés à collecter les données socioéducatives puisque la source en est l'élève lui-même ;
 - Insuffisance de formation des enseignants;
 - Caractère peu opérationnel de certains concepts du livret ce qui rend difficile leur compréhension.

b. Propositions d'amélioration selon les opinions des enseignants :

Pour palier à ces difficultés, les enseignants proposent les solutions suivantes :

- Généraliser la formation sur tous les enseignants en matière de suivi personnalisé ;
- Mener des campagnes de mobilisation et de sensibilisation des intervenants ;
- Impliquer effectivement les inspecteurs pédagogiques dans le suivi personnalisé ;
- Rendre les cellules de veille plus opérationnelles et les responsabiliser vis-à-vis de la scolarisation de leurs enfants;

- Développement d'une communication permanente ainsi que des campagnes de sensibilisation et de mobilisation avec/entre les intervenants (pédagogique, administratif et environnement de l'école) ;
- Clarifier le rôle de chaque intervenant ;
- Institutionnaliser les cellules de veille au sein du système ;
- Amélioration de la coordination entre les différents intervenants ;
- Réglementation et organisation du suivi personnalisé.
- Opérationnalisation effective des cellules de veille pour les responsabiliser envers la scolarisation des élèves.

c. Soutien pédagogique selon les opinions des enseignants

- La mise en place des activités du soutien pédagogique dans les établissements scolaires se passe d'une manière satisfaisante au primaire et au secondaire collégial. Cependant, nous constatons que les enseignants sont encore confrontés à certaines difficultés, en l'occurrence, l'identification des bénéficiaires du soutien pédagogique, la réalisation des activités du soutien pédagogique, la planification et l'organisation temporelle et spatiale du soutien pédagogique et la coordination avec les intervenants (l'administration, la cellule de veille, l'inspecteur).
- La planification pédagogique du soutien pédagogique est peu appliquée par les enseignants. Cette situation risque de conduire les enseignants au non respect des besoins, des intérêts et le rythme de chacun des élèves dans leur développement.
- Le soutien intégré au sein du processus d'enseignement apprentissage est le type d'activité du soutien pédagogique les plus utilisés par les enseignants. Ceci la solution la plus réaliste au point de vue pédagogique surtout au niveau de l'école primaire. Le soutien en dehors de l'enveloppe horaire constitue pour un bon nombre d'enseignants au collège un point de faiblesse dans l'installation du soutien pédagogique.
- Un problème est relevé au niveau de la coordination entre intervenants. Il est important de signaler que les missions telles qu'elles sont inscrites dans le guide de soutien pédagogique ne sont pas correctement appliquées par les enseignants, la cellule de veille, la direction et l'inspecteur pédagogique, d'où la nécessité de sensibiliser et former ces acteurs sur le sujet.
- Les enseignants résumant les difficultés de mise en œuvre du soutien pédagogique comme suit :
 - Formation insuffisante des enseignants dans le domaine ;
 - Difficultés d'organisation spatio-temporelle des activités du soutien pédagogique ;
 - Exploitation moyenne du livret de suivi personnalisé ;
 - Manque de salles et de temps ;

- Faible communication entre les enseignants, entre enseignants et la cellule de veille, entre enseignants et inspecteurs pédagogiques ;
- Implication des enseignants insatisfaisante ;
- Absence de motivation pour certains enseignants ;
- Encadrement moyenne des inspecteurs ;
- Manque de coordination avec les projets de la pédagogie d'intégration et de l'évaluation des pré-requis ;
- Temps scolaire est programmé pour les cours normaux ;
- Multiplicité des matières et surcharge des programmes ;
- Classe surabondante ;
- Faible niveau de certains élèves.

d. Propositions d'amélioration du soutien pédagogique selon les opinions des enseignants :

Les solutions proposées par les enseignants sont les suivantes :

- Formation des intervenants sur le soutien pédagogique;
- Motivation des enseignants ;
- Opérationnalisation des cellules de veille ;
- Amélioration de la coordination entre les différents intervenants ;
- Développement d'une communication permanente ainsi que des campagnes de sensibilisation et de mobilisation avec/entre les intervenants (pédagogique, administratif et environnement de l'école) ;
- Implication des inspecteurs dans le soutien pédagogique;
- Réglementation et organisation du soutien pédagogique pour responsabiliser les différents partenaires.

2. Recommandations

Les résultats de l'étude nous permettent de proposer une série de recommandations qui s'appuient sur les expériences et les informations recueillies auprès des directeurs des établissements et des enseignantes ; Cependant, il faut préciser que les utilisateurs ont relevé certaines observations qui permettraient d'améliorer le dispositif. Ces observations peuvent être articulées en quatre recommandations :

- **Recommandation 1 : Améliorer le dispositif du suivi personnalisé des élèves**
- **Recommandation 2 : Améliorer les conditions de mise en œuvre du dispositif du suivi personnalisé des élèves**
- **Recommandation 3 : Améliorer les capacités des intervenants et utilisateurs**
- **Recommandation 4 : Mettre en place un système de communication, mobilisation et de sensibilisation**

Ces recommandations seront étalées sous formes de mesures et de modalités de mise en œuvre que les instances concernées peuvent traduire en plans d'actions et projets.

Cependant et avant d'entrée dans les détails, un ensemble de **principes directeurs** doivent être relatés :

- a. Il s'avère nécessaire que chaque école doit être dotée d'un **système d'acteurs** pédagogiques et partenaires qui seront chargés de résoudre les problèmes de l'échec scolaire. Il y aurait intérêt à mobiliser chaque acteur à partir de sa mission dans le dispositif, plutôt qu'en fonction de son statut.
- b. Un projet de **renforcement des compétences** des intervenants doit être mis en place, Il doit être construis sur la base de :
 - une analyse des tâches, besoins et missions afin d'en déduire un référentiel d'activités.
 - extraire, par la suite, un référentiel de compétences des utilisateurs du dispositif du suivi personnalisé des élèves.
 - Etablir à partir des compétences des modules de formation.
 - Mettre en œuvre un plan de formation qui cible les acteurs actuels et les possibilités de généralisation.
- c. Loin d'être de simple organe consultatifs, les **partenaires** tels que les AMPTE et les parents d'élèves et ONG devront **participer à concevoir des solutions** et de les mettre en œuvre et ce par une implication réelle au niveau de l'école.
- d. L'importance du dispositif du suivi personnalisé des élèves nécessite la mise en place d'un **plan de démultiplication et du renforcement des capacité** au niveau national . Ce plan doit être rigoureusement géré et contrôlé par les AREF.
- e. **L'accompagnement du changement** viserait à faciliter l'acceptation des changements induits par le dispositif produit et à réduire les facteurs de rejet. Ceci demande l'implication des acteurs en tant que facteur clé de la réussite du dis.

- f. La mise en place d'un **système d'accompagnement est nécessaire**. Elle repose sur des actions organisées de supervision, des visites, des rencontres débats et des ateliers de partage. L'accompagnement réside aussi dans la mise en œuvre de moyens nouveaux basés sur les réseaux d'échanges,
- g. Il faut mettre en place une politique d'intégration des TIC en puisant dans de nombreux chantiers et projets initiés par le ministère.

Recommandation 1 :

Améliorer le dispositif du suivi personnalisé des élèves

Mesures	Modalités prescrites
<p>Mesure 1 : Réajuster et améliorer le dispositif de suivi sur le terrain</p>	<p>Enrichir et adapter la grille de collecte d'information et questionnaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Planifier et organiser un atelier d'enrichissement du matériel produit b. Réaliser une expérimentation réduite au niveau d'un échantillon précis c. Valider le matériel finalisé
<p>Mesure 2 : Réaménager et accommoder le temps réservé au suivi personnalisé des élèves</p>	<p>Assurer le suivi personnalisé des élèves dans le cadre du temps scolaire par les enseignants, la cellule de veille et par les conseils de classe :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Prévoir des plages horaires dans les emplois du temps des enseignants b. Prévoir des parties réservées au suivi personnalisé des élèves dans les emplois du temps c. Programmer des réunions des acteurs de l'école lors de chaque semaine d'intégration pour dresser des bilans
<p>Mesure 3 : Elaborer un guide à mettre à la disposition des intervenants</p>	<p>Concevoir et produire un guide d'utilisation du dispositif:</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Désigner une équipe diversifiée de personnes ressources b. Planifier et organiser un atelier de production du guide d'utilisation du dispositif c. Confier aux membres de l'équipe des tâches pour produire le guide d. Organiser un atelier de finalisation e. Diffuser le guide auprès des utilisateurs

Recommandation 2 :**Améliorer les conditions de mise en œuvre du dispositif du suivi personnalisé des élèves**

Mesures	Modalités prescrites
Mesure 4 : Redéfinir l'organisation du temps scolaire dans le primaire	Redéfinir l'organisation du temps scolaire dans le primaire dans un sens conforme à l'intérêt des élèves : <ol style="list-style-type: none"> Prévoir la mise en place du soutien pédagogique dans l'organisation du temps scolaire Produire un guide de l'enseignant pour réaliser des activités du soutien pédagogique lors des activités de soutien.
Mesure 5: Mettre en place un système d'évaluation des établissements	Mettre en place un système d'évaluation des établissements permettant d'identifier les bonnes pratiques <ol style="list-style-type: none"> Concevoir le système d'évaluation des bonnes pratiques des établissements Organiser des ateliers de partage et de régulation entre les établissements d'un bassin scolaire Mettre en place des moyens d'échanges des bonnes pratiques (via internet) Webinar comme exemple
Mesure 6 : Mettre en place les conditions d'opérationnalisation des cellules de veille	<ol style="list-style-type: none"> Identifier les difficultés et entraves au bon fonctionnement des cellules de veille. Renforcer les capacités d'actions des cellules de veille par un engagement plus présent des intervenants locaux. Etabli un plan d'action précis : Objectifs, activités, délais.
Mesure 7 : Généraliser l'utilisation du dispositif au niveau national	<ol style="list-style-type: none"> Etablir un plan de généralisation. Former les équipes régionales pour le pilotage de la généralisation. Former les personnes relais. Mettre en œuvre le plan de généralisation.
Mesure 8 : Etablir un système d'accompagnement assurer la conduite du changement	La mise en place d'un système d'accompagnement qui reposerait sur : <ol style="list-style-type: none"> des actions organisées de supervision et d'accompagnement. des visites, des rencontres débats et des ateliers de partage. Des réseaux d'échanges et de tutorat.
Mesure 9 : Informatiser le dispositif de suivi personnalisé	Mettre en place un système d'information à utiliser localement par les établissements scolaires et qui soit aussi mis en réseaux pour un ensemble d'établissement : <ol style="list-style-type: none"> Détermination des données nécessaires à la conception du système : Model conceptuel de données et model physique de données. Conception des interfaces utilisateur (Maquettage). Développement (Programmation). Rédaction du Guide Utilisateur. Remplissage de la base de données par les établissements.

**Recommandation 3 :
Améliorer les capacités des intervenants et utilisateurs:**

Mesures	Modalités prescrites
<p>Mesure 10 : Recenser et identifier les besoins des intervenants et utilisateurs</p>	<p>Diagnostiquer les difficultés et les besoins pour la mise en application du dispositif :</p> <ol style="list-style-type: none"> Concevoir un outil d'analyse des besoins. Etablir une carte d'intervention et un échantillonnage précis. Désigner et former une équipe pour effectuer l'enquête sur les besoins d'utilisation. Recueillir et analyser les données. Etablir une liste des besoin.
<p>Mesure 11 : Former les intervenants et utilisateurs pour la mise en application du dispositif</p>	<p>Planifier et mettre en œuvre un plan de formation:</p> <ol style="list-style-type: none"> Déterminer les objectifs et les contenus de la formation sur la base des besoins identifiés : <ul style="list-style-type: none"> - Former les directeurs à la gestion et pilotage du dispositif. - formation des enseignants en matière d'évaluation diagnostique et de suivi personnalisé. Produire un guide de formation. Etablir un plan d'actions. Réaliser les formations. Valiser le dispositif de formation produire en vue d'une généralisation.
<p>Mesure 12 : Généraliser la formation à tous les intervenants sur les mesures du projet E1P5</p>	<p>Planifier et mettre en œuvre un plan de démultiplication des formations:</p> <ol style="list-style-type: none"> Mise en place d'un plan de démultiplication avec les AREF. Missionner les AREF à mettre en œuvre la démultiplication des formations. <ul style="list-style-type: none"> - Formation des encadrants au niveau de chaque AREF. - Etablissement d'un plan d'intervention : Lieux, cibles... - Réalisation des formations. Assurer un suivi évaluation de la démultiplication des formations sur la base d'indicateurs précis.

**Recommandation 4 :
Mettre en place un système de communication, mobilisation et de sensibilisation**

Mesures	Modalités prescrites
<p>Mesure 13 : Développer des campagnes de sensibilisation et de mobilisation</p>	<p>Développer des campagnes de sensibilisation et de mobilisation avec/entre les intervenants :</p> <ol style="list-style-type: none"> Déterminer les cibles de la sensibilisation et de la mobilisation (pédagogique, administratif et environnement de l'école). Formation des intervenants aux techniques de mobilisation et de communication. Constituer des unités à profils multiples (cadres de l'AREF et la délégation, des AMPTE et des enseignants...). La mise au point et la diffusion des supports de promotion et de communication : dépliants, spots, affiches.
<p>Mesure 14 : Impliquer les inspecteurs dans le suivi personnalisé et dans le soutien pédagogique</p>	<ol style="list-style-type: none"> Redéfinir les rôles des enseignants dans le cadre de cette mission. Former des inspecteurs encadrant des formations des enseignants. Créer des comités spécialisés dans le suivi personnalisé et dans le soutien.
<p>Mesure 15 : Renforcer les rôles des AMPTE et des parents d'élèves</p>	<p>Associer les parents d'élèves à la démarche d'accompagnement du travail personnel de l'élève :</p> <ol style="list-style-type: none"> rencontrer les enseignants, les personnels d'éducation et les personnels de direction pour évoquer toute question relative à la scolarité de leur enfant. Donner leurs avis sur les résultats de la scolarité et sur toute question d'intérêt national concernant l'éducation. Examiner les problèmes de divergences de vue sur l'orientation entre les familles d'une part et le chef d'établissement et les enseignants d'autre part. .Apporter des réponses concertées parents /école aux difficultés scolaires.

Références

1. Gaston Mialaret : Vocabulaire de l'éducation ; Ed PUF ;
2. Khadija. TBER : la déperdition scolaire dans une école primaire publique au Maroc : variables pédagogiques, éducatives et formation des maîtres ; Thèse de doctorat du 3ème cycle ; université de Bordeaux II ; Section des sciences de l'éducation ;
3. Dictionnaire Petit Robert, Ed.Firma Dictionnaire Petit Robert, Ed.Firmain, Didot ;
4. D.Issabel, le rendement de payes développées, 1964 .



Annexes

